

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION

DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES

SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION

DOCTORALE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

ET INGENIERIE EDUCATIVE

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION

SPÉCIALISÉE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

THE FACULTY OF EDUCATION

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE

SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL

UNIT OF RESEARCH AND

TRAINING IN SCIENCES OF EDUCATION

AND EDUCATIONAL ENGINEERING

DEPARTMENT OF SPECIAL EDUCATION

RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ET AUTONOMISATION DES REFUGIÉS CENTRAFRICAINS DU CAMP DE GORÉ AU TCHAD

Mémoire rédigé et présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences de l'éducation

Filière : Éducation Spécialisée

Spécialité : Handicaps sociaux et conseils

Option : Psychologue Professionnel en Handicaps sociaux et conseils

Par

NDOUBOMADJI REDJI Tabitha

Licenciée en Curricula et Evaluation

Matricule 20V3058

Devant le Jury suivant :

PRESIDENT

TSALA TSALA Jacques Philippe

Professeur

RAPPORTEUR

NOUMBISSIE Claude Désiré

Maître de Conférences

MEMBRE

MBEH Adolph TANYI

Chargé de Cours



Décembre, 2022

SOMMAIRE

DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE	v
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET CONTEXTUEL.....	3
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	4
CHAPITRE 2 : RÉFUGIÉS ET QUESTION DE RÉSILIENCE DANS LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE.....	25
CHAPITRE 3 : INSERTION THÉORIQUE	48
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	61
CHAPITRE 4 : METHODOLOGIE	62
CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS.....	81
CHAPITRE 6 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	105
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	126
ANNEXES.....	131
TABLE DES MATIERES	134

À

Ma feuè mère MADIBE Rachel et mon père NARE REDJI Jacques

REMERCIEMENTS

Le présent travail de recherche n'aurait pas vu le jour sans le concours scientifique, le soutien et les encouragements de certaines personnes à qui nous tenons à traduire ici notre sincère gratitude. Il s'agit :

- Du Professeur NOUMBISSIE Claude Désiré, pour avoir accepté de diriger ce mémoire. Il a alimenté nos réflexions et nous a abreuvé de ses connaissances, se rendant disponible et engagé tout en nous confrontant à la rigueur intellectuelle qu'implique le travail de recherche ;
- Du Professeur MAYI Marc Bruno le chef de département et, à tous les enseignants de la Faculté des sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I, plus particulièrement à ceux du département de l'Éducation Spécialisée et de la spécialisation du Handicap social et conseil, qui, par leurs commentaires et questions, nous ont permis de clarifier l'objet de ce mémoire et nous ont donné de nouvelles pistes de réflexion ;
- De l'équipe de CNARR de Goré pour leur accueil et la collaboration pour m'avoir offert un environnement de travail ;
- De Toute notre famille et singulièrement, notre père MOBEYAL REDJI Samuel, mes grands frères TARYADJI REDJI osée, DJASRA Ezo, mon oncle BEYADE Gontran, sans oublié mes petites sœurs MBAIDE MBA BINON Grace et MORNON REDJI Grace pour leur encouragement et soutien sans lesquels, nous n'aurions pas mené à bien ce mémoire ;
- De mon bien aimé TOMTE Clément qui de par sa disponibilité a été d'une grande importance dans la réalisation de ce mémoire ;
- De tous mes amis de près ou de loin qui ont contribué à la réalisation de ce travail et dont leurs noms ne figurent dans ce mémoire.

LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AIC	: Association Internationale de Charité
APA	: American Psychology Association
BM	: Banque Mondiale
CNARR	: Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et Rapatriés
CICR	: Comité International de la Croix Rouge
EDS	: Education Spécialisée
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture
HRP	: Plan de Réponses Humanitaires
HCR	: Haut-Commissariat pour les Réfugiés
IMC	: International Medical Corps
OCDE	: Organisation de coopération et de développement économiques
OIM	: Organisation Internationale des Migrations
OIR	: Organisation Internationale des Réfugiés
OMS	: Organisation mondiale de la Santé
ONU	: Organisation des Nations Unies
ONG	: Organisation non Gouvernementale
OUA	: Organisation de l'Union Africaine
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PNUD	: Programme des Nations -U nies pour le Développement
PDI	: Les Personnes Déplacées à l'intérieur de leurs pays
RCA	: République Centrafricaine
SIDA	: Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement
UA	: Union Africaine
UNRRA	: United Nations Relief and Refugi Agency
UNHCR	: Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE

Tableau 1 : Structure logique de l’hypothèse générale (H.G) 64

Tableau 2 : Représentation synoptique des variables, des modalités, des indicateurs et des indices de l’hypothèse générale..... 66

Tableau 3 : présentation générale des Caractéristique des participant(e)s de l’étude..... 75

Figure 1 : modèle contextuel de Bronfenbrenner 49

RÉSUMÉ

Le phénomène de réfugiés constitue l'un des défis majeur pour notre siècle. Il est devenu une grande préoccupation pour les gouvernements et des institutions qui travaillent directement sur la question des déplacés et des retournés. Les instabilités occasionnées par les conflits intercommunautaires, géopolitiques ont poussé des hommes, femmes et enfants à fuir leurs pays d'origine (la RCA) pour trouver refuge ailleurs (au Tchad). L'Etat n'arrive plus à respecter ses engagements qui consistent à trouver des solutions durables pour les réfugiés en facilitant leur intégration dans la communauté tchadienne. Le dysfonctionnement des structures publiques et la capacité limitée des Organisations Non Gouvernementales en charge de la gestion des réfugiés se sont accrus. Les réfugiés centrafricains qui vivent dans les camps de Goré font face depuis quelques années à beaucoup de défis et d'obstacles relativement entre autres aux questions financières, au statut juridique, au manque d'accès aux services de soutien. Ces difficultés ont progressivement plongé ces derniers dans une vulnérabilité et a affecté leur résilience. Avec le retrait de quelques organismes et le manque de financement, ces réfugiés sont confrontés aux problèmes sociaux et économiques. Pour réussir à s'intégrer dans ce contexte de transformation, ce qui est une forme d'adversité, les réfugiés doivent mettre en œuvre toutes sortes de stratégies d'adaptation au changement pour faire face aux difficultés. La problématique actuelle est la méconnaissance des facteurs internes et externes qui permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer efficacement sur les plans social et économique dans la société tchadienne. Ainsi que les stratégies d'adaptation auxquelles ils ont fait recours pour mieux parvenir à s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne.

Une étude qualitative s'appuyant sur l'approche écosystémique de Bronfenbrenner (1979) et la théorie de l'autodétermination de Deci (1975), ont été privilégié. La question qui a guidé cette étude : la résilience favorise-t-elle l'intégration socioéconomique des réfugiés centrafricains du camp de Goré ? La collecte des données a été faite par le guide d'entretien ; un entretien semi-directif a été effectué auprès de 06 réfugiés des camps de Goré au Sud du Tchad.

L'analyse de nos résultats a permis de constater que le parcours de vie des réfugiés s'est élaboré et structuré sous l'impact de la résilience. Les facteurs internes et externes permettent aux réfugiés d'augmenter leur niveau de résilience et de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne. De ces facteurs internes, découlent les facteurs familiaux, individuels et les facteurs issus de la religion. En ce qui a trait aux facteurs externes, on retrouve : les facteurs issus de l'ouverture vers le réseau social, de l'appui des amis, du réseau communautaire. Les stratégies d'adaptation utilisées par les réfugiés pour s'intégrer sur les plans social et économique dans la société sont entre autres, l'ouverture vers le soutien social, organisation pour avoir un revenu stable et adéquat et l'adhésion aux associations communautaires.

Mots clés : renforcement, résilience, autonomisation, réfugié, stratégie.

ABSTRACT

The phenomenon of refugees constitutes one of the major challenges of the century. It has become an important concern of the government and institutions who are working directly on the question of moving and of returning. Instabilities caused by the intercommunity, geopolitical conflicts pushed these men, women and children to be displaced from their country of origin (the RCA) to find refuge elsewhere (in Chad). Due to the financial and food crises that Chad is facing, the State does not manage any more to respect its engagements which consist in finding durable solutions for the refugees by facilitating their integration in the Tchadienne community. The dysfunction of the government and the limited capacity of the NGO in charge of the management of refugees has increased. These difficulties have gradually brought the refugees into vulnerability. With the withdrawal of some organizations and the lack of finance, these refugees are confronted with the social and economic problems. To succeed in being integrated in this context of transformation, the refugees must implement all kinds of strategies to adapt to the change to face these difficulties. The current problems are, the ignorance of the internal and external factors present in their environment which make it possible for these Central African refugees to increase their level of impact strength and in addition to being integrated effectively as regards the social and economic aspects. As well, as the strategies of adaptation to which they made recourse for better management of their integration, as regards the social and economic aspects.

A qualitative study based on the ecosystemic approach of Bronfenbrenner (1979) and the theory of the self-determination of Deci (1970), were privileged. The question which guided this study: how the strategies of adaptation used by the Central African refugees make it possible to increase their level of impact strength and in addition to being effectively integrated on the social and economic plan in the camps of Goré (Chad)? The data collection was made by the guide of maintenance; a semi-directing maintenance was carried out near 10 refugees of the camp of Goré in the South of Chad.

The analysis of our results made it possible to note that, the life experience of the refugees was elaborated and structured under the impact of strength. The internal and external factors make it possible for the refugees to increase their level of impact strength and to be integrated as regards the social and economic aspects in the Tchadienne community. From these internal factors, the family, individual factors and the factors resulting from the religious rise. In what combined with the external factors, one finds: factors resulting from the opening towards the social network, the support of the friends, the Community network. The strategies of adaptation used by the refugees to be integrated as regards the social and economic aspects in the Tchadienne community are centered on the activities generating incomes such as agriculture, the breeding.

Key words: strengthening, resilience, empowerment, refugee strategy.

INTRODUCTION

Les déplacements provoqués par les conflits armés, les persécutions de Boko haram et les catastrophes naturelles ont des impacts psychologique et social sur des personnes, les communautés et les familles. En effet, le phénomène des réfugiés pose sans doute un des défis les plus inquiétants de notre siècle ainsi qu'à la communauté internationale, société civile et politique. Selon les estimations du Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR, 2019), une population d'environ 100 millions dans le monde est obligée de fuir son pays.

Le Tchad compte aujourd'hui 1, 088,700 des personnes en déplacement forcé, dont le nombre des réfugiés peut être estimé à 570,369, selon le rapport du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR, 2022). La majorité de ces réfugiés viennent du Soudan, de la République Centrafricaine, du Congo, du Nigeria et d'autres pays. Ces conflits armés exposent ces hommes, femmes et enfants au meurtre et à la pauvreté extrême...

Le Tchad a pris des engagements relatifs à la protection des réfugiés, dans le cadre des relations internationales, c'est pourquoi il a le devoir de tenir à ses engagements vis-à-vis de ces derniers. Ainsi, la problématique sur la recherche des solutions durables aux problèmes des réfugiés fut au cœur des débats politiques et a fait objet de plusieurs sujets de recherche de diverses manières par les chercheurs et les écrivains.

Cependant, on constate que le dysfonctionnement des structures publiques et la capacité limitée des Organismes Non Gouvernementales en charge de la gestion des réfugiés se sont accrus. La diminution des aides humanitaires depuis ces dernières années dus au manque de financement et le retrait de certains organismes dans les camps de Goré, ont plongé les réfugiés dans une vulnérabilité. Les réfugiés font face à beaucoup de défis et d'obstacles relativement entre autres aux questions financières, au statut juridique, au manque d'accès aux services de soutien. Il existe en plus un manque de ressources humaines et financières pour mieux répondre aux défis. Face à ces défis, certains réfugiés ont dû développer les stratégies d'adaptation pour leur permettent d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer efficacement sur les plans social et économique dans la société tchadienne.

La problématique actuelle est la méconnaissance des facteurs internes et externes qui ont permis à ces réfugiés d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer efficacement sur les plans social et économique dans le pays d'accueil, ainsi que les stratégies gagnantes dans le processus de leur intégration. Les écrits actuels montrent un intérêt sur les

thèmes des réfugiés, mais peu sont axés sur la résilience de ces derniers. C'est pourquoi cette étude se veut d'étudier sur le « *renforcement de la résilience et autonomisation des réfugiés centrafricains du camp de Goré au Tchad* ».

Cette étude a pour objectif de déterminer d'une part les facteurs internes et externes auxquels les réfugiés ont fait recours pour augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économiques dans la société tchadienne. Et d'autre part, déterminer les stratégies d'adaptation utilisées par ces réfugiés centrafricains pour augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer plus efficacement sur les plans social et économique dans la société tchadienne.

La rédaction de ce travail s'articule autour de deux grandes parties ayant chacune trois chapitres. La première partie est désignée cadre théorique et conceptuelle. Elle comprend trois chapitres respectivement intitulés :

- Problématique de l'étude : Elle consiste à formuler et à poser le problème de l'étude d'une part, d'autre part il s'agit de présenter les objectifs poursuivis par l'étude, son intérêt, sa délimitation.
- Réfugiés et question de résilience dans la littérature scientifique : Ce chapitre vise à recenser les différents écrits dans la littérature qui traitent de la résilience et la question du statut des réfugiés ;
- Insertion Théorique : il expose les approches théoriques ayant conduit cette étude sur la résilience et l'autonomisation des réfugiés.

La deuxième partie est intitulée cadre Méthodologique. Elle comprend trois chapitres repartis de la manière suivante :

- Méthodologie de l'étude : Elle est consacrée aux méthodes et techniques d'investigations voire la démarche utilisée pour la collecte des données.
- Présentation et analyse des résultats : Ce cinquième chapitre de ce travail se propose d'abord de présenter une synthèse du contexte sociohistorique dans lequel s'inscrivent les récits de vie des répondants. Ensuite, le profil sociodémographique des répondants sera détaillé, lequel résultera de la méthode d'échantillonnage explicitée plus haut.
- Interprétation et discussion des résultats : Il présente la discussion en lien avec les résultats recensés à la lumière des recherches existantes et des cadres théoriques retenus.

**PREMIERE PARTIE : CADRE THÉORIQUE
ET CONTEXTUEL**

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

La problématique est l'ensemble des questionnements autour d'un phénomène. Elle est aussi définie comme « un ensemble construit, autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes qui permettent de traiter le sujet choisi » (Beaud, 2011). Elle est une composante essentielle dans le travail de rédaction d'un mémoire. L'objectif de cette partie est de présenter la construction de l'objectif de cette étude à travers le contexte et la justification, formulation et position du problème, constats empiriques, constats théoriques, le problème de l'étude, des questions de recherches, les hypothèses, les objectifs, les intérêts et la délimitation de l'étude.

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Sous ce titre, sera abordé le contexte qui précise les circonstances dans lesquelles se situent cette présente étude et la justification de notre thématique.

1.1.1. Mise en contexte de l'étude

Le phénomène de réfugiés constitue l'un des problèmes auxquels ont été confrontés les pays africains au Sud du Sahara depuis leur accession à l'indépendance. Ainsi, dans de nombreux pays, des populations sont forcées à quitter leur domicile, car la sécurité n'y est plus assurée. Selon le rapport du Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR, 2020), le nombre des personnes dans le monde fuyant les guerres, les persécutions et violences a atteint un record de 82,4 millions.

Au lendemain des indépendances, plusieurs pays africains ont connu une recrudescence de conflits armés, de guerres et de violence (Giri, 1986). Le contexte de démocratisation, loin de réduire cette situation, l'a plutôt amplifiée pendant les années 90. Le nombre des espaces à risques ou ceux en conflit n'a cessé de s'accroître depuis lors. Les situations de violences, ou d'instabilités politiques vont d'un Etat à l'autre. Aujourd'hui l'Afrique est le théâtre des conflits interethniques, des troubles et conflits civils, des catastrophes, des calamités humaines et naturelles. Cette situation provoque l'insécurité permanente des populations, de traumatismes dont l'une des manifestations humaines est le phénomène des réfugiés et des personnes déplacées.

En effet le Nigeria, la Centrafrique, la Cote d'ivoire le Rwanda, le Soudan, Angola, la République démocratique de Congo, la Sierra Leone, le Liberia, le Mali... sont autant de sites

où s'activent régulièrement des conflits armés. Ce contexte caractérisé par une insécurité croissante de la population a accru le déplacement forcé des populations et demandeurs d'asile dans les pays de paix soit à l'intérieur du continent même, soit à l'extérieur. Les réfugiés en tant que groupe sont doublement défavorisés et sensibles aux atteintes à leur protection. Ils sont victimes de violation de droit de l'homme, de conflits et autres actes d'agression. Les déplacements provoqués par les conflits armés, les persécutions de Boko haram et les catastrophes naturelles ont des impacts psychologique et social sur les personnes déplacées et leurs familles.

La crise sécuritaire qui a commencé en RCA avec la prise du pouvoir par la coalition rebelle séléka constitué des musulmans du Nord-Est le 24mars 2013 du pays ayant à sa tête Michel Djotodia qui s'autoproclame président de transition. L'incapacité du nouveau pouvoir à rétablir la sécurité dans le pays a plongé la RCA dans les situations de chaos. Suite aux multiples violences occasionnées par les séléka contre la population majoritairement chrétienne, d'autres groupes d'auto-défense les anti-balaka sont nés.

En début décembre 2013, la crise a pris une autre tournure, les groupes se sont formés pour protester contre le nouveau régime. Face à ces combats perpétuels, les massacres à caractère ethnique ou religieux, de milliers de centrafricains ont été obligés de quitter leur domicile pour se réfugier dans les pays voisins. Malgré les accords de paix (accord de Brazzaville) et le forum tenu à Bangui, la situation reste délicate, les exactions et les violences menées par les différents groupes armés se font ressentir aussi bien à Bangui que dans d'autres villes du pays.

En janvier 2014, un afflux massif de réfugiés centrafricain a été observé à la frontière du Sud du Tchad. Ces réfugiés arrivent dans un état nutritionnel, sanitaire, psychologique alarmant, ayant vécu les pires atrocités. Le gouvernement Tchadien a ouvert ses portes et l'UNHCR et ses partenaires ont lancé un appel en février 2014 afin de mettre en exergue l'impact de la crise centrafricaine sur les pays voisins. Initialement, la situation était maitrisable mais rapidement, le nombre de personnes arrivant par jour a augmenté, submergeant les capacités des autorités Tchadiens et surtout présentant pour le Tchad des risques d'insécurité.

La situation dans les pays limitrophes du Tchad à savoir : la Libye, le Soudan, Nigeria, le Niger et la République Centrafricaine a favorisée l'afflux des réfugiés vers le Nord et le Sud du pays. Le Tchad compte 570,369 réfugiés et demandeurs d'asile sur son territoire dont 395,530 Soudanais du Darfour ; 122,576 Centrafricains précisément au sud et plus de 7254 réfugiés en

milieu urbain. La majorité de ces réfugiés vivent dans les camps, comme l'indique la (CNAAR, 2021). Cependant 30% de ces réfugiés Nigériens et centrafricains sont installés dans les villages hôtes (HCR, 2018). Dans le cadre de cette recherche, les réfugiés centrafricains constituent la population d'étude. Ils sont installés au Sud du Tchad précisément à Goré regroupés dans 08 camps : Belom, Dosseye, Amboko, Gondje, Moyo, Doholo, Diban et Von.

Objet de débats et tensions constantes, le phénomène de réfugiés a servi de thème à de nombreux sommets et conférences en cette période récente. La convention de Genève du 28 juillet 1951 relative aux réfugiés définit les obligations de l'Etat hôte en matière de rationnement, de logement, d'éducation, d'assistance publique. Elle définit également les obligations de l'Etat concernant la liberté de circulation et l'attribution de documents d'identité... Le réfugié doit profiter et bénéficier d'une même protection que les citoyens du pays hôte. L'« Agenda 2030 pour le Développement Durable », la « Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants » de 2016 et d'autres initiatives récentes ont reconnu et souligné la nécessité du leadership étatique et des systèmes nationaux pour la protection des droits de l'homme et la réponse aux « chocs », notamment lors des déplacements forcés à grande échelle. Cambrezy, (2001), indique que :

« ... la protection des réfugiés se trouve ainsi placée sous une double tutelle : celle, très largement subordonnée à l'aide délivrée par la communauté internationale par le biais du HCR, mais aussi celle du bon vouloir de l'Etat d'accueil ».

Les pays africains ont évolué dans la promotion des droits de réfugiés à travers la convention de l' Organisation de l'Unité Africaine (OUA) de 1969 relative au statut des réfugiés en Afrique et celle plus récente adoptée en Octobre 2009 par l'Union Africaine (UA) à Kampala en Ouganda, relative à la protection et à l'assistance aux réfugiés en Afrique, ont décidé depuis plusieurs décennies de passer, de l'effectivité juridique notamment par la mise en place des législations nationales plus protectrice des droits de réfugiés à une réalité sociale de l'assistance humanitaire des migrants forcés.

Malgré la préoccupation constante des Etats hôtes d'Afrique et l'apparente solidarité de la communauté internationale en faveur d'une meilleure prise en charge des migrants forcés, les réfugiés africains semblent à leur sort d'indésirable ou à celui que (Bedjaoui, 1991) désigne d' « exclus... qui vivent leurs souffrances dans des conditions précaires et inhumaines ».

Ce droit représente la pierre angulaire du droit international relatif aux réfugiés. C'est dans cette logique que le Tchad se trouve dans l'obligation d'accueillir, protéger et maintenir les réfugiés sur son territoire jusqu'à ce qu'ils décident de repartir eux-mêmes. A ce jour, plus de 8 sites dans la région du Sud accueillent les réfugiés.

1.1.2. Justification de l'étude

Le droit fondamental d'une personne de ne pas être renvoyée, de quelque manière que ce soit, dans un pays ou un territoire dans lequel sa vie ou sa liberté peut être menacée pour l'un des motifs évoqués par la convention de Genève de 1951, constitue un élément clé de la protection des réfugiés. Appelé principe de non refoulement, ce droit représente la pierre angulaire du droit international relatif aux réfugiés. Il est généralement considéré comme faisant partie du droit coutumier et présente, de ce fait, un caractère contraignant, même pour les Etats qui n'ont pas signé ou ratifié les conventions pertinentes relatives aux réfugiés ou aux droits de l'homme.

La constante précarité et la pénibilité des conditions de vie des réfugiés au sein des Etats hôtes d'Afrique centrale comme nous le verrons notamment en contexte tchadien, malgré l'action juridique internationale ou du moins ce qui en reste, et l'existence des instruments juridiques, régionaux, nationaux ainsi que des interventions d'acteurs humanitaires divers et variés, interrogent sur la pertinence des moyens et des dynamiques d'encadrement des susdits acteurs dans leur devoir de protection des réfugiés.

Le Tchad faisant partie des pays signataires de la convention de Genève de 1951 se trouve dans l'obligation d'accueillir, de protéger et de maintenir les réfugiés sur son territoire jusqu'à ce qu'ils décident de repartir chez eux. Il est donc intéressant de regarder de plus près la manière dont ces lois et protocoles sont mis en œuvre par l'Etat tchadien à partir des expériences des réfugiés présents sur son sol. Comme l'observe Bakewelle (2008), les expériences, les circonstances et les perspectives qu'offrent ces réfugiés élargissent la compréhension du régime de leur protection en tant que victimes, leur déplacement s'accompagne souvent des préjugés, des stigmates qui impactent sur leur confort psychologique et rendent plus visible les réalités.

Le Tchad a activement participé au sommet des Nations unies pour les réfugiés et migrants de (septembre, 2016) à New York, s'est engagé à améliorer la situation des réfugiés en facilitant leur inclusion dans la communauté d'accueil. Le 3 mai 2018, le gouvernement a officiellement adhéré au cadre d'Action Global pour les Réfugiés qui a été institué par la

déclaration de New York. Le 18 septembre 2018, le Tchad a lancé son plan d'action global pour les réfugiés avec les acteurs.

Le Tchad est partie de plusieurs conventions parmi lesquelles :

- La convention de Genève de 1951 avec son protocole additionnel de 1967 relative aux réfugiés ;
- la convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique en 1969;
- La Convention relative au statut des apatrides de 1954 ;
- la Convention de 1961 relative à la réduction des cas d'apatridie ;
- la Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) ... et bien d'autres.

Se trouve dans l'obligation d'accueillir, de protéger et de maintenir les réfugiés sur son territoire jusqu'à ce qu'ils décident de repartir eux-mêmes. A ce jour, plus de 8 sites dans la région du Sud du Tchad accueillent les réfugiés centrafricains. L'installation de ces réfugiés a considérablement accru la pression sur les ressources existantes, les besoins humanitaires sont hérités de multiples défis structurels et de chocs successifs qui continuent d'exposer ces réfugiés et la communauté hôte à des crises humanitaires récurrentes augmentant leur vulnérabilité et affectant leur capacité de résilience. L'environnement sociopolitique du Tchad montre que les possibilités d'autosuffisance des réfugiés sont limitées. Ils sont exclus du marché de l'emploi formel, et n'ont pas accès aux besoins de base sociaux. Ce qui a augmenté le risque de vulnérabilité de ces réfugiés rendant leurs conditions de vie difficile dans les camps.

Au regard de ce qui précède, la présente étude s'inscrit centralement dans une approche systémique qui vise à déterminer, d'une part, les facteurs internes et externes qui permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne, et d'autre part déterminer les stratégies d'adaptation gagnante dans le processus de leur intégration socioéconomique dans la société tchadienne. L'opportunité de formuler et positionner le problème d'étude se trouve dans ce contexte, interpellé.

1.2. FORMULATION ET POSITION DU PROBLÈME

Le phénomène des réfugiés pose sans doute un des défis les plus inquiétants de notre siècle ainsi qu'à la communauté internationale, société civile et la politique... Les pays sont

confrontés à un phénomène de grande envergure même pour les institutions publiques. Une population d'environ 100 millions de réfugiés dans le monde selon une estimation du Haut-commissariat des Réfugiés (HCR, 2019); un véritable d'état d'urgence sociale.

Les soutiens dont ils ont besoin peuvent reconstruire leur vie, leur relation ou leur sentiment social à être résilient. C'est ainsi que le psychanalyste psychologue autrichien, Adler dans sa théorie du sentiment social stipule que, toutes les valeurs humaines sont nées des « besoins de la vie sociale ». C'est-à-dire le sens du social est à la base de toute notre activité psychique saine et qui augmente la confiance en soi et l'estime.

1.2.1 Constat empirique et constat théorique

Cette section ressort les éléments qui permettent d'avoir les connaissances qui justifient cette étude.

1.2.1.1. Constat empirique

La question des étrangers en général et celle des réfugiés en particulier est une préoccupation constante pour le Tchad de par sa situation géographique et sa récente stabilité politique. Il apparaît comme la destination privilégiée pour de nombreuses personnes fuyant la persécution ou d'autres événements similaires dans leur pays. Cette position stratégique fait du Tchad un pays sollicité par des nombreux réfugiés d'où leur arrivée massive. En effet, depuis fin 2013 le Tchad connaît un afflux silencieux de réfugiés dans la région située le long de sa frontière orientale avec la République Centrafricaine, un pays en proie à des violences récurrentes. Le nombre des réfugiés a considérablement augmenté entre 2014 allant en 2015.

Ainsi, le Tchad qui a ratifié ces conventions a créé par *Décret n°830/PR/PM/MAT/2011* la Commission Nationale d'Accueil, de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés(CNARR), une institution étatique pour mettre en œuvre la politique gouvernementale en matière de protection et d'assistance des réfugiés et autres personnes concernées par le mandat du HCR.

Il en ressort du mandat de la CNARR en son article 3 du décret n°839/PR/PM/11 du 02 Août 2011 qui définit sa mission ci-après :

- Mettre en application les instruments juridiques internationaux et les lois nationales relatives aux réfugiés et aux demandeurs d'asile ;
- Assurer la protection et l'assistance des réfugiés et des demandeurs d'asile ;
- Lever les ressources humaines, financières et matérielles en faveur des réfugiés et des demandeurs d'asile ;

- Connaître de toutes les questions relatives aux réfugiés et demandeurs d'asile ;
- Faciliter le cadre de retour des rapatriés et leur réinsertion ;
- Etudier et proposer au gouvernement des mesures susceptibles d'améliorer les conditions de vie des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées ;
- Encourager, faciliter et organiser l'accueil des réfugiés et autres Tchadiens dans le cadre du rapatriement librement consenti ;
- Coordonner les activités humanitaires qui relèvent de son mandat

Ceux-ci concernent le droit fondamental des réfugiés au Tchad qui sont entre autres :

- La non-discrimination ;
- Le droit de pratiquer librement sa religion ;
- Le droit à la propriété ;
- Le droit à la liberté d'expression, d'association ;
- Le droit d'ester en justice ;
- Le droit au travail ;
- Le droit à l'éducation ;
- Le droit au logement ;
- Le droit à l'assistance sociale et publique ;
- La liberté de circulation
- Le droit d'obtenir les titres d'identité et les documents de voyage ;
- Le droit transfert de ses avoir ;
- Le droit à la naturalisation...

On constate sur le terrain malgré que le Tchad a ratifié ces conventions il ne parvient plus à garantir ces droits fondamentaux des réfugiés. Vue l'état de précarité des réfugiés que nous avons observé dans la localité.

L'environnement socio-politique du Tchad montre que les possibilités d'autosuffisance des réfugiés sont limitées. Ces derniers sont exclus du marché de l'emploi formel et n'ont pas accès aux besoins de bases sociaux. La pauvreté structurelle et le manque d'initiatives de développement ou l'absence de mesures durables d'accompagnement continuent de fragiliser davantage les conditions de vie des réfugiés dans les camps. Dans certains cas la faible prise en compte de leurs opinions, le manque de formation limite leur employabilité et constitue un obstacle à leur intégration socio-économique.

Les besoins humanitaires au Tchad sont hérités de multiples défis structurels de développement, d'une pauvreté massive et chronique et de chocs successifs qui continuent d'exposer les réfugiés à des crises humanitaires récurrentes les rendant vulnérables et affectant leur capacité de résilience. L'assistance fournie par les organismes travaillant auprès des réfugiés n'a pas été régulière tout au long des quatre dernières années par manque de financement. Avec la diminution des aides humanitaires depuis ces dernières années dus au manque de financement et le retrait de certains organismes dans les camps de Goré. Les réfugiés font face à beaucoup de défis et d'obstacles relativement entre autres aux questions financières, au statut juridique, au manque d'accès aux services de soutien. Les réfugiés sont confrontés aux problèmes sociaux et identitaires. Ils vivent de plusieurs situations stressantes à la suite des difficultés rencontrées dans les camps.

Pour réussir à s'intégrer dans ce contexte de transformation ce qui est une forme d'adversité, les réfugiés doivent mettre en œuvre toutes sortes de stratégies d'adaptation au changement pour faire face aux difficultés.

Ces stratégies d'adaptation se définissent comme « l'ensemble de procédures et de techniques que les individus et des groupes utiliseront afin d'atteindre des objectifs de changement » (Legendre, 2005, p.1262). Les réfugiés doivent alors déployer et actualiser des forces de résilience. La résilience renvoie précisément « à la capacité de l'individu à faire face à une difficulté ou un stress important de façon non seulement efficace, mais susceptible d'accroître sa capacité à réagir plus tard à une difficulté » (Laarousse, 2009, p.219). Michallet (2010) souligne quant à lui que :

« La résilience est le processus dynamique et complexe résultant de l'interaction de facteurs de protection et risque se situant sur les plans personnel, familial et environnemental. Ces facteurs constitutionnels et environnementaux rendraient l'individu résilient, c'est-à-dire capable de récupérer face à des situations difficiles » (Michallet, 2010, p. 12).

On comprendra dès lors que la résilience joue un rôle important dans le processus d'insertion sociale et économique des réfugiés. (Cyrulnik, 2003).

1.2.1.2. Constat théorique

La problématique de la protection des droits de l'Homme en général, et particulièrement celle de la prise en charge des réfugiés par les Etats d'accueil, est singulièrement depuis la dernière décennie, d'une grande actualité, à cause des conflits, des crises socio politiques, et

des catastrophes naturelles à l'origine d'une croissance numérique exponentielle de personnes en déplacements forcés.

Cette situation qui alimente de vifs débats et tensions au sein de la communauté internationale suscite une forte mobilisation de la communauté scientifique dans la recherche de solutions à ce problème. Notre recherche sur le « renforcement de la résilience et l'autonomisation des réfugiés centrafricains du camp de Goré au Tchad » est de ce point de vue loin d'être nouvelle. Elle s'inscrit dans la suite logique des travaux d'illustres universitaires. Loin de prétendre évoquer de manière exhaustive toute la littérature sur la question, nous entreprendrons de relever quelques écrits qui ont traité de cette problématique dans la diversité des démarches, des approches et des contextes qui ont servi de point d'orgue nous permettant d'ouvrir, à travers une grille de lecture différente et un contexte spécifique, l'analyse sur les questions peu ou non abordées, justifiant de l'intérêt de la continuité de notre réflexion.

L'approche de l'écologie humaine semble donc à même de permettre la compréhension et l'explication de la situation des réfugiés au Tchad. En effet, cette approche repose sur une idée centrale qui veut qu'au sens large, l'environnement influence sur le développement humain. Ainsi, l'écologie du développement humain implique l'étude scientifique de l'accommodation progressive et mutuelle entre un être humain qui grandit et les changements des propriétés des milieux dans lesquels la personne vit ; étant donné que ce processus est influencé par les relations entre ces milieux et les contextes qui les englobent. L'objet de l'écologie humaine est la construction d'une « théorie des communautés dans leur environnement » Bronfenbrenner (1979, 1986). C'est donc une approche à la fois sociale, communautaire, familiale et individuelle.

Dans son étude sur les réfugiés syriens, Boram (2018), souligne que les enseignements tirés des réponses à la crise syrienne du déplacement peuvent éclairer les débats plus généraux sur l'élaboration d'intervention qui parviennent mieux à corriger les vulnérabilités, à promouvoir la résilience et à inclure les femmes, les enfants et les jeunes réfugiés dans toute sa diversité. Il ajoute qu'il est rare que les interventions humanitaires identifient et exploitent les stratégies et les capacités d'adaptation positives des femmes, des enfants et des jeunes, et elles ne parviennent assurément pas à impliquer divers membres de ces groupes dans des approches basées sur la résilience.

Les acteurs humanitaires ont besoin de directives supplémentaires pour identifier les facteurs qui favorisent l'accès, la participation et l'autonomisation et pour comprendre

comment les programmes humanitaires peuvent renforcer et soutenir ces facteurs. Il conclut que l'appui sur les ressources et les expériences du secteur du développement, en adaptant et pilotant les directives opérationnelles, en documentant les résultats et en partageant les enseignements sur le genre, la résilience et l'inclusion sociale dans les contextes humanitaires et parvenir enfin à réaliser l'objectif commun de ne laisser personne au bord du chemin. Il faut aussi ajouter qu'il a abordé cette étude sur une approche basée sur la résilience, lacunes et pratiques prometteuses et une approche sur la vulnérabilité.

Dans le même sens, Omolomo (2006), indique que la vie associative, la scolarisation, et l'accès à l'emploi soutiennent la résilience des femmes camerounaises. Chelada (2006), dans son étude, il révèle que : « Pour survivre et se protéger, l'enfant traumatisé par la guerre a besoin d'un entourage sécurisant, compétent, motivant et contenant pour qu'il s'inscrive dans un processus de résilience. Aussi, cette résilience, avec tous les facteurs protecteurs qui ont été élaborés pour s'y adapter ne se trouve pas reconnue par les écoles. Souvent l'adaptation scolaire suite au traumatisme de la guerre ne se produit pas sans certaines difficultés, entraînant des répercussions sur son avenir scolaires ».

Berthe (2006), dans son étude sur la résilience scolaire des orphelins rescapés du génocide qui vivent seuls dans les ménages au Rwanda s'est intéressée sur les éléments positifs retrouvés chez ces orphelins, lesquels s'inscrivent sous la bannière de la résilience scolaire. Il a donc voulu savoir ce qui a favorisé la résilience scolaire de ces derniers, malgré la présence des conditions adverses. Les facteurs susceptibles de favoriser la résilience sont les facteurs individuels, familiaux et extra-familiaux.

Les résultats relèvent que l'interaction des divers facteurs individuels, familiaux et communautaires est à l'origine de la résilience scolaire des étudiants orphelins, ces facteurs ont favorisé leur résilience en atténuant l'impact des facteurs à risque auxquels ils sont exposés ou ont été exposés. Ces résultats ne sont pas généralisables à d'autres populations, mais ils offrent des pistes pour les interventions et les recherches ultérieures dans le domaine de la résilience au sein de la communauté rwandaise. Il est important de mentionner que le processus de la résilience scolaire des participants évolue progressivement et qu'il n'est pas atteint de façon définitive. Ils baignent encore entre les facteurs de risque et les facteurs de protection continuellement et nous supposons qu'il en sera longtemps ainsi. Leur résilience sera à négocier tout au long de leur vie, vu l'ampleur des blessures vécues et le contexte socio-économique dans lequel ils évoluent. Ainsi, les ressources individuelles et celles de l'environnement sont à

exploiter pour promouvoir la résilience de ceux qui souffrent des conséquences du génocide, ainsi que d'autres jeunes et adultes confrontés à l'adversité.

Castro (2020), constate que le parcours migratoire en région éloignée s'élabore et se structure sous l'influence de la résilience. Toutes les familles qui ont immigré ont vécu des situations hautement stressantes et ont réussi à s'insérer, et même à se faire une place dans la société québécoise au fil des années. Pour lui, les facteurs internes favorisant la résilience sont d'ordre familiaux, psychologiques et des facteurs issus de la religion. En ce qui a trait aux facteurs externes, on retrouve la culture, les institutions d'enseignements, le réseau communautaire, le réseau social et l'économie. Cependant cette étude n'aborde pas ce qui cause les différences dans la résilience selon l'origine des familles. Il est nécessaire que des recherches futures soient faites pour analyser les facteurs internes et externes qui ont été adoptés par les familles en situation d'immigration, ainsi que sur les stratégies gagnantes des familles mixtes (canadienne et immigrante), ou déjà installées dans de grands centres urbains, par exemple Montréal, Toronto et Vancouver etc.

Mélanie (2015), explore quelques variables pour rendre compte des déterminants impliqués dans la résilience psychologique. Il s'agit de la qualité de la mentalisation par des indicateurs multifactoriels qui reçoivent une confirmation empirique indiscutable. Cependant pour asseoir leur importance et pouvoir généraliser ce constat, il importerait dans les recherches futures de le vérifier sur un échantillon plus important.

En terre d'accueil, les réfugiés font face à beaucoup de défis et d'obstacles relativement entre autres aux questions financières, au statut juridique, aux manques d'accès aux services de soutien et aux limitations de langue, ce qui rend leurs conditions de vie difficiles (Arcand, et al., 2009 ; Bahi & Piquenal, 2013; Boulet, 2016; Mulatris 2010 ; Okrainec et al., 2017; Organisation de Coopération et de développement économique (OCDE, 2015); Watkins et al., 2012) ; Zhu & Helly, 2013).

Pour réussir à s'intégrer dans ce contexte de transformation, ce qui est une forme d'adversité, les réfugiés doivent mettre en œuvre toutes sortes de stratégies d'adaptation au changement pour faire face au processus de difficulté migratoire (Carranza, 2008 ; Hernandez, 2014 ; Nourbucier & Chanpertier, 2013). Ces stratégies d'adaptation se définissent comme « l'ensemble de procédures et de techniques que les individus et des groupes utiliseront afin d'atteindre des objectifs de changement (Legendre, 2005, p.226). Les réfugiés doivent alors déployer et actualiser leur résilience.

On comprendra dès lors que la résilience joue un rôle important dans le processus d'insertion sociale et économique des réfugiés (Cyrulnik, 2003 ; Rachedi & Legault, 2008 ; Rutter, 2002 ; Vatz-Laaroussi, 2005).

Pour Batista et al. (2009) et Vatz-Laaroussi (2009), deux aspects viendraient composer la résilience. L'un est historique et la mémoire familiale, qui représente ce que les familles désirent transmettre à leurs enfants pour permettre leur enracinement à la culture d'origine ; l'autre est la transmission de valeurs favorisant leur progression dans la société d'accueil. La présence d'amis de leur pays d'origine et de leur milieu d'accueil, la musique, le sport ainsi que la religion sont de fortes composantes de la résilience (Vatz-Laaroussi & Rachedi, 2004). Elles représentent des forces spéciales pour surmonter le deuil du départ. Ainsi, un réseau transnational reposant sur des liens forts, même à distance peut constituer un véritable tuteur de résilience pour les familles, un appui rassurant et incontournable leur permettant d'envisager l'avenir et de poursuivre ainsi leur projet de vie sur les plans identitaires et familiale (Madibbo, 2018).

En dénonçant la timidité des actions des organes de l'ONU et de la commission des Droits de l'Homme dans la protection des réfugiés dans son ouvrage intitulé « *La défense internationale des Droits de l'Homme* », (J, L. Mathieu , 1998) ,souligne sans le regretter, que les instances susdites ne se sont pas suffisamment intéressées à l'application des textes internationaux des Droits de l'Homme dans le cas des demandeurs d'asile et des réfugiés. L'étude bien forte intéressante fait une ébauche du constat d'échec des institutions onusiennes en matière de protection des Droit de réfugiés mais s'attarde en grande partie sur des solutions globales aux inflexions constatées dans ce domaine.

Dans son étude, Rosenhlatt (1999) expose après s'être interrogé sur les causes qui produisent les réfugiés dans le monde, le drame humanitaire que présente la question des réfugiés surtout en Afrique. Il s'en est rendu à l'évidence dans ces travaux que les réfugiés constituent des cibles pour les politiques du moment, où, ils sont pris en otages dans des conflits armés pour lesquels ils n'en sont pour rien. Ensuite, il souligne leur nature indésirable ailleurs car, selon l'auteur, les réfugiés portent les malheurs d'insécurité.

Rosenhlatt assigne l'entière responsabilité aux dirigeants d'Etat et aux hommes politiques. Ainsi pour lui, la recherche des solutions aux problèmes de réfugiés, pour qu'elle soit durable, doit être abordée essentiellement sous un angle politique et non humanitaire. Enfin il conclut que « la seule vraie manière de résoudre le problème des réfugiés est de punir ceux-là même qui sont à l'origine des troubles », malheureusement, il n'en a pas donné les recettes.

Pour sa part, Steinbruner (1992), va plus loin dans la recherche des solutions aux problèmes du réfugié. Pour lui, si les conflits perdurent et créent autant de problèmes tant dans les pays d'origine que dans les pays d'asile, c'est parce que la « communauté internationale n'a pas développé ni les principes, ni les mécanismes de rétablissement de l'ordre civil là où il a cessé d'exister dans un Etat souverain ». Il déplore à cet effet l'inexistence d'une politique d'actions préventives et d'interventions efficaces en cas de crises. Il parle de « principes de légitimité » qui consiste à rétablir dans les pays producteurs des réfugiés, l'Etat de droit et de l'ordre civil dans des circonstances où ils ont cessé d'exister.

A ce titre, il revient à la communauté internationale d'y veiller, car selon l'auteur, toute action efficace doit avoir un caractère largement international. En outre, il précise qu'une telle politique de résolution de problème des réfugiés doit s'appuyer simultanément sur une large diversité de tradition politique et culturelle. Enfin, il parle de « dimension opérationnelle ». Elle consiste à envisager des solutions de manière préventive. Les mesures préventives constituent la meilleure des solutions durables pour les réfugiés. Pour l'auteur, l'établissement d'un Etat de droit solidaire et de rétablissement de l'ordre civil constituent des conditions sine qua non pour la dispersion des milices.

Les écrits actuels montrent un intérêt important sur les réfugiés, mais peu sont axés sur la résilience chez les réfugiés. En ceci, cette étude prend sa valeur et sa contribution dans la production de nouvelles connaissances, car sa singularité est d'explorer la résilience chez les réfugiés dans la localité de Goré au Tchad.

1.3. PROBLÈME SPÉCIFIQUE DE L'ÉTUDE

Au Tchad la question de la protection des réfugiés constitue une préoccupation majeure et constante. Sa localisation géographique et sa récente stabilité politique relative, lui confèrent le statut de pays d'accueil et constitue ainsi le berceau d'espoir pour de plus d'un nombre de personnes fuyant les persécutions et d'autres similaires dans les pays frontaliers.

Etant signataire de plusieurs conventions internationales et régionales relatives aux statuts des réfugiés, le Tchad doit se munir de politiques pour favoriser l'accueil et l'intégration des réfugiés sur son territoire. S'agissant de la responsabilité du droit international dans la protection, les droits des réfugiés sont clairement énoncés dans divers instruments juridiques internationaux, à l'instar de la convention de Genève de 1951 relative aux statuts de réfugiés et son protocole additionnel de 1967. Ces droits engagent les Etats à accorder à chaque réfugié, le droit d'asile et à leur reconnaître un bloc d'assistance constitué d'une assistance alimentaire.

C'est-à-dire le droit de bénéficier des vivres encore appelé secours nutritionnels, une assistance médicale, une éducation, et une aide au rapatriement. Plus spécifiquement il est question de garantir sans discrimination aux populations réfugiés ou déplacés le respect total de leurs droits selon l'esprit et la lettre des droits de l'Homme internationaux, de la loi humanitaire internationale, de la loi internationale des réfugiés, en conciliant l'impératif de leur protection et la sauvegarde des intérêts des Etats hôtes.

Malgré ces excellentes dispositions les réfugiés peuvent être affectés par divers problèmes. Le constat fait sur le terrain indique que l'environnement sociopolitique du Tchad montre que les possibilités d'autosuffisance des réfugiés sont limitées. Ils sont exclus du marché de l'emploi formel, et n'ont pas accès aux besoins de base sociaux. Leur prise en charge devient de plus en plus difficile.

Les discussions conduites par HRP (2019) soulignent que, les besoins humanitaires sont hérités de multiples défis structurels de développement, d'une pauvreté massive et chronique et de chocs successifs qui continuent d'exposer les réfugiés à des crises humanitaires récurrentes ; exacerbant leurs vulnérabilités.

La pauvreté et le manque d'initiative de développement ou l'absence de mesures durables d'accompagnement continuent de fragiliser davantage les conditions de vie des réfugiés dans les camps. La dégradation de l'environnement et des ressources biologiques, le changement climatique, la croissance démographique plus rapide que la croissance économique et les faibles progrès agricoles, auxquels se rajoutent les chocs dus à l'insécurité dans les sites ; expliquent les précarités de vie de ces réfugiés dans les camps.

Selon le PAM (2017) ; le retrait de plusieurs acteurs humanitaires dans les sites des réfugiés, suite au manque de financement, couplé à l'absence de programmes de développement et de solutions durables a entraîné la réduction des standards humanitaires dans tous les secteurs particulièrement dans les camps.

L'insuffisance de ressource constitue aussi un autre problème. L'assistance du Programme Alimentaire Mondiale (PAM) au profit de ces réfugiés n'a pas été régulière depuis les quatre dernières années. La valeur du coupon est passée de 6000f/mois à 3000F/mois. Cette ration réduite de moitié ne couvre pas tous les besoins alimentaires et rendant leur condition de vie difficile. Les organismes communautaires sont confrontés à un manque de services spécialisés et d'outils nécessaires pour bien intégrer les réfugiés à long terme (Cheug, 2008).

L'absence de documentation civile pour les réfugiés constitue un véritable facteur limitant leur liberté de mouvement, d'autosuffisance, l'accès aux services sociaux de base et par conséquent leur intégration socio-économique.

Dans les camps, les réfugiés font face à beaucoup de défi et d'obstacles relativement entre autres aux questions financières, au statut juridique, au manque d'accès aux services, de soutien et de limitation de langue ce qui rend leurs conditions de vie difficile (Holland & Bell, 2017 ; OCDE, 2015).ainsi qu'aux situations stressantes, aux crises identitaires et sociales.

Face à ces difficultés, les réfugiés sont contraints de faire recours à toutes sortes de stratégies pour remédier aux conditions de vie difficiles. Pour réussir à s'intégrer dans ce contexte de transformation ce qui est une forme d'adversité. Les réfugiés doivent mettre en œuvre toutes sortes de stratégies d'adaptation au changement pour faire face aux difficultés. Ces stratégies se définissent comme « l'ensemble de procédures et de techniques que les individus et des groupes utiliseront afin d'atteindre des objectifs de changement » (Larroussi, 2009, p.219).

La résilience faut-il le rappeler touche tous les domaines de la vie des réfugiés : la santé, l'éducation, la famille, la protection, les jeux et les loisirs, la formation socioprofessionnelle, l'emploi, etc. A cet effet, tout ceci constitue les facteurs de résilience et se trouve au centre des enjeux. Ce qui permet en d'autres termes l'autonomisation des réfugiés. Les réfugiés doivent alors déployer et actualiser des forces de résilience. Dès lors la résilience joue un rôle important dans le processus d'insertion sociale et économique des réfugiés (Cyrulnik, 2003).

La problématique actuelle est la méconnaissance des facteurs internes et externes qui permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne. Ainsi que les stratégies gagnantes dans le processus d'intégration socioéconomique de ces réfugiés centrafricains. Pendant leurs parcours, ils traversent toutes sortes de situations stressantes telles que la perte du réseau naturel et social, un choc culturel et identitaire, les difficultés liés à la langue, et à la reconnaissance de leurs expériences professionnelles acquises dans leurs pays d'origine et les ennuis associés aux conditions climatiques difficiles (Carol, 2020).

C'est fort des constats qui précèdent que notre étude se fonde sur le « renforcement de la résilience et autonomisation des réfugiés centrafricains du camp de Goré au Tchad » comme préalable indispensable à l'insertion sociale et économique de cette couche vulnérable de la population et ouvre la voie à un questionnement.

1.3.1. Question de l'étude

La présente recherche voudrait s'appesantir sur deux types de questions : une question principale qui en est le fil conducteur et des questions secondaires ou spécifiques de notre recherche.

1.3.1.1. Question principale

La question principale permet de cerner cette étude, de l'orienter et d'organiser les idées afin de réaliser les objectifs. Son but est d'opérationnaliser le thème de cette présente recherche en vue d'une meilleure compréhension. Suite à la problématique qui précède la formulation de la question principale de recherche se fera comme suit: *la résilience favorise -t-elle l'intégration socio-économique des réfugiés centrafricains dans la société tchadienne?*

Toutefois cette question ne pouvant être directement vérifiée, il importe de voir les questions secondaires qu'elle peut générer.

1.3.1.2. Questions spécifiques ou secondaires

Les questions secondaires sont la décomposition de la question principale. Dans cette étude, nous en avons formulé trois(03):

- Quels sont les facteurs internes qui permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne ?
- Quels sont les facteurs externes qui permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne?
- Quelles sont les stratégies d'adaptation qui permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne?

1.4. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Selon (Dewey ,1999), « avoir un objectif, c'est avoir l'intention de faire quelque chose et percevoir la signification des choses à la lumière de cette intention ». En ce qui nous concerne, on distinguera l'objectif général d'une part, et les objectifs secondaires d'autre part.

1.4.1 Objectif principal de l'étude

- Déterminer comment la résilience favorise l'intégration socio-économique des réfugiés centrafricains dans la société tchadienne.

1.4.2. Objectifs spécifiques

- Déterminer les facteurs internes qui permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne.
- Déterminer les facteurs externes qui permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne.
- Déterminer les stratégies d'adaptation qui permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne.

1.5. HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE

L'hypothèse suppose une affirmation provisoire suggérée comme explication d'un phénomène. Elle sert à engager une réflexion plus ou moins approfondie et orientée vers des informations précises. Pour (Grawitz, 2001, p.398) l'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs et permet de les interpréter, de leur donner une signification qui, vérifiée constituera un élément possible de la théorie. Selon la position de Grawitz une hypothèse est donc une affirmation provisoire concernant la relation entre les variables et qui, après l'expérimentation peut être confirmée ou infirmée. Dans le cadre de ce travail, les hypothèses évoquées sont : l'hypothèse générale d'une part et les hypothèses spécifiques d'autre part.

1.5.1. Hypothèse générale

Elle est une réponse directe qui résulte de la question de recherche et qui met en relation deux types de variables. Dans cette étude notre hypothèse est formulée de la manière suivante: *la résilience favorise l'intégration socio-économique des réfugiés centrafricains dans la société tchadienne.*

1.5.2. Hypothèses spécifiques

Ces hypothèses de recherche permettent de mener à bien cette recherche plus qu'elles sont plus concrètes et sont des propositions de réponses aux aspects particuliers de l'hypothèse générale. Ainsi la formulation des hypothèses secondaires sont:

HR₁. Les facteurs internes permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne.

HR₂. Les facteurs externes permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne.

HR₃. Les stratégies d'adaptions permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique.

1.6. INTÉRÊT ET PERTINENCE DE L'ÉTUDE

Selon Sillamy (2006, p. 145), l'intérêt est ce qui importe à un moment donné. Vue sous cette perspective, nous avons dégagé des intérêts de notre étude en trois dimensions : scientifique, académique et personnel. Lorsqu'on parle de réfugié, on voit immédiatement des colonnes de personnes jalonnant les routes, sans distinction, fuyant devant l'horreur que causent les conflits, les violences. Ces images que l'on voit aussi bien sur les écrans de télévision que dans les différents journaux et organes de presse, suscitent plusieurs interrogations : qui sont-ils ? Où vont-ils ? Que deviennent-ils ? Comment vivent-ils ? Toutes ces questions nous ont amené à nous intéresser à ces personnes afin de pouvoir comprendre le climat dans lequel se déroule leur voyage dans le monde en général et au Tchad en particulier. Plus précisément les stratégies pour assurer leur accueil au sud du pays du Tchad.

1.6.1. Intérêt de l'étude

Dégager l'intérêt de l'étude consiste à préciser en quoi ce travail est important et quelle solution il doit apporter au problème posé. En clair, il s'agit de déterminer la contribution du travail dans le domaine scientifique d'une part, et sur les principaux bénéficiaires et utilisateurs d'autre part. Vue sous cette perspective, cette étude revêt trois intérêts : scientifique, académique, et personnel qui rend compte de sa pertinence.

1.6.1.1. Intérêt scientifique

L'intérêt scientifique peut s'entendre comme l'apport que l'étude d'un fait social donne et ajoute à la science. L'intérêt scientifique de ce travail repose sur le fait qu'il se veut une contribution à la problématique portant sur la résilience chez les réfugiés ainsi que leur autonomisation en passant par l'intégration socioéconomique. Toute discipline scientifique qui à caractère scientifique dispose d'un corps constitué de connaissances. Non pas de connaissances figées, mais celle qui par le biais de recherches nouvelles se complètent et se

perpétuent. C'est dans cette grande optique que s'inscrit notre travail. Cette étude porte sur le sujet intitulé « renforcement de la résilience et autonomisation des réfugiés centrafricains des camps de Goré au Tchad ».

Il convient de noter que ce champ d'étude est dominé dans la littérature scientifique par les psychologues, les Anthropologues et les sociologues. D'autre part, pour ce qui est des facteurs intervenant dans la prise en charge psychologique chez les personnes en état de stress post-traumatique comme les réfugiés, les recherches précédentes ont essentiellement pris en compte l'interaction entre l'évènement de violence et l'environnement de résilience. Au plan d'éducation spécialisée, elle contribue à la compréhension de la nécessité de démarches éducationnelles pour améliorer l'intervention psychologique

1.6.1.2. Intérêt académique et méthodologique

Sur le plan académique, ce travail peut servir aux étudiants chercheurs ou tous ceux qui veulent mener de recherche dans le domaine de la résilience des réfugiés. Du point de vue méthodologique, la méthode qualitative est une démarche scientifique qui permet d'avoir les informations sur le vécu des personnes. Elle peut aussi être définie comme l'ensemble des méthodes des procédés et des règles permettant de choisir les outils statistiques adaptés à une analyse des données. Cette méthode a plusieurs outils de collecte de donnée parmi lesquels on peut citer interview. Ce dernier permet de mettre en confiance les enquêter pour entrer dans l'intimité de leurs vécus. Elle permet au chercheur de contrôler la qualité de ses recherches, de répondre à ses objectifs et de tester les hypothèses formulées

Cette étude nous permet, de mettre en exergue les spécificités de la recherche qualitative qui consiste à mettre l'ensemble des techniques et des moyens utilisés afin d'apprécier la véracité du cadre théorique suivant plusieurs méthodes.

1.6.1.3. Intérêt personnel

L'intérêt personnel de ce travail est d'améliorer nos connaissances et capacités d'analyse en matière de recherche scientifique mais aussi de la compréhension des événements qui se déroulent sur la scène internationale en ce qui concerne le phénomène de réfugiés. Ce mémoire peut nous permettre de mieux connaître le vécu quotidien des réfugiés et le rôle des acteurs humanitaires, ONG et associations qui interviennent dans l'amélioration des conditions de vie des réfugiés au Tchad.

1.6.2. Pertinence de l'étude

Cette étude est pertinente dans la mesure où elle s'inscrit dans un champ qui touche la protection des droits de l'homme. Cette recherche vise à produire des connaissances utiles pour les acteurs gestionnaire (directs ou indirects) voir les décideurs, ce qui en assure la pertinence sociale. La pertinence du cadre conceptuel tel que produit au terme de la recherche est assurée à la fois par le fait que nous nous appuyons sur des cadres existants car, à l'heure où les actualités nationales et internationales sont concentrées sur les conflits armés, les guerres civiles, le terrorisme, l'insécurité et les réfugiés, il est important pour nous de s'intéresser aux événements dominants de la scène internationale en générale et particulièrement sur la vie sociale et psychologique des réfugiés victimes de ces différentes crises. Il est pertinent du point de vue de l'acuité scientifique de s'intéresser à la mouvance d'un jeu des acteurs dont la mine ne reflète pas une position sociale commune. Car, la résilience touche tous les domaines de la vie de ces réfugiés : santé, l'éducation, la famille, la protection, les jeux et les loisirs, logement, la formation socioprofessionnelle etc.

Beaucoup de chercheurs travaillent sur les réfugiés, mais orientent plus leur recherche sur les causes, les manifestations, les conséquences du phénomène des réfugiés. L'accroissement de nombre de personnes relevant de la compétence du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés au Tchad montre la nécessité de mener une étude sur les réfugiés dont la population est à 667,586 selon la statistique de CNARR, HCR, IOM (2019). Vue ce nombre important qui met en mal la cohabitation pacifique entre les autochtones et les réfugiés. Ces derniers font face aux difficultés relativement aux questions de finance, statut juridique, le manque d'accès aux services de base La gestion escomptée par le HCR et ses partenaires devient critique plongeant les réfugiés dans le désarroi. C'est pour cette raison que nous avons intitulé notre sujet : « *renforcement de la résilience et l'autonomisation des réfugiés centrafricains dans les camps de Goré au Tchad* ». En choisissant le domaine de la résilience des réfugiés, nous souhaitons à travers cette étude, trouver des éléments de réponse pouvant résoudre le problème de leur intégration socioéconomique, qui préoccupe tant le HCR, le gouvernement Tchadien et d'autres acteurs humanitaires en présence dans la prise en charge des réfugiés.

1.7. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE

Tout travail de recherche devrait être spécifique car ne pouvant rendre compte d'un objet dans sa globalité, notre étude est circonscrite aussi bien, sur le plan thématique liée à la spécialité, temporel que géographique.

1.7.1. Sur le plan thématique

La question de la résilience chez les réfugiés est un champ de recherches extrêmement vaste et complexe en sciences humaines, sociales et éducatives. Il serait donc prétentieux de de pouvoir la traiter de façon exhaustive dans le cadre d'un Master.

La présente étude s'inscrit dans l'ancrage thématique de l'éducation spécialisée qui s'intéresse aux personnes à besoin spécifique, vulnérable ou qui sont en situation d'inadaptation. Ainsi, le handicap social et conseil est l'une des spécialités de l'éducation spécialisée qui a pour finalité d'influencer sur l'action collective, individuelle de l'homme pour sa mobilisation et sa construction pour un changement de comportement positif, afin de contribuer au développement, à l'autonomisation de la société et des groupes qui la composent. Son but ultime consiste à aider les personnes afin qu'ils puissent s'insérer, s'intégrer et se socialiser.

1.7.2. Sur le plan géographique

Du point de vue spatial, cette étude a pour cadre spatiale le Tchad et pour le cadre opérationnel la région du Logone oriental plus précisément la ville de Goré. Le département de la Nya-Pendé, de sa situation géographique à l'extrême Sud du Tchad, est une localité frontalière avec la République Centrafricaine.

1.7.3. Sur le plan temporel

La chronologie de ce travail de recherche sur le « *renforcement de la résilience et l'autonomisation des réfugiés des camps de Goré au Tchad* », débute en novembre et doit en principe être achevé au plus tard le 30 juin 2022. C'est durant cette période que nous allons collecter les données de source primaires et les données de source secondaires. La recherche documentaire dans les bibliothèques, en ligne via l'internet et dans les institutions spécialisées. C'est aussi pendant cette période que nous ferons des descentes sur le terrain afin de collecter les données auprès des acteurs et les réfugiés.

CHAPITRE 2 : RÉFUGIÉS ET QUESTION DE RÉSILIENCE DANS LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

La revue de la littérature plus précisément appelée revue de la documentation scientifique consiste à « consulter des livres des revues spécialisées et des actes de colloques scientifiques traitant du thème abordé dans le projet de recherche » (Nkoum, 2015, p.46). Dans ce chapitre de notre recherche, nous allons passer en revue la littérature sur les conflits armés et leurs conséquences. L'accent est mis sur le cas du conflit en République Centrafricaine. Mais avant d'y parvenir, nous allons au préalable définir les concepts qui entourent cette étude. L'accent sera mis sur les différentes utilisations de la résilience.

2.1. DÉFINITION DES CONCEPTS DE L'ETUDE

2.1.1. Résilience

La résilience présente une histoire plus variée en termes disciplinaire et conceptuel. Ce concept a été utilisé dans divers domaines, de l'écologie à l'économie en passant par la physique. À l'origine, le terme résilience provient de deux racines étymologiques : ré qui indique un mouvement en arrière et satire qui signifie sauter (Anaut, 2003). L'une des premières utilisations d'un terme s'apparentant à la résilience, est apparue au Moyen-âge, ce qui signifiait se libérer de ses obligations d'un contrat (Michallet, 2009). Plus tard, les Anglo-Saxons donnent au mot résilient le sens de rebond. Ces deux significations du terme coexistent toujours aujourd'hui dans les multiples définitions de la résilience.

Plus particulièrement en psychologie, l'utilisation du terme résilience a émergé en 1982 suite à une étude ayant débutée en 1955.

Du point de vue psychologique la résilience se révèle face à des stress importants ou cumulé face à des traumatismes ou des contextes de vie à valeurs traumatique. Il s'agit selon Anaut (2003) d'un nouveau modèle basé sur une approche multifactorielle ; tenant compte à la fois des facteurs de vulnérabilité et des facteurs de protection des sujets et des groupes (famille ; communauté...). Désignant en sciences humaines entre autre comme la capacité de surmonter le traumatisme et de se reconstruire malgré les blessures, cette définition n'est pas unique et peut être complétée selon les auteurs par d'autres approches de comportement de l'individu devant l'adversité ou celui-ci réussit à s'en sortir alors même que les pronostics les plus raisonnables s'avéraient complètement défavorables. Ainsi pour Anaut (2003), « la résilience

peut se définir comme la capacité de sortir vainqueur d'une épreuve qui aurait pu être traumatique avec une force renouvelée. La résilience impliquant l'adaptation face au danger ; le développement normal en dépit des risques et le ressaisissement de soi après un traumatisme ».

D'après Anaut (2005) ; la notion de résilience se définit selon le domaine :

En physique la résilience signifie littéralement la capacité ou l'aptitude à résister aux chocs. Insistant sur le rôle de l'attachement dans la genèse de la résilience, Bowlby la définissait ainsi : « ressort moral, qualité d'une personne qui ne se décourage pas, ne laisse pas abattre.

En science Humaines (psychologie ; sociologie ...), la résilience peut être considérée comme un processus dynamique impliquant l'adaptation positive dans le cadre d'une adversité significative.

Pour cette étude, deux définitions de la résilience sont retenues. Il s'agit de celle de Laaroussi (2009, p.19) qui stipule que, la résilience renvoie précisément « à la capacité de l'individu de faire face à une difficulté de façon non seulement efficace, mais susceptible d'accroître sa capacité à réagir plus tard à une difficulté ». Ainsi que celle de Michallet(2010), « la résilience est le processus dynamique et complexes résultant de l'interaction de facteur de protection et de risque se situant sur les plans personnel, familial et environnemental. Ces facteurs constitutionnels et environnementaux rendraient l'individu résilient, c'est-à-dire capable de récupérer face à des situations difficiles »

2.1.2. Réfugié

Étymologiquement, le mot réfugié provient du verbe latin *refugium*, qui signifie alors, le lieu où l'on se retire pour échapper à un danger. Autrement dit, il s'agit de se mettre à l'abri du danger (par exemple dans les églises, les hautes montagnes et dans les territoires d'un Etat souverain). Ce mot a été employé au XVIIe siècle pour désigner les protestants français contraints à l'exil après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. A la même époque, le mot allemand « fluchtling » désigne autant de vagabonds, les fugitifs que les réfugiés. Pendant cette période, le terme « réfugié » prête encore de confusion car, il ne fait aucune distinction entre personne en fuite pour échapper à la justice et celles qui fuient une persécution politique, religieuse ou raciale. Le réfugié se distingue de l'immigré par ce qu'il a été contraint de quitter son pays d'origine, non en raison d'une nécessité économique, mais à la suite d'évènement qui, aux termes de la définition retenue par la convention de Genève de 1951 ne fait pas de lui un

réfugié. Un réfugié est non plus un apatride. Car ce dernier est pour le HCR, une personne qui ne serait considérée comme ressortissant national par aucun Etat. Alors que, c'est un problème qu'on rencontre fréquemment dans les Etats en proie à des troubles politiques.

Cependant, certaines personnes sont exclues du statut de réfugié soit par ce qu'elles n'ont pas besoin de protection internationale soit par ce qu'elle ne la mérite pas. Il s'agit notamment de personnes susceptibles d'être considérée comme des auteurs de violences ayant commis un ou plusieurs des actes suivants :

- Crime contre la paix, crime de guerre ou crime contre l'humanité ;
- Crime grave de droit commun avant l'admission dans le pays d'asile ;
- Actes contraires aux objectifs et aux principes des Nations Unies.

Au terme de ces définitions, l'on peut comprendre que les réfugiés font l'objet de persécution ou de menace qui engendre la survenue de la violence. Nous comprenons par-là qu'il faut la capacité de la résilience pour supporter tout ceci.

2.1.3. Autonomisation :

L'autonomisation est un concept polysémique qui revêt de différentes significations dans divers contextes socio-culturels et politiques. Ce concept signifie qu'un individu (femme et homme) a les moyens de contrôler sa propre vie : décider de ce qu'il veut faire, acquérir des qualifications (pour faire reconnaître ses propres qualifications et connaissances), renforcer la confiance en soi, résoudre ses problèmes et développer son autosuffisance. Il s'agit à la fois d'un processus et d'un résultat.

Le concept de l'autonomisation vient du mot autonomie. Etymologiquement l'autonomie vient du grec et se décompose ainsi « *autos* » signifie le même, ce qui vient de soi et évoque les actions individuelles du sujet et « *nomos* » règles établies par la société qui se régit par ses lois. L'autonomie est la liberté de comportement d'un individu, la faculté d'agir avec indépendance.

Au sens littéral, Rocque (1999) définit l'autonomie comme « la capacité d'une personne à décider, à mettre en œuvre ses décisions et à satisfaire ses besoins particuliers sans sujétion à autrui. Une personne autonome est capable d'agir par elle-même, de répondre à ses propres besoins sans être influencée. L'autonomie se définit aussi comme « une possibilité pour une personne d'effectuer sans aide les principales activités de la vie courante, qu'elles soient

physiques, mentales, sociales ou économiques et de s'adapter à son niveau » (Warchal, 2012, p.87).

Selon le Dictionnaire *petit Larousse* (2003), le terme autonomisation désigne le processus par lequel une personne ou une collectivité se libère d'un état de sujétion, acquiert la capacité d'user de la plénitude de ses droits, s'affranchit d'une dépendance d'ordre social, moral ou intellectuel. En effet, ce terme a fait l'objet d'utilisations multiples et variées et s'apparente à d'autres termes familiers tels que la participation, l'émancipation, l'autonomie, la responsabilité, l'initiative etc. Les débats qui ont eu lieu dans différents contextes socio-économiques et la diversité des définitions ont fait de l'autonomisation un terme « fourre-tout ».

La Banque Mondiale (BM) propose autre approche, similaire (Wallerstein, 2006). Elle définit l'autonomisation comme « le processus de renforcement de la capacité des individus ou des groupes à faire des choix et à transformer ces derniers en action et résultats désirés » à « bâtir des ressources individuelles et collectives et à améliorer l'efficacité et l'équité du contexte organisationnel et institutionnel qui préside à l'utilisation de ces ressources » et « l'accroissement des avoirs et des capacités des personnes pauvres, dans le but de leur permettre de mieux participer, négocier, influencer, maîtriser et responsabiliser les institutions qui ont une incidence sur leurs vies ».

Pour notre part, il s'agit de la capacité des réfugiés à disposer eux-mêmes des ressources matérielles et financières afin de se prendre en charge. Dans le cadre de ce travail, l'autonomisation désigne la capacité des individus, des ménages ou des communautés à satisfaire leurs besoins essentiels, à jouir de leurs droits humains d'une manière durable et la vivre dans la dignité.

2.1.4. Intégration

Du latin « integrare », renouveler, rendre entier. L'intégration désigne le fait d'entrer dans un tout, dans un groupe ; dans un pays ; etc. l'intégration est donc le processus qui permet à une personne ou groupe de personnes de se rapprocher et de devenir membre d'un groupe plus vaste par l'adoption des valeurs et des normes de son système social. Dictionnaire Larousse. Selon Sayad (1994), l'intégration « c'est un processus dont on constate le terme, les résultats, mais qu'on ne peut saisir en cours d'accomplissement, car il engage tout l'être social des personnes concernées et aussi de la société dans son ensemble... C'est un processus qui, dans le meilleur des cas, peut se constater sans plus ; et s'il peut, à la rigueur, être contrarié par quelque action

extérieure qui lui soit défavorable, il n'est pas sûr qu'il puisse être orienté, dirigé, volontairement favorisé ».

Dans le cadre de ce mémoire, La définition retenue était basée sur les travaux de Jacqueline Costa-Lascoux (1995) pour qui « *l'intégration exprime une dynamique d'échange où chacun accepte de se constituer partie du tout et s'engage à respecter l'intégrité de l'ensemble* ».

➤ **Stratégie**

Les stratégies d'adaptation se définissent comme « l'ensemble de procédures et de techniques que les individus et des groupes utiliseront afin d'atteindre des objectifs de changement » (Legendre, 2005, p.1262).

2.2. CONFLITS ARMÉS ET CONSÉQUENCES

Cette section est consacrée pour passer en revue la littérature sur les conflits armés et leurs conséquences.

2.2.1. La crise centrafricaine

La crise centrafricaine a commencé après la prise de pouvoir par la coalition rebelle Séléka le 24 mars 2013, des poches de résistance se sont formées et ont combattu le nouveau régime. Les milices Anti-Balaka, à l'origine des milices paysanne formées pour lutter contre les coupeurs de routes en 2009, se sont reformées. Dans le courant de 2013, les combats ont forcé au déplacement des centaines de milliers de personne, dont plusieurs dizaines de milliers à l'étranger (réfugiés) et plusieurs massacres à caractère ethnique ou religieux.

Dès lors, plusieurs pays et organisations internationales précités avaient envoyé des troupes de maintien de la paix. Parmi ceux-ci, on trouve la France, qui a monté l'opération Sangaris (2.000 hommes), l'Union européenne, avec sa mission EUFOR-RCA (700 hommes), et l'Union africaine, qui a mis sur pied sa Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA, jusqu'à 6.000 hommes de plusieurs pays d'Afrique Centrale). En septembre 2014, la MISCA a été remplacée par une mission de l'ONU, la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA), comptant environ 10.000 soldats et policiers, principalement d'Asie et d'Afrique. Les principaux objectifs de ces troupes étrangères sont de stabiliser le pays, étendre l'autorité du gouvernement et désarmer les milices.

Le 10 mai 2015, un accord de démobilisation/désarmement/ réintégration (DDR) a été signé par les leaders des Séléka et Anti-balaka. Cependant, les accords ont du mal à être

appliqués : à la fin septembre, une nouvelle flambée de violences entre chrétiens et musulmans a fait plusieurs dizaines de morts à Bangui sans compter des réfugiés et de déplacé de guerre. La situation sécuritaire demeurant instable et imprévisible au nord de la RCA, car le pays reste divisé en zones d'influence des milices tandis que le contrôle du gouvernement sur le territoire demeure quasi-inexistant malgré le nombre important des interventions militaires pour stabiliser la RCA. Ce conflit est la cause d'un nombre important des déplacés et des réfugiés centrafricains dans les pays dans voisins de la RCA.

2.2.2. Conséquences des conflits armés

En l'espace d'un siècle, l'humanité a été durement éprouvée, affectée par les énormes atrocités dues essentiellement aux deux guerres mondiales. Aussi la problématique de la dignité de l'être humain s'est posée avec acuité.

En Afrique centrale et australe, on peut mentionner les exemples du Tchad confronté à plusieurs rebellions depuis 1965, du Congo Brazzaville miné par une guerre civile qui remonte à 1993, de l'Angola entre 1975 et 2001, du Mozambique 1975-1992 et de la Namibie en 1999. La partie occidentale longtemps considérée comme un « îlot » de paix dans un océan de tension est désormais contaminée avec le Liberia qui a connu deux guerres civiles. La première, de 1989 à 1997 et la seconde de 2000 à 2003. Il y a la Sierra Leone qui a été secouée par une rébellion de 1991 à 2000, la Guinée Bissau victime d'une rébellion interne entre 1998 et 1999, le Sénégal déchiré par "la plaie casamançaise" depuis 1983 et enfin la Guinée Conakry qui a été également en ébullition, surtout dans le sud frontalier avec la Sierra Leone et le Liberia, en septembre 2000. Toujours en Afrique de l'Ouest, on a en mémoire les différentes révoltes touarègues, plus connues sous le nom d'« événement du Nord » au Niger et au Mali, entre 1990 et 1995. Enfin, la Côte d'Ivoire, naguère « havre de paix », a sombré à son tour dans le conflit armé depuis 2002.

Selon le rapport global du (HCR 2016), la statistique des réfugiés dans le monde est de : 16.553.413 dont en Afrique central 1.353.163 des réfugiés ; en Afrique de l'Est 3.290.44 ; en Afrique de l'Ouest 300.616 ; en Afrique Australe 162.090 la liste est non exhaustive. Selon le rapport, à la fin de l'année près 460.000 réfugiés centrafricains étaient accueillis au Cameroun, au Tchad, au Congo en RDC et plus de 411.000 déplacés à l'intérieur du pays. Le rapport n'a pas perdu de vue sur la situation sécuritaire au Mali. Ce dernier indique que, la sécurité au Mali reste précaire suite à un certains nombres d'attentat terroristes, ce qui a causé un nombre important des réfugiés maliens accueillis au Burkina Faso, en Mauritanie, au Niger etc.

Œuvres de forces politiques, militaires et paramilitaires peu soucieuses des droits liés à l'existence humaine, ces conflits civils ont principalement pour origine, « *le déséquilibre entre les communautés, l'inégalité du développement, l'absence de pratiques démocratiques, l'injustice et l'incapacité des gouvernants à garantir la sécurité des personnes* ». Le pillage des ressources économiques, la destruction de l'environnement, le déplacement, la prise en otage et le massacre des populations civiles sont les points communs à tous les conflits civils en Afrique. L'instabilité en Afrique revêt plusieurs formes. La catégorisation des situations d'instabilité en Afrique s'appuie sur le degré d'intensité de la situation décrite. Elles évoluent graduellement en amplitude avec pour conséquences déplorables proportionnelles au niveau d'instabilité décrite. Ce qui a causé le nombre important des déplacés forcés et des réfugiés.

2.2.3. Les déplacements forcés

Dans son ensemble, le déplacement forcé est considéré comme une forme de violence la plus descriptive, influant sur les droits humains, économiques, politiques et sociaux. Lorsque le conflit éclate, la population quitte son lieu de résidence, abandonne tous ses biens ; la première préoccupation pour elle, est de se mettre à l'abri des combats. Privées de leur foyer, ces personnes sont victimes de persécutions de tous ordres (religieuse, politique.) car elles doivent se soumettre aux lois et règles des communautés d'accueil. Considéré comme une violation de droit à la vie, le déplacement forcé peut être interne ou externe.

2.2.4. Les déplacés internes

A la recherche d'un abri ou de lieu sûr, les personnes qui ne participent pas au combat donc civiles, se confrontent à des situations inhabituelles auxquelles elles doivent faire face. La brutalité de la survenance des affrontements et le manque d'attention des belligérants à s'occuper des vies humaines, donnent aux populations un sentiment d'abandon de la part de ceux-là qui sont censés les protéger des troubles à l'ordre public, de l'insécurité, des catastrophes naturelles ou autres actes de violence, qui se produisent dans leur communauté. De ce fait, ces personnes décident de changer de lieu de domicile tout en restant sur leur territoire. Pour les Nations Unies, ce sont

« ... des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État. »

Comme conséquence de conflits armés en Afrique, les déplacés internes ne sont couverts par aucun instrument juridique internationalement reconnu. C'est en 2009, que les États africains vont adopter la première Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance des personnes déplacées en Afrique. Connue également sous le nom de Convention de Kampala, cet instrument, dans l'attente de sa promulgation, vient combler un vide et, ouvre l'espoir pour soulager la souffrance des victimes de conflits armés internes. En attendant, la communauté internationale qui dispose de la convention de 1951 sur le statut et la protection des réfugiés, voit sa compétence limitée ; les populations déplacées internes continuent de vivre dans une précarité, accentuée par le conflit.

Considérée comme une période transitoire liée au conflit, la durée d'un déplacement interne finit par s'allonger par manque de résolution des conflits ou de sortie de crise. Les enfants déplacés grandissent en dehors de leur foyer d'origine ; ils finissent par atteindre la maturité dans des conditions difficiles ou l'éducation de base est compromise dans un contexte de déficit psychosomatique.

De leur côté, les femmes déplacées n'arrivent plus à assumer leur responsabilité du fait des pressions que crée la guerre. Pendant cette période, les hommes abandonnent leurs familles, les femmes en deviennent les chefs; elles sont obligées d'inventer de nouvelles activités pour prendre en charge leurs enfants. Comme en Afrique, les ressources sont rares, les femmes privilégiées vont développer les activités de commerce, tandis que les moins nanties comme les filles, sont obligées de faire des travaux domestiques (entretien des maisons, garde d'enfants, vendeuses ambulantes...). Le déplacement interne, reflet d'un héritage forcé, peut toutefois, donner lieu à un avantage aux femmes, en leur procurant des connaissances dans le domaine de la santé, de l'éducation, du développement local, pour qu'elles participent davantage à l'amélioration des conditions de leur vie. Cependant, le déplacement interne apparaît comme un déséquilibre qui compromet le bien-être et l'avenir des femmes avec une répercussion sur celui des enfants.

2.3. LA TYPOLOGIE DES RÉFUGIÉS

2.3.1. Les réfugiés urbains

Ils sont ceux qui s'installent dans les centres urbains. Dans la plupart des cas le motif de leur déplacement est réfléchi et généralement individuel. Ils présentent des ambitions et sont instruits. Il s'agit des étudiants ayant fui les atrocités dans l'espoir de poursuivre leurs études dans le pays d'accueils. Outre les étudiants, les hommes politiques qui ont fui leur pays par

crainte d'être persécuté pour leurs opinions politiques, religieuses, sociales sont classés parmi les réfugiés urbains. A leurs arrivées, ils sont identifiés comme des réfugiés conventionnés, car la détermination de leur statut de réfugié se fait de manière individuelle à leur niveau ce qui n'est pas toujours le cas des réfugiés ruraux.

2.3.2. Les réfugiés ruraux

Sont des groupes de personnes ou des individus qui ont acceptés de résider dans les campagnes. Leur installation se fait de deux manières, soit le village d'accueil aménage une parcelle sous la bannière des autorités locale pour installer les réfugiés, soit les réfugiés s'installent de leur propre gré dans le village. Selon les normes de la HCR, les sites et les camps de réfugiés se trouve à 60 Kilomètre de la frontière. Les sites et camps des réfugiés centrafricains de Goré est distants de 10 à 15 kilomètre de la ville. Lors d'un afflux massif, les individus se déplacent en groupe et s'établissent dans un village voisin après la frontière dès qu'ils ont la certitude d'être à l'abri du danger. Ces réfugiés sont dite *prima facies* c'est-à-dire à première vue, car le statut réfugié leur est octroyés de manière collective. Il existe une catégorie des personnes ne pouvant bénéficier du statut de réfugié.

2.3.4. Question du droit international aujourd'hui pour les réfugiés

La protection vise à assurer le respect intégral et dans des conditions d'égalité des droits de toutes les personnes, quel que soit leur âge, leur genre ou leur origine ethnique, sociale, religieuse ou autres. Il faut pour cela une compréhension commune de la protection et des moyens utilisés pour la mettre en œuvre. Dans des situations de conflit armé, le droit international humanitaire prescrit des responsabilités supplémentaires pour toutes les parties en conflit, dont les acteurs tant étatiques que non étatiques. Lorsque les Etats et d'autres autorités ne peuvent ou ne veulent remplir leurs obligations de protection, les acteurs humanitaires, du développement et des droits de l'homme ont tous un rôle à jouer dans la protection des droits des personnes vulnérables comme les réfugiés et les déplacés internes selon (Strengthening Protection in War, 2001, p. 20 et ICRC, 2001).

Plusieurs organisations internationales, à savoir le HCDH, le HCR, l'UNICEF et le CICR, ont des mandats de protection explicites. Toutes les institutions de l'ONU et les agences partenaires ont toutefois pour responsabilité d'intégrer les droits de l'homme dans leur travail et de tenir dûment compte des problèmes de protection dans l'approche de leur travail (Strengthening Protection in War, 2001, p. 20 et ICRC, 2001). La protection du droit

international est donc le corpus juridique qui régit la conduite des Etats et les relations entre eux. Il est dérivé de deux sources principales : les traités internationaux et le droit coutumier.

❖ Les traités internationaux sont des accords entre Etats. Un traité est juridiquement contraignant pour tous les Etats qui ont accepté d'être lié par lui, par exemple par ratification ou adhésion. Un traité peut aussi s'appeler pacte, convention, charte ou protocole.

❖ Le droit international coutumier ou coutume résulte d'une pratique générale et cohérente des Etats suivie par un esprit d'obligation juridique. Il est contraignant pour tous les Etats, à moins que l'un d'eux ne se soit opposé à cette pratique de manière persistante. En outre, le droit international contient des normes impératives (jus cogens) qui sont acceptées et reconnues par les Etats comme des normes auxquelles aucune dérogation n'est jamais permise. Il s'agit notamment de l'interdiction du génocide, de l'esclavage et de la discrimination raciale. Les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sont aussi contraignantes pour les Etats lorsqu'elles sont adoptées en vertu du chapitre VII de la Charte de l'ONU.

Les résolutions et les déclarations des Etats, comme celles adoptées lors de l'Assemblée générale de l'ONU et le Conseil des droits de l'homme de l'ONU en 2001, bien que non contraignantes, peuvent être des déclarations normatives importantes, qui peuvent même signaler l'émergence d'une coutume internationale. Le droit des réfugiés, qui couvre les personnes ayant une crainte de persécution et se trouvant hors de leur pays, ne s'applique pas directement aux déplacés internes.

Les droits de l'homme de tout individu, sans discrimination aucune fondée sur l'âge, le genre, l'origine ethnique, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, les biens, la naissance ou autre statut, y compris sur le fait d'être ou d'avoir été un déplacé interne. Le droit international des réfugiés participe à l'accompagnement de ces derniers dans la mesure où il œuvrerait pour la protection de l'intégrité physique qui servirait de couverture.

Toutefois, étant donné qu'il met l'accent sur des problèmes se posant lors de déplacements, certains de ses principes sont instructifs par analogie, notamment celui du non refoulement, principe clé du droit international des réfugiés qui interdit le retour forcé de réfugiés dans un endroit où leur vie ou leur liberté serait menacée. En fait, ce principe a ses bases dans le droit des droits de l'homme, en particulier les droits à la liberté de circulation, à la vie, à la liberté et à la protection contre la torture ou un traitement cruel, inhumain ou dégradant. Pour ces raisons, les déplacés internes ont également le droit d'être protégés contre

le retour forcé ou la réinstallation dans un endroit où leur vie, leur sécurité, leur liberté et/ou leur santé serait menacée. Le droit international des réfugiés, composé à la fois de droit coutumier et de droit conventionnel, garantit ces droits et oblige les Etats à respecter, protéger et mettre en œuvre.

2.3.5. Statut des réfugiés

Selon le HCR, l'acquisition du statut de réfugié de la convention obéit à la satisfaction des trois critères qui sont : l'inclusion, la cessation et l'exclusion.

Les clauses d'inclusion établissent les conditions à remplir pour être un réfugié conventionné. Alors, deux critères se dégagent : l'existence d'une crainte objectivement constatée, fondée sur des motifs valables de persécution ou de discrimination ; le réfugié doit être hors de son pays dont il a la nationalité ou sa résidence habituelle et qu'il ne veuille ou ne puisse plus se réclamer de la protection de ce dernier.

La cessation quant à elle est relative à la perte de la qualité de réfugié. Deux cas essentiels peuvent être soulignés : la cessation de la protection internationale du fait de recouvrement volontaire de la nationalité d'origine ou de l'acquisition d'une nouvelle identité ; ou cette protection ne se justifie plus du fait de l'extinction des circonstances ayant conduit à la situation de réfugié.

L'exclusion concerne trois catégories de réfugiés : ceux qui bénéficient déjà d'une assistance de la part d'une institution des Nations Unies autres que le HCR ; ceux qui ne sont pas considérés comme requérants d'une assistance internationale ; enfin ceux qui sont coupables d'agissement contraires au but des Nations Unies que nous avons cité ci-dessus.

En effet, si un réfugié est celui qui a acquis un statut comme l'a bien souligné le HCR, alors il se pose un problème d'insuffisance des instruments juridiques internationaux car ces derniers s'écartent totalement des réalités africaines. Cette définition en résumant le réfugié à l'acquisition d'un statut reconnu par le HCR, donne une lecture européenne de la situation des réfugiés. Raison pour laquelle, elle doit être revue afin de lui donner une vision globale du phénomène des réfugiés dans le monde.

Car le terme « réfugié » en vient à désigner, dans le langage courant, tout déplacement involontaire de population à la suite d'une guerre, d'une famine ou d'une catastrophe naturelle ; humaine.

Selon la convention de l'O.U. A un réfugié est toute personne.

Du fait toutes agression, d'une occupation, d'une domination étranger ou d'évènement troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays dont a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou de pays dont elle a la nationalité.

Selon l'article 1A, alinéa 2 de la Convention de Genève de 1951 portant sur le statut de réfugié, le terme « réfugié » s'appliquerait à toute personne qui :

[...] craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance, à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels évènements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. Ou se trouve à l'extérieur de son pays d'origine ou de résidence et qui ne peut y retourner à cause de menaces sérieuses et aveugles pour sa vie, son intégrité physique ou sa liberté, du fait de la violence généralisée ou d'évènements qui perturbent gravement l'ordre public. (Convention de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) et Déclaration de Genève (1951)).

A la suite d'une décision de l'assemblée générale, une conférence de plénipotentiaires des Nations Unies s'est tenue à Genève en 1951, en vue d'élaborer une Convention régissant le statut juridique des réfugiés. La convention relative au statut des réfugiés, issues délibérations de cette conférence, a été adoptée le 28 juillet 1951. Elle est entrée en vigueur le 22 avril 1954, avec le dépôt du sixième instrument de ratification. La France y adhéra en l'étendant à tous les territoires qu'elle représentait sur le plan international le 23 Juin 1954. En effet, la convention de Genève bien qu'étant le socle de la protection internationale des réfugiés contient dans sa définition de « réfugié » un inconvénient majeur. Dans la mesure cette définition de Genève ne considérait comme réfugié que des personnes déplacées avant le premier janvier pour des raisons énoncées dans son article I A (2) et I B (1).

Selon l'article I B (1), « aux fins de la présente convention les mots « évènements survenus avant le premier janvier 1951 » figurant dans l'article I, section A, pourront être compris dans le sens de soi :

« *Evènement survenus avant le premier janvier 1951 en ²Europe* » ; soit
« *Evènements survenus avant le premier janvier 1951 ailleurs (...)* »

Il ressort clairement que la convention de Genève a donné la liberté aux parties prenantes d'étendre la reconnaissance des réfugiés hors l'Europe ; et limitant en cela qu'elle ne prenait en considération les nouvelles catégories de réfugiés qui sont nées après la date indiquée. Le souci

de corriger cette limite définitionnelle du réfugié a vu naître l'adoption du protocole additionnel inhérent aux réfugiés.¹

2.4. LE CONCEPT DE RESILIENCE

La résilience est un concept qui s'inscrit dans les préoccupations actuelles des chercheurs dans les sciences humaines telles que la psychologie, la psychiatrie, l'éducation, la sociologie et la santé mentale. Grâce à sa vision positive quant à la façon de voir et de traiter les expériences humaines, il revêt un grand intérêt en ce sens qu'il permet un changement de regard porté sur le vécu des individus dans différentes situations à risque. Comme le soulignent Poletti et Dobbs (2001), pendant très longtemps « la psychologie n'a étudié que les problèmes de santé mentale, les déviances, la pathologie. Elle a superbement ignoré l'immense majorité des gens qui, forts des ressources inouïes, ont été capables de traverser des épreuves incroyables, sans être détruits psychologiquement » (p.54). Avec les études sur la résilience, les chercheurs se servent des exemples de personnes qui ont pu surmonter l'adversité à laquelle elles ont été exposées sans se laisser anéantir par celle-ci. Évidemment, les spécialistes de ce concept insistent sur le fait que personne ne sort indemne de grandes épreuves de la vie (Vanistendael & Lecomte, 2000), mais les personnes résilientes trouvent les moyens d'atténuer l'impact de ces épreuves en les intégrant dans leur vie (Poletti & Dobbs, 2001). C'est dans ce contexte qu'on explique la variabilité de la résilience dans l'espace et dans le temps et selon les circonstances environnementales (Manciaux, 2001).

Pour mieux comprendre ce concept, nous allons le définir et donner un aperçu de son émergence à partir des écrits portant sur ce sujet. Ensuite, seront énoncés les facteurs de protection susceptibles d'influencer la résilience.

2.4.1. Emergence et définition du concept résilience

Le concept résilience prend son origine dans le domaine de la physique où il désigne la résistance au choc de certains matériaux (Lighezzolo & De Tychev, 2004). Sur le plan étymologique, il vient du latin « salire » qui est traduit par « sauter en arrière, rebondir, être repoussé, jaillir » et du préfixe « re » indiquant la répétition, la reprise. Résilier c'est bien « rebondir, aller de l'avant, après avoir subi un choc ou un traumatisme » (Poilpot, 2001, p.10) ; transposée dans le domaine de la psychologie, la résilience dépasse la capacité de résister et de

traverser les épreuves de la vie hautement risquées, en incluant une dynamique de vie positive qui associe souplesse et adaptation et qui permet d'aller de l'avant (Cyrułnik, 1999 ; Ligghezzolo & De Tchev, 2004 ; Vanistendael & Lecomte, 2000).

En matière d'évolution, le concept de résilience peut être considéré comme un héritage de la vulnérabilité. En fait, la théorie de la vulnérabilité a longtemps été le recours modèle dans l'étude de l'enfant et de l'adolescent dans un environnement carencé ou dysfonctionnel. En effet, par le passé, il était habituel de mettre en place des protocoles d'observation et de recherche permettant d'approcher l'enfant dans son environnement à partir d'investigation orientée et destinée à la mise en évidence de la vulnérabilité. Il s'agissait de répondre à la question : En quoi les particularités du sujet de son environnement relationnel et psychoaffectif, et son histoire de vie peuvent participer à l'état de moindre résistance aux nuisances et agressions ? » (Anaut, 2003 p 10).

2.4.2. La place de la résilience en psychologie

La résilience est un phénomène psychologique qui consiste pour un individu affecté par un traumatisme à prendre acte de l'événement générant une charge émotionnelle non contrôlée et dépassant les ressources du sujet. Elle tient davantage aux travaux de Cyrułnik (1999) cité par Anaut (2003) dont les publications dans le reste du monde font école. De part cet auteur la résilience s'inscrit aujourd'hui dans le champ de la psychologie comme une approche d'étude de la personnalité en situation adverse contrairement à la psychanalyse qui est déterministe. Le vécu au quotidien des sujets ou des groupes étant au cœur de la préoccupation. Pour Koninckx et Teneau (2010 :41). L'organisation, sous peine de disparition, est tenue à s'adapter en permanence aux circonstances et à l'évolution de l'environnement porteur de changement. Elle est amenée à mettre sur place un processus de régulation le processus de régulation est défini selon ses auteurs comme « l'ensemble des complexes de mécanismes d'ajustement que le système invente et met en œuvre en permanence pour maintenir son équilibre interne et dans le même temps pour s'adapter à l'évolution de son environnement. ».

2.4.3. Les différents sens et utilisation de la résilience

La complexité du modèle de résilience est à l'origine de la diversité d'approche des différents auteurs, pour certains, il s'agit d'un processus alors que pour d'autres, c'est un état. Par ailleurs, tantôt elle est conçue comme une qualité, tantôt comme capacité. De façon très schématique, on peut avoir trois états après un choc à savoir la disparition définitive, le maintien du système et la bifurcation qui correspond à un changement radical du système. La résilience peut alors signifier la stabilité c'est-à-dire le maintien sans changement. Outre ces

considérations, il convient de noter que la résilience en tant que terme polysémique peut se présenter sous différentes formes :

2.4.3.1. La résilience comme capacité

En citant les travaux de Vanistendael (2000), Anaut (2003). Ils soulignent que la résilience est avant tout une capacité plutôt qu'un processus comportement ou psychique. Dans cette perspective, la capacité correspond à la possibilité de réussite dans l'exécution d'une tâche. Cette capacité de résilience individuelle, familiale pourrait donc être mesurée et éventuellement stimulée par des actions éducatives ou thérapeutiques. Ainsi, parler de résilience comme capacité pourrait conduire à percevoir cette capacité de résilience comme produit d'une interaction avec l'environnement. D'après Cyrulnik (2001) ; la résilience c'est « ... la capacité d'une personne d'un groupe, de bien se développer, de continuer à se projeter dans l'avenir, en présence d'événements déstabilisateurs, de traumatismes sérieux, graves, de conditions de vie difficiles ». Vanistandael (1996) renforce cet avis en déclarant : « la résilience est la capacité à réussir, de manière acceptable pour la société, en dépit d'un stress ou d'une adversité qui comporte normalement le risque grave d'une issue négative ».

2.4.3.2. La résilience comme propriété

La définition qui fait de la résilience comme une propriété est tout aussi équivoque. Sen (1985) évoque l'idée de qualité intrinsèque qui se décline de plusieurs manières à savoir la résilience comme capacité de souplesse et d'adaptation ; la résilience comme capacité de résistance d'un enjeu ; la résilience comme capacité à se reconstruire ; la résilience comme capacité d'un système à maintenir son intégrité et à revenir à un état qui peut être l'état d'équilibre, la normale.

2.4.3.3. La résilience comme résultat d'un fonctionnement

La résilience peut être abordée en termes d'un résultat de fonctionnement car c'est à partir d'un ensemble de critère permettant de repérer un fonctionnement dit résilient que l'on s'autorise à poser comme diagnostic de résilience. Aussi c'est bien souvent le résultat d'un comportement ou d'un ensemble de comportements qui est étudié en tant que manifestation de la résilience. Les approches empiriques vont donc s'employer à décrire avant tout les comportements réputés de résilients, en repérant un certain nombre de critères. Dans cette optique, la résilience réfère à une classe de phénomènes caractérisés par de bon résultats en dépit des menaces sérieuses pour l'adaptation, il est donc manifeste que le fonctionnement résilient soit également fluctuant (Anaut, 2003).

2.4.3.4. La résilience comme équilibre

Werner cité par (Anaut 2003). Consentent au fait que la résilience n'est pas l'invincibilité. Ce qui signifie que les individus ne seraient pas résilients en tout, ni tout le temps et dans n'importe quelles circonstances. La capacité de résilience peut varier selon la conjoncture, l'âge et même le sexe. On peut donc parler de l'idée d'un équilibre de la résilience dont on peut construire une personnalité. Mais il faut noter que la « perturbation est requise pour stimuler la résilience car l'état d'homéostasie ne crée pas de demande suffisante pour la croissance et le développement » (Michallet, 2012).

2.4.3.5. La résilience comme trait de personnalité

La résilience comme trait de personnalité se fonde sur des recherches proches de celle de procédure de coping et d'ajustement. Les tenants de cette approche tel que Bloch (1980) cité par Anaut (2003) définit la résilience comme « capacité d'adaptation aux circonstances variables et aux contingences environnementale, l'analyse du niveau de correspondance entre les exigences situationnelles et possibilités comportementales, et l'utilisation souple du répertoire disponible de stratégies de résolution de problème ».

Parmi les caractéristiques d'une personnalité résiliente, nous pouvons retenir celles de Klohnen (cité dans Lighezzolo & De Tychev, 2004) :

- La possibilité d'être heureux et satisfait, en donnant une direction et un sens à sa vie ;
- La capacité à s'engager dans un travail productif, associant compétence et maîtrise de l'environnement ;
- Une sécurité émotionnelle liée à une perception réaliste favorisant l'acceptation de soi et celle d'autrui et
- La capacité à nouer des bonnes relations avec les autres, incluant cordialité, chaleur et respect.

Lighezzolo & De Tychev (2004), mentionnent que ces traits de personnalité laissent évoquer la notion de tempérament. Ainsi à partir des traits de caractère, tels que l'estime de soi, l'autonomie, l'orientation sociale positive, on parlera de tempérament résilient.

2.4.3.6. Résilience comme processus dynamique adaptatif et non pérenne

Arnaut (2003) précise que dans la perspective développementale, le processus de résilience n'est jamais totalement acquis mais qu'il serait modulable en fonction de l'évolution du sujet au cours de son développement. Ainsi la résilience, pourrait se développer à différents stades de la vie du sujet et serait soumise à la temporalité et aux fluctuations de l'existence. Donc la résilience semble ne pas être un processus permanent, acquis de façon stable et

persistante. Elle se construit peut être variable suivant les contextes environnementaux et les circonstances de la vie tels que la nature des traumatismes, les contextes, la culture et les étapes de la vie (Manciaux et al. 2001 ; Poletti & Dobbs, 2001 ; Vanistendael & Lecomte, 2000).

2.4.3.7. Résilience comme capacité d'adaptation

La résilience est définie par Vanistendael et Lecomte (2000), comme une capacité qui ont certains individus à surmonter les obstacles, les conditions difficiles et à poursuivre le cheminement normal de la vie. Ainsi la résilience comme capacité résulterait de l'interaction « sujet-environnement ». Cette capacité permet à l'individu de percevoir et d'agir sur son environnement de manière significative (Arnaut, 2003). Les réfugiés sont ainsi confrontés à des changements profonds dans leur mode de vie. Pour réussir à s'intégrer dans ce contexte de transformation, ce qui est une forme d'adversité, les réfugiés doivent mettre en œuvre toutes sortes de stratégies d'adaptation au changement pour faire face aux difficultés du processus migratoire (Carrenza, 2008 ; Hernandez, 20014 et Chanpertier, 2013). Ces stratégies d'adaptation se définissent comme « l'ensemble de procédures et de techniques que les individus et des groupes utiliseront afin d'atteindre des objectifs de changement » (Légendre, 2005, p.1262). Les réfugiés doivent alors déployer et actualiser des forces de résilience. La résilience renvoie précisément « à la capacité de l'individu de faire face à une difficulté ou à un stress important de façon non seulement efficace, mais susceptible d'accroître sa capacité à réagir plus tard à une autre difficulté » (Vatsz-Laaroussi, 2009). Michallet (2010) souligne quant à lui que : « La résilience est le processus dynamique et complexe résultant de l'interaction de facteurs de protection et de facteurs de risque se situant sur le plan personnel, familial et environnemental. Ces facteurs constitutionnels et environnementaux rendraient l'individu résilient, c'est-à-dire capable de récupérer face à des situations difficiles »

On comprendrait dès lors que la résilience joue un rôle important dans le processus d'insertion sociale et économique des réfugiés (Cyrułnik, 2003 ; Rachedi et Legault, 2008 ; Rutter, 2002 ; Vatz Laaroussi, 2006).

A la lumière de ces différentes perspectives du concept de résilience, on note une complémentarité sans qu'il ait, pour autant, un consensus. Dans la présente étude, la résilience renvoie précisément : « à la capacité de l'individu de faire face à une difficulté ou stress important de façon non seulement efficace, mais susceptible d'accroître sa capacité à réagir plus tard à une difficulté » Laaroussi (2019).

Ces définitions sont au centre de cette recherche portant sur la résilience chez les réfugiés centrafricains vivant dans les camps de Goré. Nous désirons davantage déterminer les

différents facteurs internes et externes présents dans l'environnement qui permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer efficacement sur les plans social et économique. Selon Michallet (2010) souligne quant à lui que : « la résilience est le processus dynamique et complexes résultant de l'interaction de facteur de protection et de risque se situant sur les plans personnel, familial et environnemental. Ces facteurs constitutionnels et environnementaux rendraient l'individu résilient, c'est-à-dire capable de récupérer face à des situations difficiles ».

2.4.3.8. La résilience scolaire

Parler de la résilience scolaire, c'est mettre en évidence une réussite scolaire qui apparaît en dépit des prédictions négatives des spécialistes ou de l'entourage de l'enfant. « *Etre en mesure de poursuivre une scolarité alors que l'adversité rencontrée par le sujet laisse prévoir un échec est retenu comme un témoignage de résilience.* » (Bouteyre 2008). L'école comme la famille est un domaine important pour le développement de la résilience, l'école peut la révéler quand les élèves réussissent bien scolairement. Mais l'école peut également apporter des éléments qui vont favoriser la résilience : dans le contexte scolaire, les sujets en souffrance peuvent puiser des ressources défensives et trouver des supports protecteurs : lien avec les pairs, contacts privilégiés avec un enseignant, possibilité de réussir, d'être valorisé dans différents projets pas seulement liés à la réussite scolaire. L'école sera une opportunité de résilience ; « *on comprend que l'école puisse être pour certains élèves un lieu de résilience car l'institution scolaire représente un des plus riches creusets de liens psychoaffectifs pour l'enfant* » (Anaut, 2006).

L'école en tant que facteur externe de protection peut s'avérer être un excellent tuteur de résilience car elle offre un environnement dont le cadre est structurant et rassurant : horaires, règles de vie, qualités relationnelles aussi bien entre pairs qu'entre adultes et élèves. Elle fixe les normes, permet une orientation, des projets d'avenir, favorise des projets de groupes. L'enfant qui a vécu des traumatismes peut se saisir de ce cadre, de ces règles comme facteurs de résilience. L'école peut permettre aux élèves de développer leurs compétences cognitives, sociales et psycho-affectives, compétences susceptibles de renforcer leurs propres ressources. L'expérience de la réussite développe son sentiment de compétence et renforce la confiance et l'estime de soi.

2.5. LA RÉSILIENCE SUR DIVERS PLANS : INDIVIDUEL, FAMILIAL, COMMUNAUTAIRE

La résilience peut être comprise sur divers plans à savoir individuel, familial, communautaire, ... lorsqu'il s'agit d'un individu seul devant la situation adverse, l'attitude adaptative ou le processus résilient qui est développé et appelé résilience individuelle. Mais il peut arriver que la résilience s'exprime dans un groupe humain (famille, société, communauté...).

2.5.1. Résilience individuelle

La première vague de recherches sur la résilience s'est centrée sur les caractéristiques individuelles retrouvées chez les personnes, notamment les enfants, qui parvenaient à un développement satisfaisant en dépit des adversités vécues. Celles-ci se sont d'abord focalisées sur leurs compétences individuelles ou les traits de personnalité (Garmezy, 1984). L'approche écosystémique a par la suite permis de mettre en évidence le rôle important de la famille et de l'environnement dans le processus de résilience (Jourdan-Ionescu et al. 1998; Kirnchi & Schaffner, 1990; Rutter, 1993). Plus tard, les recherches se sont étendues aux adultes (Bekaert et al. 2012; Connor & Davidson, 2003; Hjemdal et al. 2011; Masten & O'Dougherty Wright, 2010; Reich, Zautra, & Hall, 2010; Wagnild & Young, 1993).

La compétence fait référence à un fonctionnement optimal ou à la capacité présumée pour un tel fonctionnement, conformément aux attentes fondées sur les normes de comportements attendus dans un contexte, une culture et à une période donnée de l'histoire (Masten & O'Dougherty Wright, 2010). La plupart des chercheurs ayant opérationnalisé la résilience en vue de sa mesure chez l'adulte ont mis en évidence cette dimension de compétences. Celle-ci comprend, en nombre variable chez ces différents auteurs, les caractéristiques individuelles suivantes: la confiance en soi, l'estime de soi, l'ouverture, l'humour, la flexibilité, l'image de soi, l'intelligence, la persévérance, l'endurance, l'optimisme, la détermination, l'anticipation, l'attachement, la créativité, la perspicacité, l'autonomie, la gentillesse, l'espoir, l'honnêteté et la capacité à susciter la compassion des autres (Bekaert et al., 2012; Connor & Davidson, 2003; Hjemdal et al., 2011 ; Hurtes & Allen, 2001; Ionescu, 2015; Jew, Green, & Kroger, 1999; Wagnild & Young, 1993). Les recherches réalisées montrent que la plupart de ces caractéristiques sont associées au bien-être et agissent comme des tampons contre les maladies mentales (Seligman & Csikszentmihalyi, 2000).

À partir d'un travail de revue, Myers (2000) rappelle que les personnes qui ont un attachement sécuritaire sont plus heureuses que celles qui n'en ont pas ; celui-ci agissant comme

une niche affective qui protège la personne des facteurs de risque qui menacent son intégrité psychique (Cyrulnik, 2006, 2012a). Pour Cyrulnick (2012), tout comme Hurtes et Allen (2001), l'anticipation ou la proactivité sont des facteurs de protection qui visent à prévenir la survenue du risque ou à affûter les stratégies de défense pour en limiter l'impact. Pour Martin-Krumm et Tarquinio (2011), l'optimisme consiste en une confiance générale à obtenir des résultats positifs, fondés sur une estimation rationnelle des probabilités de réussite de la personne et la confiance en son efficacité personnelle. Il est associé au bonheur, à la persévérance, l'accomplissement, la santé (Peterson, 2000) et à l'extraversion (Martin-Krumm & Tarquinio, 2011). Chang (1998) montre que l'optimisme est associé à l'évaluation du stress et augmente significativement la validité prédictive de l'ajustement.

Seligman (2012) rapporte quant à lui qu'un acte de gentillesse est capable à lui seul de générer une augmentation passagère du bien-être avec une plus grande fiabilité que tout autre exercice testé jusqu'ici pour lutter contre la mauvaise humeur. Cet auteur soutient également que l'estime de soi, la vitalité, l'autodétermination et l'optimisme sont essentiels au bien-être. Ryan et Deci (2000), en se basant sur leur théorie de l'autodétermination, soutiennent que les besoins de compétence, d'appartenance et d'autonomie sont fondamentaux pour un fonctionnement optimal et pour une construction du bien-être individuel et social. Ces deux auteurs soutiennent qu'un environnement social qui donne une compétence, mais qui ne parvient pas à promouvoir l'appartenance (identification, intégration, participation sociale) produit un appauvrissement du bien-être individuel et social.

2.5.2. La résilience familiale

La résilience familiale est un processus humain complexe qui se déploie lorsque la famille est confrontée à une situation de traumatisme. La famille s'engagera ainsi, selon le sens propre qu'elle accordera à la situation, dans un processus fluctuant de transformation. L'interrelation d'éléments inhérents à la famille et à son environnement viendra influencer ce processus, positivement ou négativement, dans l'atteinte d'une reconstruction favorable de son projet de vie. (Gauvin-Lepage, 2013, p. 143)

La résilience familiale est un processus ni linéaire, ni unidirectionnel, ni exponentiel. C'est ainsi que la famille, confrontée à un événement traumatisant, ne devient pas « résiliente » du jour au lendemain. C'est un processus qui se développe au fil du temps et au cours duquel la famille peut sembler « rebondir », se relever, mais peut aussi retomber, avoir le sentiment de mieux ou de moins réussir. C'est également au cours de ce processus que l'interrelation

d'éléments inhérents à la famille et à son environnement influencera, positivement ou négativement, la reconstruction de son projet de vie. La résilience familiale implique alors un processus dynamique, au sens où la famille, dans un état de vulnérabilité, concentrera ses énergies non seulement à s'adapter aux nouvelles contraintes, mais également à se transformer à travers elles. Le processus de résilience familiale implique non seulement pour la famille de s'adapter à la situation par l'utilisation de différentes stratégies, mais suppose aussi son potentiel de grandir à travers l'épreuve et, en fin de compte, la transformation de son projet de vie.

Les familles ayant participé à l'étude de Gauvin-Lepage (2013 ; 2015) ont témoigné de leur souffrance vive à l'annonce du diagnostic de TCC modéré ou sévère chez leur adolescent. Cette souffrance au sein de la famille peut parfois même être persistante et changeante, selon le cheminement du jeune, les événements entourant la situation ainsi que les impacts multidimensionnels de celle-ci sur la vie familiale. Par exemple, une évolution favorable dans l'état de bien-être et de mieux-être de l'adolescent, de même qu'une récupération optimale, apporte à la famille de l'encouragement, tandis qu'une évolution lente amenant peu de progrès vient les secouer considérablement. Les professionnels de la réadaptation interrogés dans le cadre de cette étude ont également été des témoins privilégiés de ce processus au sein des familles. Ceci semble être une réponse humaine légitime dans un contexte de santé complexe, au sein duquel le pronostic de TCC est longtemps incertain et la réadaptation difficile (DePalma, 2001 ; Khan et al., 2003 ; Taylor et al., 2002).

Dans le cas de la famille, lorsqu'en dépit des heurts possibles et menaces diverses auxquelles le système familial se trouve confronté, il réussit par divers mécanismes internes ou groupe familial à dépasser les perturbations et à fonctionner normalement comme si de rien n'était ; on parle alors de résilience familiale. La même approche peut être étendue à une communauté qui serait menacée dans son développement ; on parlera de résilience communautaire.

2.5.3. Tuteur de résilience

On appelle tuteur de résilience, toute personne qui, par sa bonne compréhension du prochain, vient en aide au sujet en situation délétère et lui permet de découvrir ses aptitudes à affronter positivement les épreuves qu'il a en face de lui. On l'aurait compris la résilience comme une dynamique qui s'inscrit dans l'espace et dans le temps mais aidé par une personne de confiance et qui a confiance en celui ou celle qui souffre. Aucun sujet ne se développe en dehors des cadres de concertation et de cohabitation habituelle, c'est-à-dire l'environnement

immédiat de la personne. Ici le sujet peut faire appel à son entourage au sens large du terme car la résilience peut se construire avec l'aide des proches, professionnels et d'autres groupes qui sans le savoir et même sans le vouloir, contribuent à l'insertion sociale de la personne, ceux que Cyrulnik appelle les « tuteurs de résilience. »

2.6. FACTEURS DE RESILIENCE

Les facteurs de résilience sont des éléments, des capacités, ou aptitudes internes ou externes qui sont activés chez un individu ou un groupe par la présence d'un tuteur de résilience, pour favoriser ou rendre possible la mise en place du processus de résilience chez ces derniers. Koninckx & Teneau (2010, p.57) en ce qui concerne relèvent les trois facteurs de résilience suivants :

- Facteurs individuels ; concerne les traits de personnalité tels que l'optimisme, la Confiance en soi, l'humour, la sociabilité, l'empathie, bref, les caractéristiques permettant de manière générale, de prendre une certaine distance face aux événements qu'on subit ;
- Facteurs familiaux ou de proximité ; comme le fait d'avoir reçu affection et amour durant l'enfance, de bénéficier d'un solide soutien familial et d'être membre d'un clan familial uni ;
- Facteurs ambiants ou environnementaux, comme le soutien de personnes hors du Cercle familial (enseignant, entraide, amis, etc.) ainsi que la présence d'institutions ou d'organismes favorisant l'entraide, l'autonomie et la solidarité (associations, groupe culturel, etc.).

2.7. L'IMPACT DE LA RÉILIENCE SUR LES STRATEGIES D'ADAPTATION

La perspective de la résilience est une importance pour le développement de stratégies de prévention et d'intervention destinées aux réfugiés à risque étant donné son accent sur la manière dont les processus internes et externes interagissent et affectent les capacités à se transformer face à l'adversité (Walsh, 2003). La résilience englobe un ensemble de caractéristiques basées sur la capacité de ces réfugiés à fonctionner de manière optimale et à contenir les problèmes qui peuvent affecter à long terme. Il faut maintenant se poser la question suivante : tous les réfugiés sont-ils producteurs de stratégies adaptatives devant une expérience traumatisante et devant des épreuves difficiles ? Bien qu'une réponse favorable à cette question soit en lien avec la capacité que chaque réfugié peut avoir pour faciliter la présence d'un environnement sain pour les siens et qui lui permet d'être mieux équipé vis-à-vis de l'adversité,

nous dirons, selon l'angle de Delage (2008), à propos de la résilience en tant que processus dynamique, que chaque réfugié a un potentiel pour le développement de stratégies adaptatives.

CHAPITRE 3 : INSERTION THÉORIQUE

Ce chapitre est consacré pour appréhender au travers d'un certain nombre d'approches théoriques ou modèle théorique qui expliquent l'objet de notre étude. La théorie est définie comme étant « une synthèse qui se propose d'expliquer un grand nombre de faits par le recours à un petit nombre de principe » Bernard (1987) cité par Anguiamba (2019). Nous retenons essentiellement deux modèles théoriques dans le cadre de notre étude à savoir : La l'approche éco systémique et la théorie de l'autodétermination ..

3.1. THÉORIE ÉCOSYSTÉMIQUE

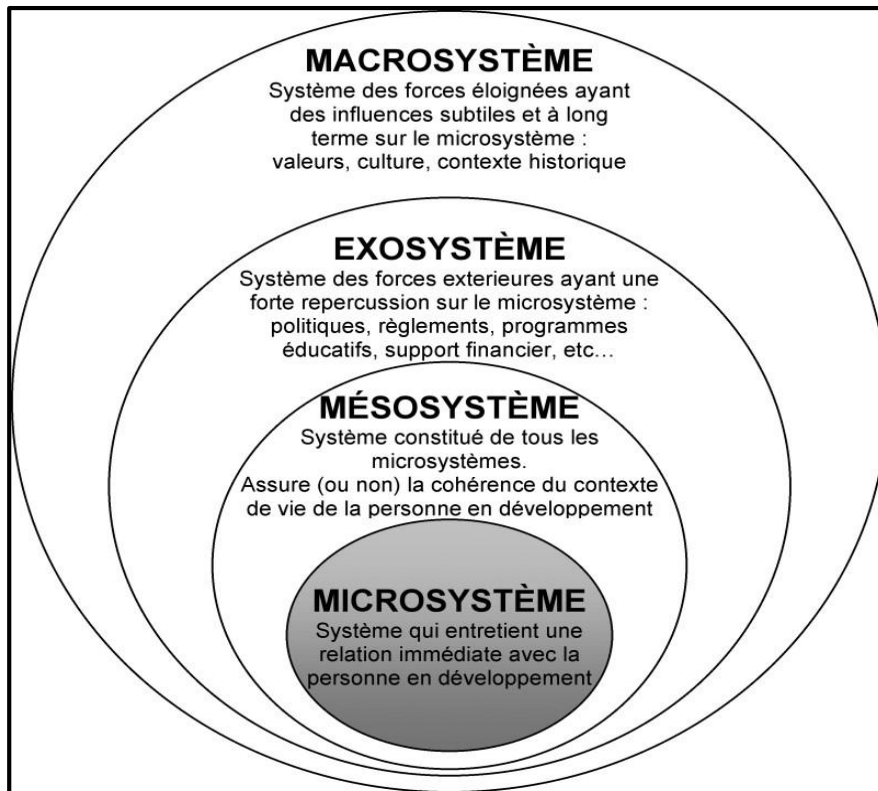
Pour prendre en considération le plus d'éléments possible parmi ceux qui sont susceptibles de favoriser la résilience chez les réfugiés vivant dans les camps de Goré, cette étude est appréhendée dans une perspective écosystémique. Cette perspective s'inscrit dans le courant de pensée de l'écologie du développement humain développé par Bronfenbrenner et al. (1979). Selon Bronfenbrenner et al. (1979) « l'écologie du développement humain implique l'étude scientifique de l'accommodation mutuelle et progressive entre un être humain et les propriétés changeantes de l'environnement immédiat dans lequel vit la personne en développement, de manière à ce que le processus soit affecté par les relations entre ces environnements » (p. 21). Dans le contexte de ce travail, il s'agit de tenir compte d'un ensemble d'éléments présents dans le milieu où vivent les réfugiés et dont l'interaction entre ces éléments et les réfugiés peut-être favorable au développement de la résilience chez les réfugiés des camps de Goré au Tchad.

3.1.1 Structure du système selon Bronfenbrenner

Le modèle contextuel de Bronfenbrenner nous aide à comprendre cette démarche. Il nous offre en effet, la possibilité d'un raisonnement où l'on considère des interactions entre des sphères concentriques. Pour faciliter l'analyse de la résilience Bronfenbrenner élabore un schéma, qui présente les environnements en forme de cercles concentrique dont le centre est le microsystème et le cercle externe est le macrosystème. Ce schéma est l'archétype de la représentation de l'emboîtement des systèmes. Il connaît plusieurs variantes et sophistications. Cette vue en cercles concentriques comporte une difficulté quant à la représentation graphique des mésosystèmes. Dessiné comme un cercle autour des microsystèmes, il n'illustre pas les relations entre ces derniers. Au mieux, il les suppose à condition de connaître la définition du

mésosystème. Au pire, il fausse une part importante de la théorie en oblitérant ses aspects interactionnels et dynamiques. En effet, une attention particulière doit être portée à la définition du mésosystème, l'erreur la plus courante étant de le représenter comme un système intermédiaire entre le micro et le l'exosystème et non comme des interrelations entre microsystèmes.

Figure 1 : modèle contextuel de Bronfenbrenner



Les interactions dans cet ensemble s'exercent selon différentes directions, de sortes que des caractéristiques nouvelles peuvent émergées. Il convient de considérer le facteur temps et les variations temporelles qui constituent le chronosystème. Les émotions intenses que provoquent des situations très dommageables peuvent naître dans cet ensemble contextuel en allant de l'individu à son environnement proche et moins proche, ou bien comme lors d'une catastrophe collective en impactant un ensemble social avec d'importantes répercussions individuelles.

Par exemple, un enfant peut avoir été sauvagement agressé par un adulte au point il en résulte des répercussions plus ou moins importantes, des altérations de la sphère familiale, et aussi par un effet de contagion au niveau de son quartier, de son école, d'une communauté plus

vaste pour peu que la situation soit médiatisée, avec alors en retour, des possibles répercussions familiales et individuelles chez les personnes directement concerné par le traumatisme initial.

3.1.1.1 Opérationnalisation de la résilience dans la perspective écosystémique

La résilience, de même, suppose que se développent des interactions positives entre différentes sphères de sorte que des ressources mobilisées à un niveau le sont d'autant mieux qu'elles sont favorablement influencées par les ressources mises en œuvre à un autre niveau. Cette manière de voir conduit à comprendre les interventions d'aides d'une façon très différentes selon la vectorisation de la démarche écosystémique. Pour mieux permettre des changements individuels, on considère en premier lieu les facteurs communautaires et sociaux. Ici, on intervient sur des dispositifs medico-psycho-socio-éducatifs en partant du principe que la création d'un contexte de vie plus favorable aidera les individus à mieux vivre et à mieux se développer. Des changements au niveau des pensées, des représentations, des sentiments, des comportements individuels sont compris comme tributaires des changements environnementaux (sphère extérieure, notamment exosystème, mésosystème du modèle de Bronfenbrenner). Les situations concernées peuvent être des conditions de vie durablement dommageables (population défavorisées, marginalisées, cumulant les facteurs de risques : mauvaises conditions matérielles de vie, chômage, mauvaises conditions éducatives, négligence de soins etc.)

Dans les populations concernées, certaines personnes sont en proie à des difficultés à gérer le stress. D'autres vivent les conséquences néfastes de traumatismes actuels ou anciens réactivés, plus ou moins associé aux conditions adverses de la vie présente. Il s'agit de toute façon d'apporter des éléments permettant de mobiliser des ressources, de développer des capacités à mieux vivre. C'est ce que certains appellent nomment une résilience assistée (Ionescu, 2011).

3.1.1.2. La résilience : innée ou acquise ?

D'après Cyrulnik (1999) dans son ouvrage un merveilleux malheur, certains enfants apparemment dénués de tout avantage matériel et même environnemental réussissent à surmonter des situations quasi impossibles pour peu qu'ils bénéficient de l'appoint d'un tuteur de résilience entendu comme toute personne qui, en tendant une main secourable au sujet lui redonne confiance en lui-même et l'amène à se déployer positivement. Ces cas qui sont suffisamment illustrés dans son ouvrage laissent pressentir qu'il peut exister des dispositions individuelles innées propres à justifier des capacités résilientes chez le sujet. On pourrait dire à ce niveau que la résilience est innée.

Dans d'autres cas, c'est le constat habituel avec les difficultés comme les épreuves qui se présentent sur un mode résilient. On peut dire à ce niveau que la résilience est acquise. Pour trancher cela, Poletti et Dobbs cités par Koninckx et Teneau (2001) cités par Michallet (2009) renforcent cet avis lorsqu'ils disent : « la résilience n'est jamais absolue, totale, acquise une fois pour toute (...) elle est variable selon les circonstances, la nature des transformations, les contextes et les étapes de la vie, selon les différents points de vie, selon les différentes cultures ». Et s'en tenir à ces différents points de vue, la résilience ne saurait donc être totalement qualifiée ni d'innée ni d'acquise.

3.1.1. 3. Fonctionnement du processus psychique de la résilience

La résilience suppose en amont comme nous venons de dire de la survenue d'un traumatisme unique ou multifactoriel et en aval une aptitude du sujet à la surmonter (De Tichez, 2001 cité par Anaut, 2003). En termes de risques psychiques, le contexte traumatogène est marqué par des risques qui peuvent être massifs brefs intenses ou cumulatifs ou de longue durée. Selon Bourguignon (2000) cité par Anaut (2003), la résilience résulte d'un processus de négociation de ce risque. Pour cet auteur, les facteurs protecteurs qui permettent la résilience se comportent comme des médiateurs. Il est à relever que le fonctionnement de la résilience chez la réfugiée peut être décomposé en deux temps, ce qui correspondrait à la résilience à court terme et à long terme qui se déroule comme suit :

Dans un premier temps la confrontation au trauma et la résistance à la désorganisation psychique. Ce qui nécessite la déconstruction d'un fragment de réalité intolérable avec mise en place de mécanismes défensifs : bulles psychiques, invention d'une autre famille, mécanismes de protection face à l'effraction de la réalité frustrante ; Imaginaire ; Déni... Dans un deuxième temps l'intégration du choc et la répartition qui passe par le rétablissement des liens rompus par l'effraction du trauma et la reconstruction à partir de l'adversité. Cela passe par la nécessité de conférer un sens à la blessure.

Sur le plan intrapsychique la résilience suppose à la fois le recours à des mécanismes de défense adaptés mais également de faire un travail de mise en sens ou mentalisation. La mentalisation correspond selon De Tychev (2001) cité par Anaut (2003), à « la capacité à traduire en mots, en représentations verbales partageables, les images et les émois ressentis pour leurs donner un sens communicable, compréhensible pour l'autre et pour soi d'abord ». Selon cet auteur, le travail de la pensée, dure, elle-même permettant de traduire les excitations en représentations verbales partageables, est une condition essentielle du fonctionnement résilient à long terme. La mentalisation constituant le processus intrapsychique, le processus psychique

de résilience dépendra de la mobilisation de deux paramètres à savoir la rigidité ou souplesse des mécanismes de défense de Moi pour faire face au déplaisir du traumatisme et la capacité d'élaboration mentale : mise en mots, en récit du vécu traumatique et des émotions qui sont liées. Ce qui vient d'être dit relève de la résilience individuelle.

On peut aussi appréhender le processus de résilience de manière psychodynamique suivant deux axes principaux. D'une part du point de vue du traumatisme et de la réponse du sujet, d'autre part du point de vue des mécanismes de défense mobilisés par le sujet réputé résilient.

En nous attardant sur les facteurs individuels ou familiaux, il est question pour nous d'appréhender la problématique de la gestion du quotidien des réfugiés, de la réalisation des tâches spécifiques, d'objectifs clairement définis et explicites visant à développer le «*coping coopérative* ». A titre illustratif, on peut énumérer les sept facteurs communs à toutes les situations rencontrées et susceptibles de « nourrir » (UNGAR, 2013) une résilience qu'on peut qualifier d'adaptative dans un abord extensif de cette notion.

Elles sont réparties de la manière suivante :

- La bonne qualité des relations avec les autres ;
- Le soutien dans le sentiment d'identité personnel et d'estime de soi ;
- Les expériences efficaces de pouvoir et de contrôle sur l'environnement ;
- La justice sociale (le sentiment d'être traité équitablement par autrui)
- L'accès à des ressources matérielles suffisantes (habitat, éducation, sécurité ambiante...)
- La cohésion sociale : sentiment d'appartenance clairement établis au niveau de la famille de l'école, de la communauté.
- Un bon niveau d'adhésion culturelle.

Dans le cadre de cette étude, promouvoir la résilience chez les réfugiés avec une démarche écosystémique, c'est développer une pensée globale, capable d'aller de l'individu au contexte de famille puis au communautaire.

3.2. DIFFERENTS SPHERES DE L'ENVIRONNEMENT HUMAIN

3.2.1 L'ontosystème

L'ontosystème comprend l'ensemble des caractéristiques, des compétences, des vulnérabilités et des déficits acquis et innés de l'individu. C'est l'organisme lui-même, avec ses caractéristiques au plan physique, émotionnel, intellectuel et comportemental. Il s'agit donc des

interrelations entre les différentes composantes de la personnalité d'un individu : physiques, biologiques, cognitifs, socio-affectifs. A ce niveau, la reprise adaptative à la réalité après un traumatisme nécessite d'être associé à un fonctionnement psychique permettant qu'après l'atténuation des perturbations initiales soit possible un travail d'intégration, de dégagement et de transformation de l'expérience vécue. Autrement dit, nous devons considérer toujours deux volets :

La première concerne la fonctionnalité : celle-ci relève de ce qui s'observe, se décrit et s'évalue dans le comportement, dans les réalisations concrètes de l'existence, dans les capacités d'adaptation et de protection face à la réalité. L'efficacité de cette fonctionnalité est liée à la mise en place et au maintien d'une suffisante sécurité interne. Lorsque celle-ci est défaillante, elle doit pouvoir relayer par des suffisants appuis externes constituants avant tout une base de sécurité. Le deuxième volet concerne le fonctionnement psychique et les capacités de mentalisation. Ce sont les capacités qui rendent possible l'intégration, le dégagement et la transformation de l'expérience vécue. Elle repose non seulement sur la mise en pensée et en sens c'est sur la base de cette activité souvent soutenu par l'usage de procédé métaphorique que peut mieux surgir la transformation, la créativité, la production de la nouveauté.

Ainsi l'expérience vécue peut devenir une histoire selon laquelle chacun enrichit par ses apports la représentation d'autrui, tandis qu'il alimente ses représentations propres grâce à celle des autres. Fonctionnalité et mentalisation valent autant pour l'individu que pour le groupe, de sorte que leur étude approfondie peut-être menée dans toutes les autres sphères de la résilience.

3.2.2 Le microsystème

Le microsystème représente à la fois le milieu de vie immédiat du sujet dans lequel celui-ci à une participation active et directe, dans lequel se déroule les activités, les rôles et les relations qui affectent directement le développement de la personne et les personnes avec qui il a les relations directes. Plus le microsystème est riche, varié et complexe, plus il améliore la qualité développementale du contexte. Plus précisément le microsystème est constitué d'un cadre immédiat qui peut être la maison, le lieu de travail, de loisir, de culte etc. Plus ou moins propices à différentes activités. D'acteurs, tout individu constituant le microsystème à un rôle à jouer qui est à la fois cause et conséquence du développement. Des relations interpersonnelles : les relations entre les personnes sont les ciments de microsystème et sont à la fois une cause et une conséquence du développement.

C'est en effet, un espace privilégié où peuvent s'exercer la solidarité, la complémentarité et suppléance des transmissions, capable de favoriser l'historisation des événements vécus ; mais aussi groupe d'attachement susceptible d'être lui-même fortement impacté au point de ne point pouvoir compter sur sa propre base de sécurité, et de la voir à son tour recourir à des aides extérieurs.

3.2.3. Le mésosystème

Le mésosystème est un groupe de microsystèmes en interrelations par truchement d'échanges et de communication. Il peut s'agir d'interaction face à face, mais aussi d'échange de courriers et de communications. En effet, le nombre de microsystème dans lequel un sujet participe s'élargit avec le développement. Par exemple, dans le cas d'un enfant, il y aura d'abord la maison, puis la maison et l'école, etc. Dans le cas d'un jeune adulte, il y aura le travail puis le travail et le conjoint auquel viendra s'ajouter le travail ; dans le cas de l'enfant, la maison prépare pour l'école, l'école prépare à l'université, l'université prépare pour le monde du travail.

Un mésosystème est donc un système de microsystèmes, un ensemble des liens et processus qui prenne place entre deux ou plusieurs microsystèmes. Le mésosystème occupe une part importante dans le développement de la personne. Les effets du mésosystème sont améliorés par les communications en face en face et si les personnes présentes issues des différents milieux, travaillent ensemble de manière intégrée. Plus les interactions sont nombreuses et de bonnes qualités et meilleures sera l'effet du développement sur l'individu.

La relation doit permettre de développer des capacités contenant la base de sécurité grâce à l'instauration d'une dimension sémaphorique (Scelles et Korff-Sausse, 2011). C'est cette dimension qui permet l'ordonnement, l'organisation de la vie émotionnelle et de la fonctionnalité relationnelle. Cette relation peut-être favorisée par un certain nombre de caractéristiques.

3.2.4. L'exosystème

L'exosystème se réfère aux milieux qui ont une influence sur le développement du sujet, mais où les acteurs des microsystèmes ne sont pas directement influents. Donc l'exosystème englobe l'ensemble des lieux ou contexte dans lequel l'individu n'est pas directement impliqué et avec lesquels il n'a pas d'interactions directes (endroit non fréquenté par le sujet en tant participant) mais dont les activités ou les décisions touchent et influencent ses propres activités et/ou son rôle dans le microsystème. Il s'agit des grandes institutions de la société telles que les

sociétés qui gèrent la distribution des biens et services, les masses-médias, ou encore les classes sociales en tant que facteurs d'influences.

Par exemple l'exosystème d'un enfant peut inclure les lieux où travaillent ses parents, leur réseau social, leurs difficultés financières. L'exosystème du parent peut englober l'école de l'enfant, les conseils d'administrations, les institutions civiles et légales, les organisations etc. les exosystèmes influencent le développement du sujet par la définition des règles, de normes ou par leurs effets sur la qualité de la famille.

L'influence des exosystèmes peut augmenter le potentiel du développement du sujet s'il existe des liens favorisant la participation des acteurs du microsystème dans l'exosystème afin, par exemple, d'influencer les prises de décisions en faveur d'un fonctionnement optimal du microsystème.

3.2.5. Le chronosystème

Le chronosystème est constitué des temporalités de la vie d'un système d'une personne qu'il s'agisse du temps biologique, du temps de la famille, du temps de l'histoire ou du temps perçue et reconstruit par la personne. Il comprend donc le système du temps et la succession des événements vécus par les individus ou les familles, les tâches développementales auxquelles elles sont confrontées et l'influence de ces changements et des continuités sur leurs développements respectifs dans le temps.

Cela se réfère aussi au période de transition (la naissance, l'entrée à l'école, le moment de l'adolescence...), mais aussi aux événements stressants ou de remise en question (séparation, deuil, accident, guerre, déplacement...). En effet, chaque système à une temporalité spécifique qui est en interaction avec les temporalités des autres systèmes. Dans l'ensemble toutes les interventions peuvent s'inscrire dans une approche écologique et sont accès sur une approche développementale.

3.3. PERSPECTIVES INTERRELATIONNELLES DE LA THEORIE ECOSYSTEMIQUE

Bronfenbrenner (1979), après plusieurs autres théoriciens de la psychologie, insiste sur une notion fondamentale : celle de l'interaction, de l'interdépendance entre les systèmes. Voilà sans doute le concept le plus important de l'approche écologique, celui qui lui donne sa couleur particulière. L'équation, n'est pourtant pas nouvelle et est, au point de départ, relativement simple : les comportements et les conduites que l'on peut observer sont le produit de l'interaction entre les personnes qui les émettent et l'environnement.

Alors que, pour la plupart des intervenantes familial, l'environnement se limite quasi-totalement aux interactions entre les sous-systèmes familiaux et que pour les intervenantes du communautaire, les sous-systèmes familiaux sont fréquemment ignorés et les institutions vues comme élément définissant l'environnement. Les écologistes définissent l'environnement comme la juxtaposition de couches systémiques imbriquées les unes des autres où les interactions sont réciproques. Les interactions ne sont alors pas seulement présentes entre l'individu et un seul niveau environnemental, mais entre la personne et plusieurs niveaux à la fois, eux-mêmes en interaction. De plus, l'individu est un système capable d'influencer les autres éléments systémiques et non pas seulement sous l'influence de ceux-ci.

Ainsi, pour prendre l'exemple de la relation entre une mère et son enfant, non seulement importe-t-il de savoir comment les conduites de la mère sont influencées par celles de son enfant, mais aussi comment elles les influencent à leur tour. Il importe également de savoir comment les conduites de la mère sont modulés par les relations intimes qu'elle entretient, par son milieu de travail, par son environnement social, par les environnements que fréquentent son conjoint et son enfant, par les valeurs et les normes qu'elle partage ou rejette ou qui l'atteignent sans qu'elle en soit nécessairement consciente. Il devient aussi nécessaire d'évaluer le rôle que cette mère s'attribue dans le façonnement des environnements, quel contrôle opère sur ceux-ci et quelle(s) position(s) elle occupe dans ou vis-à-vis les settings qu'elle fréquente. Par exemple, l'aisance plus ou moins grande manifestée dans les interactions avec les institutions scolaires, de service social devient un item important à considérer.

L'approche écologique est donc à la fois sociale, communautaire, familiale et individuelle : ce sont là des niveaux d'analyse et d'intervention que l'approche nous encourage à considérer simultanément. La personne étant vue comme un système, les caractéristiques qui lui sont propres ne sont pas ignorées par l'approche. Cette impression maintes fois exprimée par les intervenantes à l'effet que l'individu ne figurait pas dans la liste des préoccupations de l'approche écologique vient sans doute du fait que ses auteurs ont davantage insisté sur la contribution environnementale que sur l'apport de l'individu dans l'étude de l'interaction de ces deux composantes.

3.4. THEORIE DE L'AUTODETERMINATION

La théorie de l'autodétermination proposée par Déci et Ryan (1985, 2000) a deux caractéristiques de base :

(1) plutôt que de traiter la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque comme un concept binaire, celles-ci sont intégrées dans un système continu en fonction du degré d'auto-détermination dans lequel la motivation intrinsèque est plus autodéterminée que la motivation extrinsèque ; de plus, il y a quelques étapes d'autodétermination dans la motivation extrinsèque ;

(2) une manière concrète d'augmenter le degré d'autodétermination susceptible dans cette théorie de motiver plus intrinsèquement ou d'entretenir la motivation intrinsèque est proposée en s'appuyant sur trois besoins psychologiques fondamentaux (besoin de compétence, besoin d'autonomie et besoins d'affiliation sociale) : en satisfaisant ces besoins fondamentaux, l'individu augmente son degré d'autodétermination.

3.4.1. Continuum de motivation en fonction du degré d'autodétermination

Tout d'abord, examinons les principaux composants, c'est-à-dire la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque. La motivation intrinsèque est celle qui existe quand l'acteur est motivé par sa curiosité ou un intérêt personnel. La motivation extrinsèque est celle qui est basée sur le devoir, la contrainte ou la récompense. Pour l'individu motivé extrinsèquement, l'action devient un moyen d'atteindre un but extérieur. Bien entendu, il est probable que l'individu motivé intrinsèquement est aussi plus ou moins motivé extrinsèquement et vice-versa. Du point de vue de la théorie de l'autodétermination, donc, quand l'individu motivé extrinsèquement est également motivé intrinsèquement ou augmente son degré d'autodétermination, il n'abandonne pas nécessairement la motivation extrinsèque.

Dans les autres théories de la motivation, la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque sont traitées de façon binaire, mais pour les théoriciens de l'autodétermination, cette conceptualisation empêche de prendre en compte la motivation dans toute sa complexité, car il se trouve que la motivation extrinsèque a aussi des caractères semblables à la motivation intrinsèque. Ils proposent donc quatre étapes d'autodétermination dans la motivation extrinsèque : la régulation externe, la régulation introjectée, la régulation identifiée et la régulation intégrée. Déci et Ryan (2002) les définissent comme suit :

- La régulation externe est la forme la moins autodéterminée de la motivation extrinsèque et inclut la volonté de recevoir une rétribution et d'échapper à une punition. Plus généralement, on peut dire qu'il y a régulation externe quand la raison de l'action est de satisfaire une demande externe ou une contingence construite socialement. C'est l'optique de la théorie de Skinner.

- La régulation introjectée est une régulation externe qui a été internalisée par le sujet sans être vraiment acceptée comme étant une partie de lui-même. Ce type de régulation est basé sur l'amour-propre : l'action est effectuée pour échapper à la punition et à la honte, ou pour atteindre l'élévation de l'ego et un sentiment de valeur personnelle.

- La régulation identifiée est une forme de motivation extrinsèque plus autodéterminée, parce qu'elle implique une valorisation consciente du but de l'action ou de la régulation, et une acceptation de l'action comme importante à un niveau personnel. L'identification représente un aspect important du processus de transformation de la régulation extrinsèque en autorégulation véritable. Quand l'individu s'identifie à une action ou une valeur, au moins au niveau conscient, il l'endosse personnellement, donc l'identification s'accompagne d'une perception d'autonomie. Cependant, la théorie de l'autodétermination suggère que certaines identifications peuvent être relativement compartimentées ou séparées d'autres convictions et valeurs, c'est-à-dire que, dans certains cas, elles ne se sont pas le reflet de la conviction ou la valeur dominante dans la situation donnée. Toutefois, par rapport à la régulation externe et à la régulation introjectée, l'action provenant d'une identification a tendance à être relativement autonome, ou autodéterminée.

- La régulation intégrée est la base de la forme la plus autonome d'action motivée extrinsèquement. Elle apparaît quand l'identification est évaluée et conduite à égalité avec des valeurs, des buts et des besoins endossés personnellement qui sont déjà une partie de l'ego, c'est-à-dire que la valeur et l'importance sur l'action font véritablement partie de soi-même. L'action basée sur une régulation intégrée est volontiers effectuée, mais elle est encore considérée comme extrinsèque, car elle repose sur un objectif important plutôt que sur un intérêt inhérent et une recherche de jouissance. Autrement dit, elle est encore instrumentale.

Dans le cadre de la théorie de l'autodétermination, il y a encore une composante : l'amotivation. L'amotivation est l'état de manque d'intention dans l'action. Quand l'individu est amotivé, il n'agit pas du tout ou il agit passivement. L'amotivation résulte du sentiment qu'il ne peut pas arriver à son but parce qu'il pense manquer de compétence ou qu'il n'accorde pas de valeur à l'action ou au résultat de celle-ci. Déci et Ryan (2000) proposent donc un modèle dans lequel l'amotivation et la motivation intrinsèque.

3.4.2. Une démarche concrète pour augmenter le degré d'autodétermination

La théorie de l'autodétermination suppose trois besoins psychologiques fondamentaux : le besoin de compétence, le besoin d'autonomie et le besoin d'affiliation sociale. La notion de besoin de compétence fait référence à un sentiment d'efficacité dans le processus d'interaction

avec l'environnement social et celui d'expérimenter les opportunités d'exercer et d'exprimer ses capacités. Le besoin de compétence conduit l'individu à poursuivre des défis optimaux pour ses capacités, et à tenter constamment de maintenir et d'augmenter ses compétences.

La notion du besoin d'autonomie fait référence au fait d'être à l'origine de l'action. Quand il est autonome, l'individu fait l'expérience de son action comme expression de l'ego. Même quand l'action est influencée par une source extérieure, l'acteur consent à cette influence. L'autonomie est souvent confondue avec le concept d'indépendance (qui signifie ne pas compter sur une source ou une influence extérieure).

La notion du besoin d'affiliation sociale fait référence au sentiment d'être en relation avec les autres, d'avoir un sens d'appartenance à sa communauté. Cela ne dépend pas de l'accomplissement d'un certain résultat ou d'un statut formel, mais concerne le sentiment psychologique d'être avec les autres.

La théorie de l'autodétermination suppose que tous les individus ont ces besoins et que, quand ces besoins sont satisfaits, ils peuvent conduire à une augmentation du degré d'autodétermination: autrement dit, les individus sont motivés plus intrinsèquement. Cependant, Déci et Ryan (2000) font remarquer qu'en fonction de la situation initiale de motivation de l'individu, les besoins qui doivent être satisfaits en priorité pour augmenter ou maintenir la motivation intrinsèque varient. Dans le cas où l'individu est motivé extrinsèquement ou peu intrinsèquement, il est nécessaire de satisfaire son besoin de compétence et d'affiliation sociale. Au contraire, dans le cas où l'individu est déjà motivé intrinsèquement, il faut satisfaire son besoin de compétence et d'autonomie.

En résumé, la théorie de l'autodétermination ne traite pas la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque comme un concept binaire, mais plutôt comme un système continu lié au degré d'autodétermination. Cela permet de saisir plus globalement le phénomène de motivation. En effet, la théorie de l'autodétermination (TAD) de Déci et Ryan (1991) semble utile afin d'établir un lien entre le type de motivation aux tâches présente chez les hommes et leur participation à ces tâches (Bouchard et al., 2007). La TAD postule qu'une personne présente différents types de motivations selon le contexte et selon la tâche, celles-ci étant plus ou moins autodéterminées. La motivation la plus autodéterminée est la motivation intrinsèque, où l'activité est faite pour le plaisir qu'elle apporte. Il existe aussi plusieurs types de motivations extrinsèques, qui varient en degré d'autodétermination.

Ainsi, une personne a une motivation plus autodéterminée lorsqu'elle s'engage librement dans une activité, pour le plaisir ou la satisfaction que celle-ci lui procure (c'est-à-dire,

motivation intrinsèque) que si elle le fait pour répondre aux attentes des gens dans son entourage (c'est-à-dire, motivation extrinsèque par régulation externe). De plus, l'autodétermination d'un individu à s'engager dans une activité est rehaussée lorsque son environnement social favorise son sentiment de compétence, d'autonomie (volition et choix) et d'appartenance sociale en lien avec l'activité, c'est-à-dire, favorise la satisfaction des trois besoins psychologiques fondamentaux (Déci et Ryan, 1991).

En outre, l'autodétermination amène une meilleure adaptation et un meilleur bien-être psychologique. Selon l'étude de Bouchard et al., (2007) appliquant la TAD au contexte de la paternité, un soutien de la conjointe qui favorise les sentiments de compétence, d'autonomie et d'appartenance sociale du père prédit une motivation plus autodéterminée chez ce dernier et favorise son engagement. Pris dans cette perspective, l'engagement d'un individu s'explique donc indirectement par le soutien qu'il perçoit de sa conjointe.

Par ailleurs, puisque la TAD postule que l'environnement social est une force déterminante pour la satisfaction des besoins psychologiques et subséquemment l'autodétermination des hommes, elle semble ici dépeindre un rôle plutôt passif des hommes.

De plus, elle propose une démarche concrète pour augmenter le degré d'autodétermination (c'est-à-dire motiver plus intrinsèquement) : tenter de satisfaire les besoins psychologiques fondamentaux en adéquation avec la situation. C'est pour ces deux raisons que nous avons choisi de nous placer dans le cadre de cette théorie.

**DEUXIÈME PARTIE : CADRE
MÉTHODOLOGIQUE**

CHAPITRE 4 : METHODOLOGIE

La méthodologie, est comprise comme *la branche de la logique qui étudie les principes et les démarches de l'investigation Scientifique* (Grawitz, 2004, p.274). Le précédent chapitre a éclairé ce travail en résumant les principales théories sur lesquelles il s'appuie. Il est question d'arrêter la démarche à suivre, en d'autres termes la façon dont cette recherche sera menée.

Ce Chapitre vise à présenter la méthode de recherche utilisée afin de trouver des réponses satisfaisantes à nos objectifs. Nous y abordons le type de recherche, l'identification de la population de l'étude, procédure d'échantillonnage, les caractéristiques des répondants, l'instrument de collecte des données, les stratégies d'analyse des données, les stratégies prévues pour assurer la rigueur du processus, les limites et les difficultés prévues, et les considérations éthiques, nous présenterons les hypothèses et leur tableau synoptique. Avant de présenter la méthodologie privilégiée, il sied de rappeler la question de recherche, car c'est de cette question que découle la méthodologie de recherche.

4.1 RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE ET DES HYPOTHESES

4.1.1 Rappel de la question de recherche

Nous rappelons ici la question de recherche et l'hypothèse générale afin d'expliciter nos variables et comprendre mieux notre démarche.

Le modèle développé par Crozier et Friedberg (1977) mets en exergue la compréhension des stratégies d'ajustement et de reconstruction du sentiment social et économique. En lien avec les études des auteurs ci-haut. Les modèles théoriques de Lazarus et Folkman (1984) offrent des possibilités d'analyse pour comprendre comment se reconstruire après avoir vécu un évènement traumatique. A partir de ce postulat, nous avons formulé la question de recherche de la manière suivante : comment la résilience favorise-t-elle l'intégration socioéconomique des réfugiés centrafricains dans la société tchadienne?

4.1.2. Rappel de l'hypothèse générale

Les hypothèses de recherche permettront de mener à bien cette recherche puisqu'elles sont plus concrètes que l'hypothèse générale et sont des propositions de réponses aux aspects particuliers de l'hypothèse générale sous une forme facilement mesurable, avancée pour guider cette investigation. Elles constituent une opérationnalisation de l'hypothèse générale. Une. Pour

cette étude, l'hypothèse générale qui nous sert aussi d'hypothèse de travail est la suivante : la résilience favorise l'intégration socioéconomique des réfugiés centrafricains dans la société tchadienne.

4.1.2.1. La variable de l'étude

L'hypothèse générale de cette étude dégage deux types de variables : une variable indépendante (VI) et une variable dépendante (VD).

Ainsi la variable indépendante (VI) de notre étude est : *renforcement de la résilience*

Elle comprend trois modalités à savoir :

- Modalité 1 : Facteurs internes

- Indicateurs: Facteurs familiaux
 - Facteurs individuels
 - Facteurs issus de la religion
- Indices :
 - Rester en famille
 - Dialoguer
 - Prendre des décisions en famille
 - Organisation familiale
 - Le désir de se surpasser
 - Avoir du courage
 - Persévérance
 - Se sentir en sécurité
 - Débrouillardise
 - Croyance en Dieu

- Modalité 2 : Facteurs externes

- Indicateurs : facteurs issus du réseau social
 - Facteurs issus de l'appui des amis
 - Facteurs issus de l'appui des organismes
- Indices :
 - Prendre part aux activités sociales
 - Développer des relations interpersonnelles harmonieuses
 - Un environnement social accueillant

- **Modalité 3 : stratégies d'adaptation**

- Indicateurs : ouverture vers le soutien social

Organisation pour avoir un revenu stable et adéquat

Adhésion à des associations communautaires

- Indices :

Se faire des réseaux d'amis

Participer aux activités culturelles

Participer aux formations

AGR (activités génératrices de revenus)

Agriculture

Elevage

Notre variable dépendante (VD) d'étude est : *l'autonomisation des réfugiés*. C'est le phénomène que nous observons en manipulant la VI. Elle comprend deux modalités qui sont :

- Modalité 1 : L'intégration sociale

- Indicateur : bonne capacité de se prendre en charge

- Indice : se nourrir

Se vêtir

Se soigner

- Modalité 2 : L'intégration économique

- Indicateur : bonne capacité de gérer les ressources de revenus

Pratique de l'agriculture

Pratique de l'élevage

Petits commerces

Débrouillardise

De ce qui précède, la structure logique de l'hypothèse générale est la suivante :

Tableau 1 : Structure logique de l'hypothèse générale (H.G)

VI :		VD :
Facteurs internes		Intégration sociale
Facteurs externes		
Stratégies d'adaptation		Intégration économique

De cette structure logique de l'hypothèse générale découle les hypothèses de recherche.

4.1.2.2. Hypothèses de recherche

Les hypothèses servent à mener à bien cette recherche et constituent une proposition anticipée des réponses aux aspects particuliers sous une forme facilement mesurable, avancée pour guider cette investigation. Il convient de le rappeler, les hypothèses constituent à cet effet une opérationnalisation de l'hypothèse générale. Les hypothèses de recherche sont plus concrètes que l'hypothèse générale. Elles sont des propositions des réponses aux aspects particuliers de l'hypothèse générale sous une forme facilement mesurable, avancée pour guider une investigation, elles constituent en fait une opérationnalisation de l'hypothèse générale.

HR1 : Les facteurs internes permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne.

HR2 : Les facteurs externes permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne.

HR3 : les stratégies d'adaptation permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et d'intégration socio-économique.

Tableau 2 : Représentation synoptique des variables, des modalités, des indicateurs et des indices de l'hypothèse générale

Hypothèse générale	Variable indépendante	Modalités	Indicateurs	Indices	Variable dépendante	Modalités	Indicateurs	Indices	
La résilience favorise l'intégration socioéconomique des réfugiés centrafricains dans la société tchadienne.	Résilience	Facteurs internes	Facteurs familiaux	<p>Rester en famille</p> <p>Dialogue</p> <p>Prendre des décisions en famille</p> <p>Organisation familiale</p>	<p>Le désir de se surpasser</p> <p>Avoir du courage</p> <p>Persévérance</p> <p>Se sentir en sécurité</p> <p>Débrouillardise</p>	Autonomisation des réfugiés	Intégration sociale	<p>Bonne capacité de se prendre en charge</p>	<p>Capacité de se nourrir</p> <p>De se vêtir</p> <p>De se soigner</p>
			Facteurs individuels						
			Facteurs issus de la religion	<p>Avoir de l'espoir pour un meilleur avenir</p> <p>Croyance en Dieu</p>					

		Facteurs externes	Facteurs issus du réseau social	Prendre part aux activités sociales Développer les relations interpersonnelles Un environnement social accueillant	Autonomisation des réfugiés	Intégration économique	Bonne capacité d'organisation pour avoir un revenu stable	Pratique de l'agriculture de l'élevage Petits commerces débrouillardise
		Stratégies d'adaptation	Ouverture vers le soutien social Organisation pour avoir un revenu stable et adéquat	Se faire du réseau d'amis Adhésion à des associations communautaires Faire des AGR (activités génératrices de revenus) Pratique de l'agriculture, l'élevage Débrouillardise				

4.2. TYPE DE RECHERCHE

Il existe plusieurs types de recherche en science et notamment, dans les sciences sociales. On peut ainsi citer les recherches expérimentales, descriptives, etc. Chacune d'elles obéit à une logique scientifique qui nécessite parfois des aménagements méthodologiques selon la spécificité du type de recherche sans toutefois rentrer en marge de la dialectique scientifique. C'est en obéissant à ces préceptes méthodologiques que nous disons de notre recherche qu'elle est de type descriptif.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous inscrivons dans une approche qualitative qui se veut descriptive des faits pour autant qu'elle soit intéressée par le sens et l'observation des faits sociaux en milieu naturel. À partir de ce qui précède, le choix porté sur cette approche se justifie par le fait que nous voulons déterminer les facteurs internes, externes et les stratégies d'adaptation utilisées par les réfugiés pour augmenter leur niveau de résilience et de s'intégrer plus efficacement sur le plan social et économique. Vu sous cet angle, elle nous permettra de saisir les éléments du vécu de la personne réfugiée susceptible d'expliquer son souci de résilience et par ailleurs d'appréhender le processus conduisant à son intégration. Nous pensons en effet que pour parler des stratégies d'adaptations des réfugiés dans ce site, la recherche qualitative est à privilégier puisqu'elle permet, selon Fortin (2010), un contact direct avec le terrain pour ainsi récolter des données plus riches et profondes. La méthode qualitative s'avère pertinente puisqu'elle « ouvre la voie à une connaissance intériorisée des dilemmes et des enjeux auxquels les personnes font face » Ainsi, elle nous permet de comprendre plus en profondeur comment les facteurs internes, externes et les stratégies d'adaptation favorisant de la résilience et l'autonomisation chez les réfugiés.

Cette recherche a pour objet de comprendre les facteurs internes, externes et les stratégies utilisées par les réfugiés pour augmenter leur niveau de résilience après avoir vécu des événements traumatisants qui mettent le sujet en déséquilibre social. A cet effet, elle analyse et cherche à comprendre l'influence des facteurs internes et externes favorisant la résilience et l'intégration sociale et économique des réfugiés dans la société tchadienne.

Turcotte (2000, p.57-58) considère en effet que :

La recherche qualitative est généralement utilisée pour décrire une situation sociale, un événement, un groupe ou un processus et parvenir à une compréhension plus approfondie. L'accent est placé sur les perceptions et les expériences des personnes; leurs croyances; leurs émotions et leurs explications des événements sont considérées comme autant de réalités

significatives. Le chercheur part du postulat que les personnes construisent leur réalité à partir du sens qu'elles donnent aux situations.

La recherche qualitative part du principe que la compréhension d'un phénomène s'acquière en tenant compte essentiellement du point de vue des acteurs ou de sa dimension interne (Deslauriers, 1991). De plus, la recherche qualitative permet une exploration en profondeur du phénomène étudié (Mayer, Ouellet, Saint-Jacques et Turcotte, 2000).

4.3. PRESENTATION DE LA SITE DE L'ETUDE

Le site de l'étude, à en croire Fonkeng & al. (2014), est un lieu géographique et socioculturel où est sensé trouver la population auprès de qui l'étude aura lieu. Autrement dit, « *La site de l'étude est le contexte spatial dans lequel se déroule la recherche (Amin, 2005)*. Dans cette recherche, nous avons choisi la ville de Goré comme milieu d'étude.

Le Tchad est situé entre 8°-23° degré de latitude Nord et le 14°-24 de longitude Est. Il est limité au Nord par la Libye, au Sud par la république Centrafricaine, à l'Est par le Soudan à l'Ouest par le Niger, le Nigéria et le Cameroun. Sa superficie est de 1.284.000 km² ou vivent 11.175.915 habitant selon le recensement de 2009 soit 8,7 habitant au km² avec un taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire de 3,5%. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons à la province du Logone Oriental notamment le Département de la Nya Pendé.

La province du Logone Oriental est l'une des composantes formant le Logone géographique. Elle a été créée par les décrets N° **404/PR/MAT/ 02** du 3 octobre 2002 et **419/PR/MAT/02** du 17 octobre 2002. Elle correspond à l'ancienne préfecture du Logone Oriental créée par l'ordonnance n°4 du 29 janvier 1969 qui démembre l'ancienne préfecture du Logone Oriental en trois ; Logone Occidental, Logone Oriental et la Tandjilé.

Le Logone Oriental s'étend sur une superficie de 28,035 km² et est situé géographiquement entre le 7° et 9° degré de latitude Nord et le 14° et 17° degré de longitude Est. Ces voisins sont : la Tandjilé au Nord, la Centrafrique au Sud, le Logone Occidental au Nord-Ouest, le Cameroun à l'Ouest. Elle est l'une des 23 régions du Tchad dont le chef-lieu est Doba. Elle comptait environ 796,453 habitants et le groupe ethnico-linguistique dominant est le Ngambaye, qui représente 60% de la population.

Les autres groupes ethnico-linguistique sont les Gores, les Mboum, les Goulayes, les Mongo, les Yamodo, les Kaba, les Laka. Avec le nouveau découpage administratif, le Logone

Oriental est subdivisé en six (6) départements : la Nya, la Pendé, les Monts de Lam, le Kouh Est, le Kouh Ouest et en fin la Nya Pendé (Goré) qui constitue notre champ de recherche.

De ce fait, *Goré*, grande jarre en langue yamodo est créé en 1909 par le capitaine Mercier. Ancienne sous- préfecture devenue le chef-lieu du département de la Nya- Pendé en 1964, Goré dépend auparavant de la région du Chari-Logone rattaché à la colonie de l'Oubangui-Chari. Ensuite, à la subdivision de la circonscription de la Haut-Pendé. Il est transféré au territoire du Tchad par l'arrêté du 30 août 1950 et le transforme en poste administratif du district de Doba.

Le département de la Nya Pendé, de par sa situation géographique à l'extrême Sud du Tchad, est une localité frontalière avec la République Centrafricaine, ce qui permet facilement en cas de conflit à la population Centrafricaine de trouver un refuge au Tchad. Le département recèle d'importants enjeux géopolitiques et géostratégiques qui méritent une étude scientifique approfondie car, il abrite aujourd'hui huit camps de réfugiés à savoir ; Amboko, Gondjé, Dosseye, Belom, Moyo, Doholo, Diban et village d'accueil. Tout ceci, peut justifier le choix du département de Nya Pendé comme notre terrain d'étude.

Autrement dit, il s'agit de l'espace qui environne la recherche et le lieu précis où se fait la collecte des données. La présente étude s'est déroulée dans le site des réfugiés couvert par le CNAAR à Goré dans le département de la Nya Pendé localisé dans la province du Logone occidental.

4.3.1. Un bref historique : CNARR et sa mission

La CNARR est une structure publique d'accueil, d'encadrement et d'accompagnement juridique et social des personnes vulnérables (réfugiés, demandeurs d'asile, déplacés, retournés...) sans aucune distinction en vue de leur épanouissement, leur insertion. Appartenant au ministère de l'administration du territoire, de la sécurité publique et de la Gouvernance Locale. Il est créé en 1996 par le décret numéro 718/PM/ du 31 Décembre 1996 sous l'appellation de CONAR. Cette institution a connu une désignation, notamment, en 2011 à la faveur du Décret N° 839/PR/PM/MAT/2011 portant création, organisation et attribution de la Commission Nationale d'Accueil, de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR). C'est ce dernier qui est resté d'actualité jusqu'aujourd'hui.

4.3.2. La mission du CNARR

La mission de CNARR est de coordonner les activités, et veille à l'exécution des décisions prises par les instances supérieures dans le cadre de la protection et de l'assistance aux réfugiés, des demandeurs d'asile et aux rapatriés. Il ordonne la libre circulation aux expatriés de tous les ONG humanitaire exerçant au Tchad. Il dispose d'une structure notamment : le service de la protection, de réinstallation, de migration, d'enregistrement et d'accueil des réfugiés et des rapatriés...

4.3.2.1. Le service de la protection

Le service de protection de la CNARR s'occupe de la gestion quotidienne des réfugiés, il est tous les jours auprès des réfugiés pour rechercher à résoudre leurs problèmes dans le cadre de la protection. Ce service s'occupe de l'accueil et l'enregistrement, le monitoring des frontières, enregistrement des naissances, des décès, de mariage, du divorce, du regroupement familial, de la séparation de ménage, le suivi des cas des réfugiés détenus. Le service de la protection organise les formations à l'endroit des autorités administratives, traditionnelles, militaires ainsi que les leaders des réfugiés en matière de protection nationale et internationale en collaboration avec le HCR. Il délivre les documents de voyage, rédige les lettres de recommandations aux réfugiés pour faciliter l'emploi.

Le service mène ses activités afin de donner les solutions idoines aux réfugiés qui relèvent de son mandat. Il représente le secrétaire permanent de la CNARR à la sous-commission d'éligibilité dans le processus de détermination du statut de réfugié et participe à l'organisation du rapatriement librement consenti des réfugiés ; garantir les droits et service reconnu aux réfugiés. Le service de protection conseil et assiste les réfugiés dans les procédures administratives, judiciaires et étudiés et proposer au secrétaire permanent des mesures susceptibles d'améliorer les conditions de vie des réfugiés ; recueillir les informations sur la sécurité et la protection des réfugiés et en rendre compte au secrétaire permanent par une fiche ; assurer la coordination des services de protection de terrain ; collaborer avec les autorités militaires et judiciaires dans le domaine de la protection ; collaborer avec le service de protection du HCR (centraux et terrain).

4.3.2.2. Le service de réinstallation

La réinstallation est un instrument vital fournissant une protection internationale et répondant aux besoins spécifiques des réfugiés dont leur vie, liberté, sureté, santé et leur droit fondamentaux sont menacés dans le pays d'accueil. C'est aussi une expression de solidarité et

de partage de fardeau. Elle est l'une des trois (3) solutions durables pour un grand nombre des réfugiés. La réinstallation est une panoplie de processus qui implique l'intervention de plusieurs partenaires notamment le pays de réinstallation qui est lui-même décideur (quoi, quand, qui, comment, ou) ; le HCR qui est le facilitateur, il fait la plaidoirie et la coordination ; le OIM (Organisation International de Migration) est facilitateur, il fait des examens médicaux, orientation culturelle et départ et enfin le pays d'asile est aussi le facilitateur, il donne des documentations, de consultation sur des cas individuels et autorisation, des formalités de départ. Pour qu'un réfugié légal soit réinstallé à Dakar par exemple, il adresse une demande au HCR ou à la CNARR, une fois approuvée par le Secrétaire Permanent, il envoie au service de réinstallation qui vérifie les documentations de ce dernier avant d'envoyer au HCR qui à son tour approuve et envoie une correspondance au Genève. Après étude, la Genève envoie un soit transmis au niveau de Dakar et c'est le Dakar qui répond au HCR. Dès lors, le HCR fait la programmation de départ avec date et heure ainsi que les références de ce réfugié et envoie en trois exemplaires deux sont envoyés à la CNARR, un pour le Secrétaire Permanent et le service de réinstallation et l'originale est envoyée au Ministre de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale.

4.3.2.3. Le service de la migration

Migration désigne généralement le déplacement d'une ou des personnes qui décident, de leur plein gré, de partir dans une autre région ou un autre pays, pour y trouver de meilleures conditions matérielles ou sociales et améliorer leurs perspectives d'avenir et celle de leur famille. Les personnes peuvent également migrer pour une autre série pour d'autres raisons. La mission de ce service est de faire la sensibilisation préventive pour le risque migratoire en occurrence dans les camps des réfugiés, des Universités, des Ecoles Normales Supérieures, des Instituts Universitaires etc. Et informer les autorités administratives, militaire, communale, traditionnelle, leader d'opinion... sur le risque migratoire maillon de la chaîne de protection. C'est dans cette perspective que la constitution de la quatrième (4e) République du Tchad donne des prérogatives dans ce sens.

4.3.2.4. Le service d'enregistrement et d'accueil

Le service d'enregistrement et d'accueil constitue la première action humanitaire que la CNARR entend mener. Cette phase commence tout d'abord par pré-enregistrement appelé « prima facies » c'est-à-dire première vue pour les réfugiés fuyant en groupe qui est la base de toute planification des activités. L'enregistrement consiste à la collecte, la mise à jour, l'analyse des données sur les personnes concernées en vue d'assurer avec efficacité leur protection légale,

leur assistance, identification et documentation, ainsi que leur trouver une solution durable. Ensuite vient l'enregistrement niveau 2 dans un guichet unique au niveau de HCR où toutes les informations sur l'individu sont consignées dans un système informatique avec plusieurs niveaux d'accès et de sécurité : le logiciel Progress.

Au niveau central (N'Djamena), ce service s'occupe des enregistrements des demandeurs d'asile, de renouvellement des attestations de demandeurs d'asile, de la délivrance des regroupements familial, mariage, de séparation et les ajouts des nouvelles naissances des réfugiés. Il faut le dire avant qu'ils exécutent leurs tâches, les demandeurs doivent déposer leurs demandes écrites au secrétariat qui envoi au Secrétaire Permanent pour son avis et oriente à son tour au service de la protection pour une étude puis ce dernier envoi au service d'enregistrement. L'enregistrement dans les bases de données de la CNARR se fait avant tout par l'entretien préliminaire en soumettant aux futurs réfugiés une série de questionnaire. Ceci permet aux responsables d'identifier les réfugiés fictifs, car selon eux, il y'a des migrants économiques qui cherchent à se cacher derrière les réfugiés pour bénéficier de la carte, de statut voire même de titre de voyage de réfugié.

Après l'enregistrement de premier niveau, une attestation provisoire de demandeur d'asile est délivrée au bénéficiaire pour une durée de deux mois renouvelable jusqu'au mois (8, 9,10 voir au de la) ou la Sous-commission d'éligibilité appel le requérant pour l'interview. Au vue de cette dernière qu'il serait déclaré réfugié ou non. S'il est reconnu la CNARR lui donne une notification de reconnaissance qui permettra au HCR de lui donner le statut et la carte de réfugié. En cas de nouvel afflux massif des réfugiés, la CNARR informée par son autorité de tutelle, dépêchera une équipe multisectorielle en vue de recueillir les informations dans le cadre de pré-migration.

4.4. Population d'étude

La population de l'étude désigne « un ensemble d'éléments ayant une ou plusieurs caractéristiques en commun qui les distinguent d'autres éléments et sur lesquels porte l'investigation », (Angers, 1992, p.1). Selon Grawitz (1979, P.261), la population désigne « un ensemble dont les éléments possèdent tous une même propriété ». Elle renvoie à l'ensemble des individus ayant les mêmes caractéristiques sur lesquels le chercheur mène ses investigations.

Dans cette étude, la population retenue est composée des réfugiés, installées dans les camps et sites de Goré.

4.4.1. La technique d'échantillonnage

Dans cette étude, nous envisageons réaliser six (06) entrevues dans le cadre de la recherche sur les facteurs internes, externes et les stratégies utilisées par les réfugiés pour accroître leur niveau de résilience afin de permettre leur intégration sociale et économique.

Notre recherche est une recherche qualitative de type descriptif. La recherche qualitative selon (Anadón, 2006) privilégie d'une façon ou d'une autre l'expérience et les points de vue des acteurs sociaux sur un sujet précis. Ainsi, le point de vue des acteurs est valorisé à travers l'interprétation qu'ils accordent à leur vécu quotidien (Deslauriers et Kérisit, 1997).

4.4.2. Échantillon d'étude

Un échantillon est un ensemble tiré au hasard d'une population donnée. L'analyse des résultats de cette caractéristique doit donner lieu à une interprétation généralisée et rapportée à l'ensemble de la population d'étude. Selon Amin, (2005), l'échantillon est une collecte de quelques éléments de la population. Le but ultime dans la plupart des investigations étant d'être capable de généraliser les résultats des données à l'ensemble de la population à partir de laquelle l'échantillon a été extrait. Anger (1992, P.353) désigne par échantillonnage « l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous ensemble de la population donnée en vue de constituer un échantillon » L'échantillonnage est une technique qui permet de démontrer le mode de construction et de sélection des participants d'une recherche. La construction de l'échantillon qui, elle-même, permet de connaître le tout d'une partie. L'échantillon permet de prélever un certain nombre d'éléments dans l'ensemble des éléments de ce qu'on veut observer.

4.4.3.1. Les critères d'inclusion de recrutement des participants

- Être réfugié marié, célibataire ou divorcé
- Avoir le statut de réfugié
- Avoir une nationalité centrafricaine

4.4.3.2. Les critères d'exclusion de recrutement des participants

- Résider dans un camp autre que celui de Goré ;
- Être de toutes autres nationalités
- N'ayant pas bénéficié du statut de réfugié ou être demandeur d'asile
- Avoir moins de 18 ans

Tableau 3 : présentation générale des Caractéristique des participant(e)s de l'étude

Participants	Age en années	Religion	Niveau scolaire	Statut
1	42	Protestante	5 ^{ème}	Marié
2	28	catholique	Licence en infirmerie	Célibataire
3	44	Catholique	3 ^{ème}	Marié
4	40	Protestante	5 ^{ème}	Marié
5	20	musulmane	3 ^{ème}	Marié
6	50	Protestante	3 ^{ème}	Marié

4.4. INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNÉES : LE GUIDE D'ENTRETIEN

Il existe plusieurs techniques de recherche en sciences sociales, qui selon (Angers, 1992) représentent des moyens concrets d'investigation de la réalité ; le choix est fait selon le type de recherche et la visée de chaque chercheur. De ce fait, nous avons dans le cadre de cette étude choisi comme outil d'investigation l'entretien semi-directif.

L'entretien semi-directif selon (Loubet, 2000) nous semble essentiel pour la collecte de nos données en ce sens qu'il nous permet d'analyser les facteurs qui favorisent la résilience l'autonomisation des réfugiés vivant dans les camps de Goré. Cela implique donc que le chercheur définisse un ensemble de thème et de sous-thèmes devant assurer à celui-ci le recueil des données spécifique à l'atteinte de l'objectif de l'étude escompter. Ces thèmes et sous thèmes constituent un guide.

De plus, l'entretien semi-directif contrairement à l'entretien non directif permet à l'étudiant chercheur que nous sommes de centrer les propos du participant sur certains thèmes propres au sujet de recherche.

Pour mettre notre dispositif d'entretien en place, nous nous sommes d'abord référés aux conditions minimales définies par (Gighlione et Blanchet, 1991). Pour ces auteurs l'entretien est une situation conventionnelle de face à face entre un interviewer et un interviewé, initiée à la demande de l'interviewer qui enregistre et conduit l'entretien. Comme l'expliquent (Blanchet et al.1985), l'entretien semi-directif cherche à résoudre un problème méthodologique fondamental : « obtenir à la fois un matériel discursif fiable, c'est-à-dire correspondant effectivement à ce que pense la personne interviewée, et à la fois valide, c'est-dire conforme aux objectifs de la recherche.

Il existe en fait un schéma d'entretien, définissant une grille de thèmes. Cet entretien est donc « orienté en fait, même si cela ne devrait pas se sentir, par une liste de thèmes et de sous thèmes : le guide d'entretien » (Delhez, 1985, p. 48).

Il faut noter que l'instrument de collecte de données est l'outil qu'utilise le chercheur dans le but de recueillir des informations utiles pour l'analyse de son étude. Notre étude étant qualitative, l'instrument choisi est un guide d'entretien comme outil de collecte de données pour cette étude.

4.4.1. Justification du choix de l'instrument : le guide d'entretien

Le guide d'entretien se présente, selon (Blanchet, 1985) comme « *une pré-construction de la conduite de l'entretien et la traduction des hypothèses [...].* » (Cité par Kengue, 2015, p.110). L'entretien désigne une conversation entre deux ou plusieurs personnes sur différents sujets. Au sens scientifique, l'entretien est une méthode de recherche et d'investigation.

Par le biais de cette méthode, l'enquêteur cherche à obtenir des informations sur les attitudes. L'entretien de recherche consiste à rencontrer les gens et à les amener à s'exprimer sur les thèmes de recherche choisis. Il s'agit de recueillir des témoignages ou des opinions. Il s'agit aussi d'obtenir des discours longs et approfondis sur une théorie donnée, car l'objectif est de comprendre et d'apprendre de la réalité de l'autre (Savoie-Zajc, 2003).

Les entretiens ont pour fonction de recueillir des données et mettre au jour certains indicateurs qui permettront de vérifier ou non les hypothèses, mais aussi de faire naître des hypothèses. À propos de cette méthode, (Quivy et Van Campenhout, 1995, p.196), affirment qu'elle permet :

« L'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles ou non, leurs lectures de leurs propres expériences. »

La préparation de l'entretien implique également la sélection des personnes à interroger. (Anger, 1997) indique que « *le chercheur interroge telle personne parce que cette personne possède telle caractéristique, parce qu'elle appartient à telle couche sociale, parce qu'elle a connue tel type d'expérience* ». Ces entretiens sont semi-directifs.

Le guide d'entretien est compris comme un ensemble organisé de fonction d'opérateur et d'organisateur qui structure l'activité d'écoute et d'intervention du chercheur (Fernandez et Catteeuw, 2001). Il est constitué d'un ensemble de thème et de sous-thèmes que les chercheurs abordent avec le participant au cours d'un entretien. Il lui permet également de suivre la méthodologie définie tout en observant une conduite adéquate lors de l'entretien.

Ainsi le processus lié à la collecte de nos données a débuté par l'élaboration d'un guide d'entretien. Cela s'est fait à l'issue de l'identification des thèmes liés à l'objectif de notre recherche et en référence à la littérature existante à propos du phénomène de réfugié. A cet effet le guide d'entretien utilisé dans cette recherche comprend 5 thèmes et de nombreux sous-thèmes.

4.4.2. La construction de grille d'entretien

La construction de notre guide d'entretien s'est fait à partir des axes décrits dans nos intérêts. Nous avons pris en compte les indices afin de formuler le guide d'entretien qui rendaient compte de nos modalités. Le niveau d'instruction de notre population cible a été aussi pris en compte. Ensuite, les éléments d'identification ont été insérés afin de s'assurer du respect des critères d'inclusion.

Le guide d'entretien est présenté en annexe il répond au plan suivant : Le guide d'entretien est une liste récapitulative des thèmes et des sous thèmes aborder dans le cadre d'une enquête qualitative. Il propose relativement le moment et la manière de les introduire dans la conversation. Ce guide est à la disposition de l'enquêteur pour lui permettre de suivre la méthodologie définie, tout en observant un comportement adéquat lors de l'entretien. Toutefois, il convient de noter que l'ordre d'évocation des thèmes, de même que la formulation des questions peuvent varier au cours de l'entretien.

4.4.3. Présentation du guide d'entretien de cette étude est constitué ainsi :

- ❖ Préambule ;
- ❖ Parcours de vie des réfugiés ;
- ❖ Facteurs internes ;
- ❖ Facteurs externes ;
- ❖ Stratégies d'adaptation

4.4.4. Déroulement de la collecte des données

Pour cette collecte de donnée elle se fait en 3 phases. La première phase consiste à établir une relation de confiance avec les réfugiés tout en leur expliquant le but de notre entretien. La deuxième phase consistera à faire signer des fiches de consentement qui leur rassurent du fait qu'ils étaient libre de leur choix de participer ou non.

Après les signatures des fiches de consentement, nous sommes passés aux entretiens avec chaque participant. Les entretiens peuvent durer en moyenne 45 minutes à 1 heure de temps. Il est à noter que pendant les entretiens, les enregistrements peuvent également se faire avec l'accord du participant. L'enregistrement de ces entretiens se fera par le magnétophone de notre téléphone portable. La suite de l'entretien a consisté à recouvrir l'ensemble des thèmes consignés dans notre guide d'entretien.

4.4.4.1. La pré enquête

Pour mener notre recherche, nous avons procédé par la pré-enquête. Nous avons entrepris différentes démarches le 09/07/2022, alors que nous commençons à identifier le terrain et le type de population pouvant faire partie de l'étude et de définir les critères de choix d'échantillonnage, d'affiner les hypothèses, de définir le contenu des notions qui devaient être au centre des entrevues auxquelles nous pourrions effectuer nos recherches. Après avoir identifié les institutions, nous avons trouvé les numéros de téléphone de certains responsables et leur adresse électronique qui nous ont permis de mener notre recherche.

4.4.4.2. L'enquête

D'une manière générale, l'enquête est une investigation menée dans le but d'élucider ou d'expliquer une situation donnée. Elle s'est déroulée pendant le mois de juillet 2022 dans les locaux du site. En effet, selon notre échantillon, qui était constitué de 06 sujets, la passation des entretiens s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec l'aide des responsables de ce site.

❖ Le lieu d'entretien avec les répondants

Les entretiens se sont déroulés dans les tentes où habitent ces derniers. Nous nous asseyons sur les nattes parfois sur des briques pour la passation des entretiens avec nos répondants. D'autres répondants préfèrent s'isoler de leur entourage pour pouvoir répondre à nos questions.

❖ L'utilisation du téléphone comme outil de collecte de données

Comme outil de collecte de données, lors des entretiens, nous avons utilisé le téléphone portable pour enregistrer nos conversations afin de pouvoir mieux les retranscrire à la maison, et ceci pour ne pas oublier des éléments nécessaires. Cela s'est fait avec l'accord de ces dernières qui ont bien voulu nous donner la possibilité d'enregistrer les informations qu'elles nous fournissaient.

4.5. METHODE D'ANALYSE DES DONNEES DE LA RECHERCHE

Considérant le caractère qualitatif de la technique utilisée (entretiens semi-directif), l'analyse de contenu a été identifiée comme étant la plus appropriée. Il s'agit en réalité d'un mode de traitement de l'information qui s'applique à toute forme de discours, d'images et de communication. Son applicabilité tient à sélectionner, condenser, catégoriser, regrouper et organiser l'information, à fin d'établir la signification et assurer une compréhension éclairée des documents analysés.

Dans le cas échéant il est question du discours des participants. Son choix se justifie par la possibilité qu'elle nous offre quant à la saisir du sens exact du message des participants à travers leur discours, dans toute sa subjectivité et son intersubjectivité. Les opérations de relecture et d'écriture, lors de l'analyse du discours, favoriseront l'émergence de sens selon le vécu du participant, dans son contexte. C'est pour cette raison qu'il nous a paru important de relier tous les éléments dudit discours entre eux pour en dégager le sens, si nous nous référons à (Poupar, 1997).

4.5.1. Analyse du contenu

Dans cette étude, l'analyse du contenu des entretiens s'est fait suivant l'analyse thématique du discours des participants.

Par analyse thématique, on entend « *une recherche méthodologique des unités de sens par l'intermédiaire des propos tenus par les narrateurs relativement à des thèmes* » (Poirier, Clapier-Valladon & Raybaut, 1996, p. 215). Cette analyse thématique permet l'analyse qualitative de données par « *la sélection et l'organisation rationnelles des catégories condensant le contenu essentiel d'un texte donné* (Kraukauer, 1958, cité par Poirier & al. p.243).

Dans cette recherche, cette analyse s'est fait de manière transversale. Nous avons recensé les points de convergence et divergence entre les récits recueillis. Ainsi comme le veut Fortin (2005), nous avons procédé à la codification du contenu de chaque entretien selon les

questions abordées. D'abord, l'ensemble du contenu a été regroupé selon des thèmes préétablis. Chaque unité de sens a été classée selon le thème auquel il correspondait. La dernière étape (l'élaboration des catégories) a consisté à identifier les thèmes majeurs et récurrents afin de dégager les catégories conceptuelles. Le contenu lié à chacune des catégories a ensuite été explicité et détaillé. .

4.5.2. Difficultés liées à la collecte des données

Lors de la collecte de données liée à cette étude, nous avons fait face à certaines difficultés. En effet, les difficultés rencontrées lors de la collecte des données proprement dite ont été spécifiquement liées à la méfiance et à la prudence des réfugiés qui ne voulaient en aucun cas être mêlés à quoi que ce soit. Il y a eu un refus catégorique de la part de la majorité de réfugiés rencontrés car, ceux-ci se disent que beaucoup de chercheurs viennent dans les camps recueillir leurs plaintes, les promettent de prendre en compte ces doléances mais ils ne tiennent pas leurs promesses. Il a fallu beaucoup de patience et d'explication avec à l'appui l'aide d'un secrétaire des camps pour retenir ceux avec qui nous avons travaillé. En plus de cette difficulté, nous soulignons la difficulté liée à la langue. Bon nombre de réfugiés ne s'exprimaient pas en français, nous avons donc fait recours à un interprète pour nous faciliter la tâche. Enfin, la difficulté liée à la documentation, car les responsables de la CNNARR ne possédaient pas certains documents.

CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Sous ce titre, nous allons présenter et analyser les données collectées sur le terrain. Pour ce faire, nous commencerons par la présentation des cas. Et au cours de ce chapitre, plusieurs extraits d'entretiens viendront illustrés nos propos d'analyse afin de témoigner la réalité de la résilience et de l'intégration socioéconomique chez les réfugiés centrafricains vivant dans le camp de Goré.

5.1. PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS.

Nos investigations pratiques ont eu lieu au camp des réfugiés centrafricains de Goré au sud du Tchad. Le choix de nos participants est mixte (homme ou femme réfugié). Après avoir obtenu l'autorisation de recherche, nous nous sommes déployés au terrain. Le choix des répondants s'est fait selon les critères d'inclusion et d'exclusion énoncés ci-haut dans la méthodologie. Les caractéristiques identificatoires retenues pour chaque participant sont : âge, situation matrimoniale, niveau d'étude et religion. Pour chaque cas, nous avons commencé par relever les informations utiles et les données anamnestiques renfermées dans les données afin de nous assurer qu'ils remplissent les critères définis. Nous avons pour ce faire sélectionnés six (06) réfugiés dans le camp des réfugiés de Goré/Tchad.

5.1.1. Analyse des données collectées auprès de nos participants.

Au niveau de cette sous-section, il est question de faire une analyse thématique des données collectées auprès de nos 06 répondants suivant les axes de nos thèmes et tout en tenant compte de la structure de notre instrument de collecte des données qui est le guide d'entretien.

5.1.1.1. Profil des réfugiés.

Ce qui tient lieu de caractéristique première du profil de nos répondants est leur âge. Ce sont des jeunes adultes dont l'âge varie de 20 à 50 ans qui ont participé à cette étude. Ils ne présentent pas tous, la particularité de provenir d'une même souche ethnique.

En lien avec leur situation matrimoniale, l'observation des données montre que le sujet 2 est célibataire. Les sujets 1, 3, 4, 5 et 6 sont mariés. En ce qui concerne leur niveau d'étude, l'analyse permet de constater que les sujets 1 et 4 ont un niveau d'étude de 5eme. Les sujets

3,5 et 6 quant à eux, ils ont arrêté leur cursus scolaire en classe de 3eme après l'obtention du BPEC. Enfin le sujet 2 est un diplômé en infirmerie médicale.

L'examen de la religiosité des participants à l'étude montre que les sujets 1,4 et 6 sont de la religion protestante. Les sujets 2 et 3 sont de la religion catholique et enfin le sujet 5 est musulman. Toutefois, tous vivent dans le même camp indépendamment de leur origine ethnique.

Dans le cadre de cette étude, nous avons pris en compte les différents facteurs internes et externes de la résilience chez les réfugiés d'une part, et d'autres part les stratégies d'adaptation pour bien cerner et traiter le problème soulevé par notre étude.

5.1.1.2. Parcours de vie des réfugiés.

❖ Raison du déplacement.

Il arrive très souvent que certaines personnes face à l'adversité se retrouvent contraintes de partir d'un lieu lointain investi vers une terre nouvelle à la recherche de meilleures conditions de vie. C'est ainsi qu'on a les déplacés et les réfugiés. Partir de sa terre ou de son pays natal sous la contrainte, suppose que l'on doit abandonner tout un patrimoine derrière soi pour sauvegarder sa vie. Ainsi, le réfugié dans le souci de sauver sa vie, laisse très souvent derrière lui sa profession, ses investissements, et parfois au cours de ce déplacement, il perd les membres de sa famille ou se trouve séparé de celle-ci. Cette situation va alors rendre compte de son vécu en terre étrangère ou tout simplement dans son pays d'accueil, tout comme la connaissance au préalable du pays d'accueil constitue un facteur mélioratif du vécu de la condition du réfugié et par conséquent constitue un facteur très important dans l'intégration sociale de celui-ci. Les réfugiés qui ont été interrogé sur ce qui les a motivés à quitter leur pays et s'installer au Tchad indiquent que la raison principale de leur déplacement est la guerre. Cependant il faut noter que ces motivations varient d'un répondant à un autre. Elles sont diversifiées selon l'origine et le type de déplacement. Ainsi elles sont réparties comme suit : la sécurité de vie offerte par le Tchad pour échapper aux violences de la guerre, suivre la famille et enfin pour avoir un meilleur avenir.

❖ Guerre

Selon les propos recueillis auprès de certains réfugiés, la guerre est présentée comme un élément fondamental qui les a obligés à quitter le pays qui les a vus naître et laisser tout derrière eux. Pour le sujet 1.

« Il faut noter que bien avant de venir nous installer, on ne connaissait pas le Tchad. On a voyagé au Tchad pour des raisons liées à la guerre. En ce temps-là, la seule option qui nous restait c'est de prendre fuite pour épargner la vie des membres de la famille. On n'a pas fui notre pays par pur plaisir hein! »

❖ **Insécurité**

Pour les réfugiés interrogés, le risque de mort dans leur pays d'origine apparaît comme la principale motivation de leur déplacement au Tchad. Les participants à l'étude mentionnent que la sécurité de leur famille nucléaire a prévalu avant tout lorsqu'elles ont décidé de quitter leur pays. Dans certains cas, les répondants disent que, dans leur pays d'origine, ils ont dû changer de résidence à plusieurs reprises, d'une ville à l'autre, pour ne pas être retrouvés par des groupes armés qui les menaçaient de mort. Cette situation a même affecté la continuité des études de leurs enfants à cause des changements de résidence répétés.

« La raison principale qui m'a poussé à quitter mon pays, c'est l'insécurité. Quand la guerre avait commencé on n'était pas touché. Nous sommes déplacés à l'intérieur même du pays pour permettre à nos enfants de continuer à fréquenter dans certaines localités stables. Mais peu de temps après, ça devenait vraiment effrayant, la guerre a gagné la quasi-totalité du territoire national. Les bandits semaient de troubles à la fois dans les campagnes et les villes. Ils entraient avec des machettes pour tuer soit les chrétiens, soit les musulmans. Ne pouvant pas supporter cela et pour sauver notre vie, nous sommes obligés de fuir vers le Tchad » (Sujet 2).

« Quand la guerre avait commencé, j'avais décidé que ma famille et moi ne bougeons pas de peur de perdre tous ce que nous possédons comme richesse. Mais peu après, les violences se multipliaient et prenaient d'autres ampleurs. Eh bien ! Ne pouvant pas aussi croisé les bras pour attendre que la mort nous surprenne. J'étais obligé de faire partir la famille avant moi et j'ai serré le cœur pour y rester et veiller sur nos biens. Mais les violences augmentaient chaque jour, c'est pour cela que j'ai décidé de rejoindre la famille. J'avais fait une semaine en route, dans la soif et la faim » (Sujet 3).

« Au début de la guerre, dans notre coin, on ne ressentait rien. Quelques mois plus tard que les exactions s'effectuaient dans notre quartier. D'abord c'étaient les voisins qui fuyaient. Nous avons résolu de ne pas bouger. Ce qui a occasionné notre départ, c'est que les malfrats ont commencé par semer de troubles en entrant maison après maison dans notre quartier. Ils ont pour objectifs de violer nos femmes et nos filles, incendiées les maisons et piller tout ce qui trouve sur leurs passages. Face à cette situation, nous sommes obligés de quitter, laissant tout derrière nous pour nous installer ici. Alors que j'entendais souvent parler du Tchad, par des amis qui y allais pour le

commerce mais je n'étais jamais allé jusqu'en 2003, date à laquelle la guerre a commencé chez nous en RCA» (Sujet 4).

Il convient de souligner que les réfugiés qui ont quitté leur pays dans le contexte de la guerre et d'insécurité n'ont pas eu la moindre possibilité d'organiser leur voyage. Autrement dit, ils n'ont pas pu vendre leur maison ou leurs biens personnels, et dire au revoir à la famille d'origine ou à leurs êtres chers.

❖ **Suivre la famille.**

La réunification familiale est soulevée par une participante comme une des motivations du déplacement au Tchad. Il s'agit en effet, de retrouver la famille qui avait réussi à s'installer dans le pays d'accueil, il en va de soi pour elle de la suivre. Dans tous les cas ce type de voyage est volontaire et bien préparé. Ainsi, le sujet 5 a juste rejoint sa famille.

« J'étais arrivée ici au Tchad en 2006, après la guerre de 2003 par ce que les membres de ma famille sont tous venus ici. Je me sentais seule et triste, j'ai donc décidé de les regagner » (Sujet 5).

❖ **Meilleur avenir**

Dans ce qui ressort des propos des réfugiés interrogés sur les raisons de leur déplacement au Tchad, il y a l'idée d'un meilleur avenir. Cela laisse croire que les réfugiés interrogés voient le Tchad comme un pays qui répond adéquatement à leur projet de prospérité et de vie en tant que réfugié. Donc, dans ce contexte de guerre, le Tchad est perçu comme une possibilité plus qu'intéressante pour une vie meilleure. Pour le sujet 6, il s'agit de la recherche d'une meilleure vie. C'est pour lui un moyen de réparer le passé caractérisé par les pertes et le traumatisme.

« Après la guerre, nous avons perdu tout ce qu'on avait et n'ayant plus rien à manger, nous sommes obligés de venir ici en espérant avoir un meilleur avenir ou les moyens financier avant de repartir. Nous n'avons pas pensé mettre du temps ici, mais la vie nous a réservé la surprise » (Sujet 6).

Un autre aspect observé dans les propos des réfugiés interrogés, lorsqu'ils se réfèrent à un meilleur avenir, c'est le fait qu'ils idéalisent l'avenir avec des synonymes tels que : quelque chose de meilleur, chercher des opportunités, et chercher une vie meilleure. Bien que mentionné seulement par un seul répondant, ces déclarations se répètent dans leur discours, ce qui indique d'une manière ou d'une autre que tout pourrait aller mieux n'importe où en dehors de leur pays d'origine.

De ce qui précède, nous pouvons dire que les raisons qui ont motivé les déplacements de ces 06 réfugiés participants à l'étude se résument en deux catégories à savoir : la sécurité et le bien-être socioéconomique. Il sied de relever que ces deux principales catégories définissent le profil du réfugié et les conditions de leurs déplacements. Dans le premier cas, il s'agit de personnes qui n'ont pas eu le temps de préparer leurs voyages et entrer dans un pays qu'ils n'ont pas eu le temps de choisir et de connaître au préalable. Ce qui revient à dire que ces réfugiés sont davantage exposés au choc culturel de nouveau pays, car ils se trouvent dans une situation de vulnérabilité accrue. Nous voyons aussi que les conditions à l'origine du déplacement de la terre natale pour une terre d'accueil, la connaissance ou non de la terre d'accueil détermine le vécu du réfugié. Ce vécu quant à lui va constituer une sonnette d'alarme pour l'identification et l'adhésion à une communauté, ceci dans un souci d'intégration sociale. Pour cela, le rôle de la disposition en termes d'organisation communautaire est non négligeable quant à l'intégration sociale du réfugié vivant dans les camps de Goré. Ce sont des personnes qui correspondent au profil du réfugié ou déplacement forcé. Dans le deuxième cas, il s'agit d'un déplacement préparé, planifié avec des objectifs clairs en termes du choix de pays d'accueil et de la connaissance de la langue. Ce sont des personnes qui correspondent à un profil de réfugié économique.

❖ **Sentiments vécus lors du départ.**

Lorsqu'ils ont été questionnés sur le sentiment vécu lors du départ de leur pays d'origine, les répondants ont affirmé avoir le sentiment de tristesse, douleur et de perte. Le sentiment est la composante de l'émotion qui implique les fonctions cognitives de l'organisme, la manière d'apprécier. Il se manifeste par un état plaisant ou déplaisant par rapport à une situation vécue (Ouellet, 2012). Pour les répondants c'était le sentiment de triste, de perte et de douleur.

❖ **Sentiment de tristesse**

Pour tous les réfugiés, le fait de quitter leur pays d'origine leur a procuré un sentiment de tristesse. Cependant, nous avons observé que chez les réfugiées qui ont participé à l'étude cela était plus fort parce qu'ils n'ont pas eu le temps de préparer leur départ.

« J'étais trop triste de quitter le pays qui m'a vu naître et grandi sans dire de manière inattendue. Pire encore abandonner tous mes biens que j'ai construit pendant des années. Penser ou parler de cela me rend triste Si aller à un voyage bien préparé de quelques semaines crée de la nostalgie. Un déplacement forcé crée en nous la tristesse. J'espère que vous me comprenez ? »(Sujet 1)

Comme l'indiquent certains participants, fuir signifie laisser une partie de sa vie dans son pays. Cette expression traduit explicitement cette tristesse qui, dans certains cas, est fortement marquée par la distance de la famille ou la rupture avec l'enfance. Laisser une partie d'eux-mêmes dans leur pays traduit une perte pour ces réfugiés qui avaient des rapports familiaux étroits, l'existence d'amis, et un travail valorisant. En lien avec cet élément, d'autres réfugiés manifestent un attachement particulier à leur enfance. Pour eux, quitter leur pays d'origine a signifié une rupture avec leur enfance, avec ces tendres années de la vie et leurs jeux d'enfants.

❖ **Sentiment de perte**

La perte apparaît comme l'un des sentiments que les répondants ont mentionné avec tristesse en entrevue. Ce sentiment de perte fait référence à deux dimensions. La première est celle de la famille et des proches. La seconde nous conduit au monde des choses matérielles, des biens matériels acquis qu'il fallait donner à la famille et aux amis, ou vendre. Dans le cadre de cette étude, les répondants qui ont participé à l'étude ont déclaré que le fait de quitter leur pays d'origine sous la contrainte manifeste en eux un sentiment de perte.

« J'avais le sentiment de perte, quand pendant la guerre mes bœufs se sont tous évadés dans la nature. Mon grenier a été brûlé, j'ai perdu mes proches et tant d'autres qui jusqu'à présent quand je pense à tout cela, mon cœur saigne » (Sujet 2).

« J'étais rempli de sentiment de perte lors de mon départ. Laisser tout ce que j'avais construit pendant des années, ma famille, mes amis pour une direction que je ne sais pas, pour tout recommencer m'était inacceptable. Le peu d'argent que j'avais sur moi, les bandits ont pris. On était arrivé ici les mains vides je t'assure » (Sujet 3).

En terre tchadienne, ces réfugiés ont dû repartir à zéro et commencer à acquérir pour la deuxième fois tout ce qu'ils avaient dû laisser avant de quitter leur pays. La perte de la proximité physique de la famille et des amis a été remplacée par les différents moyens de communication disponibles, en fonction du temps.

❖ **Sentiment de douleur**

Plusieurs réfugiés indiquent que le fait de quitter leur pays leur a causé beaucoup de douleur. Un sentiment de douleur causé par l'impossibilité de ne pas pouvoir voir leurs parents, leur famille, et de couper leurs racines et leur histoire. Ce sentiment de douleur est transmis aux enfants dès l'instant où ils abandonnent l'école, ça les éloigne de la famille d'origine et de tout ce qui a été leur vie dans leur pays d'origine, pour partir pour un pays nouveau et inconnu.

«Je l'ai ressenti comme partir pour l'inconnu, en fait, partir pour un endroit où on ne connaît pas, laissant tous ceux qui nous sont chers derrière. Ça été assez difficile pour moi de rester pratiquement 10 ans sans les voir. Donc, je l'ai vécu un peu douloureusement, n'étant pas très bien habitué à m'éloigner de ma famille ».(sujet 4)

« Quitter mon pays dans ce contexte me procure un sentiment de douleur. C'est très douloureux pour moi d'abandonner tout ce que j'ai construit pendant des années ». (Sujet 5)

« J'avais juste la douleur au cœur. Car pour moi laisser en arrière ses amis, sa famille, ses biens et partir pour un pays qu'on ne connaît pas c'est comme un enfant qui vient de naître, qui doit apprendre à marcher, grandir, et ensuite se construire. Donc quitter mon pays dans ces conditions c'est repartir à zéro ». (Sujet 6)

En résumé, pour la majorité des réfugiés, les émotions ressenties au moment du départ du pays d'origine sont plutôt négatives. Il en ressort en cela deux remarques possibles : 1) les émotions exprimées au cours des entrevues, bien qu'elles soient diverses, traduisent des souvenirs construits depuis l'enfance, qui au fil des années restent gravés dans la mémoire des participants à tout jamais; 2) les émotions négatives sont observées sans distinction, à la fois chez les réfugiés qui ont effectué un déplacement forcé que chez ceux qui se sont déplacé volontairement pour regagner la famille.

❖ Sentiments vécus au début en terre d'accueil et intégration dans le camp.

Cette partie présente les résultats sur les sentiments vécus par les réfugiés à leur arrivée au camp, ainsi que les conditions de leur intégration au sein du camp. Ainsi, des informations seront apportées quant aux sentiments vécus au début en terre d'accueil, les premières images au sein du camp, les premières activités, et pour finalement les conditions de l'intégration au camp.

❖ Sentiments vécus au début en terre d'accueil

Une fois arrivés dans le pays de refuge, les sentiments des participants sont variés et ont une connotation plutôt négative, similaire aux moments où ils ont quitté leur pays d'origine. Dans cette nouvelle vie apparaissent des sentiments de découragement, d'inquiétude, de peur, d'ennui, de dépression, de frustration et de solitude. D'autre part, des sentiments de sécurité, de détermination et de courage ont été indiqués par quelques participants.

❖ Sentiment de découragement

Dans les propos de certains répondants, le sentiment de découragement se manifeste une fois s'installer au camp des réfugiés. Ce sentiment est provoqué par le manque d'activités sociales accessibles. Ils sentent qu'il y a peu de ressources disponibles pour atténuer leur sentiment de solitude que produit le fait de vivre éloigné.

« Je ne vois rien de bon dans ce camp. J'étais pas mal déçu. On habite au milieu de la brousse isolée de la ville. Tout ce que tu peux voir c'est les arbres et écouter que des cris des animaux Il y'a pas d'activités accessible, tous les jours est une vie de routine. Tout cela me décourage » (Sujet 1).

Pour d'autres participants, ce sentiment de découragement est produit par le fait qu'ils sentent que le camp de réfugié n'est pas comme ils l'avaient imaginé. Ils expriment un sentiment négatif à l'égard du manque d'activités et du faible nombre d'individus qui demeurent dans le camp.

« Beaucoup de sentiments négatifs. Je me sentais très découragé au début voire même jusqu'à leur où je vous parle. Ici, dans ce camp nous sommes livrés à nous-même, la population hôte ne cohabite pas avec nous. Notre contact avec la population hôte se fait très rarement. Il y'a pas d'activités où on pourrait participer comme chez nous et les aides humanitaires se raréfient chaque année». (sujet 2)

❖ Sentiment d'inquiétude

Outre le sentiment de découragement, certains participants parlent d'un malaise faisant suite à leur arrivée dans le camp des réfugiés. Ce sentiment est déclenché chaque fois qu'ils pensent à la possibilité de trouver un emploi, de retrouver les amis et leurs familles. Cela traduit un état de vulnérabilité chez ces réfugiés qui ne disposent pas d'un réseau de soutien familial et social dans le camp. Alors, l'inconnu les confronte avec ce sentiment d'inquiétude.

« Moi qui vous parle, j'avais mes activités qui me garantissait une sécurité financière assurée dans mon pays. Ma famille était là, ils avaient aussi une bonne sécurité financière et on avait une maison ; j'avais comme tout. Ça fait que j'avais beaucoup d'incertitude de voir que je ne savais pas si je trouverais un emploi en une avec une famille à nourrir. Cette rupture avec la famille me pousse tous les jours dans un sentiment d'inquiétude» (sujet 3).

❖ Sentiment de peur

La peur dont les participants font allusion se manifeste dans un contexte de questionnement sur leur avenir dans le pays d'accueil plus précisément dans le camp des réfugiés. Des questions qui sont en rapport avec un avenir inconnu, avec un milieu qu'ils ne

contrôlent pas et qui a aussi une autre culture et une autre langue. Ce contexte procure chez certains réfugiés un sentiment de peur.

«Je me dis que la pire des erreurs que j'ai commis c'est d'accepter de quitter le pays. Il fallait que je laisse tout pour, enfin de compte, rien parce que je ne savais pas qu'est-ce qui m'attendait ici, malgré qu'il existait des ONG sur place. Je n'avais aucune garantie de trouver le travail dans le camp, ou de trouver des amis. En un mot je n'avais de sécurité de rien, ou quoi ce soit. Ça été difficile. J'ai peur pour moi et pour ma famille de quoi l'avenir nous réserve ici» (Sujet 4).

❖ Sentiment d'ennui

Suivant les réponses des répondants lors des entrevues, les conditions environnementales du camp, ajoutées à la non-maîtrise de la langue de la localité, déclenchent un sentiment d'ennui constant au début de leur arrivée dans le camp.

« Je dirais que les premiers mois suivant notre arrivée dans le camp, c'était terrible, dans le sens que tu sens que quelque chose te manque de ton chez toi, de ton pays. Tu vis avec un sentiment d'ennui qui ne te laisse pas. Qui te revient le plus souvent» (Sujet 5).

❖ Sentiment de frustration

En lien avec des conditions de vie précaires dans le camp et de la diminution des aides humanitaires, certains répondants témoignent d'un sentiment de frustration qui les a même fait songer à l'idée de retourner dans leur pays d'origine. C'est dans ce sens qu'un réfugié s'exprime :

«Le camp a été quelques années de misère et de frustration. C'était très dur, très dur. Justes des travaux mineurs et des activités comme l'agriculture, l'élevage et le commerce. C'est grâce aux aides humanitaires qu'on arrive à nous nourrir. Maintenant ces aides se raréfient, et notre condition de vie devient de plus en plus difficile. Je souhaite repartir en RCA à l'allure où vont les choses » (Sujet 6).

En résumé, nous pouvons conclure cette section en disant que les sentiments exprimés par les participants pendant leurs premiers mois (voire années) ont une tendance plutôt négative, comme ce fut également le cas des émotions qu'ils ont vécues en quittant leur pays d'origine. Ainsi, la douleur, la tristesse, la nostalgie et la perte parmi plusieurs autres émotions – ressenties au moment de quitter leur pays changent pour des émotions nouvelles, mais toujours négatives.

Les témoignages des réfugiés qui ont participé à cette étude illustrent un déplacement marqué par des sentiments amers depuis le départ de leur pays d'origine. Bien que certains participants aient des propos positifs quant à leur intégration dans le camp et les gens de la localité, ils vivent aussi des sentiments pénibles pendant leurs débuts au camp. Ces sentiments se manifestent dans un premier moment par l'absence physique de leur famille. Après ils en viennent à vivre aussi des sentiments négatifs à cause des difficultés d'intégration dans la communauté tchadienne, de l'isolement du camp, et de l'incertitude de vivre dans un pays étranger méconnaissant ses codes culturels et linguistiques.

Ainsi les expériences des réfugiés, dès le début, représentent collectivement un processus de parcours difficile où ils ont commencé à faire recours aux facteurs internes, externes et des stratégies pour augmenter leur niveau de résilience pour faire face aux épreuves. Les facteurs de résilience sont des éléments, des capacités, ou aptitudes internes ou externes qui sont activés chez un individu ou un groupe par la présence d'un tuteur de résilience, pour favoriser ou rendre possible la mise en place du processus de résilience chez ces derniers. Koninckx & Teneau (2010, p.57).

5.2. FACTEURS INTERNES QUI PERMETTENT AUX RÉFUGIÉS D'AUGMENTER LEUR NIVEAU DE RÉSILIENCE ET EN PLUS DE S'INTÉGRER SUR LES PLANS SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Sous cette section, les réfugiés qui ont participé à l'étude ont été invités à analyser et décrire l'ensemble des facteurs internes dont ils s'en servent pour conjuguer dans un contexte difficile d'intégration dans le camp. Des pistes multidimensionnelles ont été explorées pour permettre aux participants à préciser leurs pensées sur un maximum de facteurs possibles. Suivant l'analyse nous divisons les facteurs internes en trois grandes catégories à savoir : 1) facteurs familiaux et 2) facteurs individuels et 3) facteurs issus de la religion.

5.2.1. Facteurs familiaux.

La résilience familiale est un processus humain complexe qui se déploie lorsque la famille est confrontée à une situation de traumatisme. La famille s'engagera ainsi, selon le sens propre qu'elle accordera à la situation, dans un processus fluctuant de transformation. L'interrelation d'éléments inhérents à la famille et à son environnement viendra influencer ce processus, positivement ou négativement, dans l'atteinte d'une reconstruction favorable de son projet de vie. (Gauvin-Lepage, 2013, p. 143). Pendant les entretiens les répondants ont mentionnés plusieurs types de facteurs développés au sein de la famille et leur permettant de

faire face aux problèmes. Ces facteurs se structurent comme suit : rester en famille, dialogue et prendre des décisions en famille.

❖ Rester en famille

Beaucoup indiquent que la guerre a produit des effets stressant sur les réfugiés. Se déplacer seul dans un contexte de guerre n'est pas recommandé pour la santé mentale de quiconque. Pour cela la majorité des réfugiés se sont déplacées en famille. Le fait d'être entouré de sa famille procure du soutien à chaque fois que c'est nécessaire. La famille soutient, écoute, console et donne des conseils dans les moments les plus difficiles.

«D'abord il faut comprendre que ma famille a pris fuite lorsque la guerre a commencé pour s'installer au Tchad avant moi. Je ne pouvais pas supporter leur absence, j'ai donc décidé de la rejoindre. Parce que les amis que j'ai ne peuvent me comprendre comme la famille me comprend surtout qu'ils ont une culture différente que la mienne. Rien n'est plus important d'être au milieu des membres de la famille. Avec mon handicap, il m'arrive de me lamenter mais la famille surtout ma femme ne cesse de me prodiguer les conseils et m'encourager. Le fait de rester ensemble nous permet non seulement de surmonter les situations auxquelles nous avons été victimes, mais aussi de se relever et aller de l'avant » (sujet 1)

Pour certains participants la famille constitue le soutien sur lequel un réfugié peut compter. Ils précisent que le fait de chercher de l'aide auprès des amis n'est pas la meilleure option, parce qu'ils appartiennent à une culture différente et ils peuvent ne pas comprendre lequel le réfugié peut avoir.

❖ Dialogue.

Les moments de dialogue sont soulevés en entretien avec les répondants. En ce sens ; ils indiquent que mettre les problèmes sur la table aide à trouver des solutions communes à tous les membres de la famille et donné un sentiment d'appartenance à ses membres. De ce fait, en mettant les problèmes sur la table, les répondants ont trouvé des solutions aux différentes difficultés.

« C'est un secret que beaucoup ne savent pas, le fait d'être entouré de sa famille. Ce n'est pas bien d'arriver dans un pays seul. Donc le stress n'a jamais été un problème pour moi, parce que quand je suis stressé, je vais parler à ma femme, à mes enfants, je vais chercher les conseils, je vais parler à mes sœurs, je vais parler à mes frères qui vont essayer de me consoler, de m'apporter des solutions ». (Sujet 2)

Certains répondants indiquent que ce partage familial trouve son moment privilégié à l'heure du repas. Les soupers sont le point de rencontre, de réunion de la famille, le moment de se dire ce qui a marché pendant la journée, ce qui a moins marché ou ce qui n'a pas du tout marché. Les soupers sont compris par une participante comme un moment de thérapie pour elle

et sa famille. Cette thérapie peut se manifester simplement par une compréhension sincère des siens sur la réalité vécue, etc., mais aussi pour le partage de conseils entre les membres de la famille

« Beaucoup de dialogue, et puis on choisit le moment où il faut parler en famille. De fois ce n'est pas le moment d'en parler donc je respecte ça aussi. On est fatigué, énervé ; démoralisé, je ne sais pas trop, juste qu'il faut penser à choisir le bon moment. Très souvent pour moi et ma famille c'est autour du repas qu'on discute de nos problèmes et trouver de solutions ».
(Sujet 3)

❖ Prendre des décisions en famille

En plus des facteurs familiaux favorisant la résilience sus-énumérés, la prise de décision est importante pour la majorité des participants (06) parce qu'elle leur a permis d'impliquer tous les membres dans les décisions importantes de la famille. Elle donne aux membres de la famille un sentiment d'appartenance et de soutien et diminue le stress que peut impliquer les problèmes pour le membre de la famille.

« Ça dépendra de quelle décision. Si elle concerne la famille, c'est toujours important d'en discuter. Pour prendre l'avis de tout le monde et prendre une décision unanime. Par exemple, si après la conjointe n'est pas d'accord, mais que moi je trouve que la décision est adéquate pour toute la famille, on rediscute pour qu'on en arrive finalement à un point d'accord. C'est comme ça que nous avons fait pendant toutes les difficultés. Les gens sont compliqués, alors chez nous tout se discute entre nous, et dans ça on est soudés, et cela nous a permis de nous soutenir toutes ces années et baisser le niveau de stress ». (Sujet 4)

D'autres participants indiquent pour leur part qu'il est nécessaire de prendre des décisions ensembles, car cela constitue un moyen de fournir de l'aide. Une aide mutuelle aux membres de la famille face aux difficultés rencontrées. Fournir une aide mutuelle donne aux membres une vision de famille et l'aide à sentir moins de pression ou de stress.

« Etant réfugié, on considère plus la manière de rester en de famille afin de nous aider, nous faciliter l'affaire pour communiquer, pour prendre en compte le point de vue de tout le monde. Nous on voit les choses comme ça. Quand chaque membre de la famille est capable d'aider l'autre la famille va mieux et le stress disparaît rapidement. Tu sais qu'être réfugié n'est pas facile... surtout au début ». (Sujet 5)

❖ **Organisation familiale.**

Les propos de certains répondants attestent que le dernier facteur familial favorisant la résilience est capital. Ainsi il a permis d'une part, à impliquer tous les membres de la famille dans la prise des décisions, d'autre part à responsabiliser chaque membre de la famille. Ce qui revient à dire que chaque membre contribue à l'épanouissement, au bonheur de la famille. Cela se manifeste par réalisation des tâches ménagères, donner l'argent pour la ration alimentaire, payer des remèdes pour un membre de la famille malade.

« Pour parvenir à avoir la nourriture tous les jours à la maison, moi, mes garçons et filles rationnent autant que nous pouvons. Car moi le père de famille ne dispose pas suffisamment de moyen financier pour assumer normalement ma responsabilité. Vous-même connaissez ce qu'on fait comme gymnastique pour ce reste à avoir 100 FCFA. C'est comme cela qu'on fonctionne dans la famille et la nourriture ne manque pas la maison » (sujet 1)

«Lorsque je reçois un peu d'argent je donne à ma femme. Elle essaye de faire des petits commerces qui lui permet de faire la tontine et subvenir à nos besoins malgré que ça ne couvre pas la totalité » (sujet 3)

« Bien ! Pour ça je félicite tout le monde. Mes filles sont toujours au côté de leur maman pour aider dans le ménage, préparer. Les garçons font des activités et ramènent à la maison certaines choses pour pouvoir nous prendre en charge. Nous partageons les tâches et nous nous organisons de manière à ce que tout le monde soit utile dans la famille. Cette manière de faire nous amène à dominer le stress, les ennuis car chacun de nous connaît ce qu'il y'a lieu de faire. ». (Sujet 4)

«Grâce aux activités que mon fils fait ici et en ville, on arrive à bien se soigner depuis que les soins au centre de santé sont avec l'argent. Il vole au secours de chacun de nous quand quelqu'un est en difficulté. Sa présence à nos côtés nous fait oublier beaucoup de soucis ». (Sujet 5)

Pour terminer cette section, notons que les éléments qui sont relatés le plus souvent par la plupart des répondants sont : négocier avec les enfants en faisant et en demandant des compromis, maintenir une bonne communication et une flexibilité sans dépasser certaines, et avoir des objectifs pour chacun des membres de la famille. Ce sont les éléments considérés par les participants comme plus utiles pour établir des limites claires dans la famille

Aussi, nous pouvons remarquer à travers les avis des participants qu'ils mettent en valeur les facteurs cités ci-haut, lorsqu'il y a des problèmes et du stress. Quatre principaux facteurs de type familial pour surmonter ces difficultés. Il peut s'agir de : rester en famille,

dialoguer, prendre des décisions en famille et organisation familiale. Ces quatre facteurs familiaux montrent l'importance qu'ils donnent aux rapports internes de la famille comme étant des éléments favorisant la capacité de résilience chez ses membres. Ces facteurs répondent à un processus rationnel d'organisation familiale en contexte de déplacement forcé où tous les participants sont interpellés à collaborer.

5.2.2. Facteurs individuels

Les facteurs individuels concernent les traits de personnalité tels que l'optimisme, la Confiance en soi, l'humour, la sociabilité, l'empathie. Bref, les caractéristiques permettant de manière générale, de prendre une certaine distance face aux événements qu'on subit. Ces facteurs individuels sont appelés en d'autres termes les facteurs psychologiques. Les facteurs individuels auxquels les répondants ont eu recours dans les moments difficiles en pays d'accueil sont: le désir de se surpasser, avoir le courage, la persévérance sentir en sécurité et débrouiades.

❖ Le désir de se surpasser

Les avis des participants évoquent le point de se mobiliser comme étant une attitude qui aide à s'en sortir dans les moments difficiles, dans un contexte de vulnérabilité sociale, de rupture avec le réseau social, de perte etc. C'est par exemple les propos du sujet :

«J'ai assisté aux situations atroces pouvant me rendre fou ; mais j'ai surpassé. Aujourd'hui je ne me lasse jamais de rendre mon esprit dur et, continuer à surmonter toutes les difficultés qui se présentent à moi. Se faire d'autres amis, reconstruire ma famille, se lancer dans les activités génératrices de revenus tant en ville qu'ici au camp. Telle est la manière pour moi de me surpasser. Comme le dit un adage si tu veux être grand, il faut te conformer au changement de la vie » (Sujet 1).

❖ Avoir du courage

Le courage apparaît dans les avis des répondants comme étant un facteur interne qui favorise la résilience. Les sens attribués par les participants à ce facteur se diffèrent. En premier lieu certains parlent du courage comme un moteur de se mobiliser dans les moments problématiques. Lorsque les choses n'allaient pas bien, tout semblait aller mal, qu'il n'y avait pas de travail à leur niveau, il a fallu adopter une attitude positive et penser en ces termes comme : aller de l'avant afin de foncer devant l'adversité. Les avis de certains participants relèvent une idée de normalité des problèmes de la vie quotidienne dans le contexte de déplacement forcé : que les choses vont se passer et qu'il faut regarder dans une direction d'optimisme.

« Il m'est arrivé plusieurs moments de faiblesses et de difficultés. D'une idée de normalité des problèmes de la vie quotidienne dans le contexte de déplacement Il m'arrive de me poser des questions : « ah, pourquoi cela m'arrive, moi? Pourquoi ça n'arrive pas à une autre personne? » Pas de travail, pas rien pour moi. Mais c'est des choses de la vie, là, que... et il faut aller de l'avant pour passer à autre chose » (Sujet 2).

Pour d'autres participants, le courage leur a permis dès leur arrivée au camp de ne pas faire place à l'échec et de penser aux membres de leur famille.

« Moi, je ne pense pas à l'échec ! Ça me donne..., pour moi, au niveau personne, ça me donne le courage pour continuer. A la place de l'échec je cultive le courage pour affronter quoi que ce soit » (Sujet 3).

❖ Persévérance

Pour les répondants, la persévérance dans un contexte de difficulté est associée à la volonté de s'en sortir. En ce sens, la volonté de réussir est considérée comme un facteur positif qui donne force et motivation pour continuer à faire face à l'adversité.

« Dans la vie, il y ' a toujours des hauts et des bas qui arrivent ! continuer à me morfondre parce que les choses ne marchent aboutira à rien. Je me bats à avancer contre vents et marées en persévérant tout en restant optimiste qu'un ça ira » (Sujet 4).

Restant confiant constitue un deuxième élément associé à la persévérance. Cela tient à la volonté des personnes d'aller de l'avant, malgré les difficultés que peuvent rencontrer les réfugiés durant leur intégration à la société d'accueil. Ce sentiment de confiance est partagé par l'encontre des réfugiés rencontrés.

« J'ai réussi à faire certaines chose malgré la distance qui sépare notre camp de la ville. Je faisais souvent aller-retour en ville à pied. Aujourd'hui j'ai trouvé une activité qui me rapporte de l'argent et j'ai une moto désormais pour mes déplacements » (Sujet 5).

Un autre élément mentionné par les participants comme source importante de persévérance à prendre en compte est, ne pas abandonner. Ne pas abandonner signifie s'attacher aux réussites aux et aux objectifs pour trouver la force interne.

« Lorsque j'étais triste, frustré, faible, anéanti je n'ai pas abandonné. Parce que je m'attache toujours à mes souvenirs d'exploit que jamais eu dans mon pays. Là j'ai trouvé la force pour continuer face à n'importe qu'elle adversité. Je n'ai pas lâché en ce temps-là, je ne vois pas pourquoi je pourrais lâcher aujourd'hui. Et je transmets cette valeur, énergie à mes enfants » (Sujet 1)

« Je me suis fixé un objectif ici. Obtenir l'asile pour le Canada pour moi mes. Malgré que cela traîne, et nos conditions de vie difficile, je ne lâcherais pas jusqu'à ce que cela sorte » (sujet 2).

Prendre du recul devant les obstacles pour réfléchir, puis continuer est le dernier élément relevé par certains participants. En effet, cette persévérance peut être comprise dans le sens de la réflexion personnelle et familiale que les participants ont mis en pratique pour faire face aux difficultés rencontrées au cours des premières années d'immigration. Ces temps de recul ont été des moments de réflexion et de recherche de solutions alternatives dans le but de persévérer dans leurs projets.

« Si j'ai rencontré des difficultés dans le chemin, je n'abandonner pas, je vais prendre un peu de recul. Je vais réfléchir avec ma famille et avancer pour réussir. Pour moi la persévérance constitue ma valeur la plus importante dans ma vie. Et je peux dire que j'ai même transmis à mes enfants déjà ! » (Sujet 3)

❖ **Se sentir en sécurité**

Se sentir en sécurité rejoint les propos des deux réfugiés qui ont décidé de rester dans le camp. A partir de leurs avis, nous remarquons que la sécurité familiale qu'ils cherchaient au moment de quitter leur pays a été retrouvée au pays d'accueil. Ainsi le désir de se sentir à l'aise et de se sentir bien a été pour eux une force interne qui leur a permis d'affronter les moments sombres.

« J'ai décidé de rester ici avec ma famille. Car notre sécurité est assurée. Non pour ça je vous assure il n'y a pas de souci à cela. C'est calme et bien, ce n'est pas comme... où des brouilles, des cris, des armes retentissent... aussi nous sommes habitués, c'est bon quoi ! » (Sujet 4).

« Au fil de temps, nous sommes habitués avec la tranquillité. A tel enseigne que, lorsqu'on part en ville pour faire les activités, on ne se sent pas à l'aise et puis on est fatigué. Il faut qu'on rentre. Donc on s'adapte » (Sujet 5).

❖ **Débrouillardise**

Citée comme facteur par un participant, la débrouillardise a permis de faire face aux situations difficiles. Selon les participants être débrouillard signifie pouvoir se mobiliser pour trouver des solutions leur permettant de mieux vivre leur situation de réfugié. Les propos de ce répondant montrent comment il a agi pour sortir de l'aide sociale :

« Les premières années, on était dans le programme d'urgence, les ONG nous donnaient des produits de premiers nécessité et un montant de 3000 FCFA par réfugié et par mois pour pouvoir résoudre nos besoins élémentaires, mais ça ne durait pas longtemps. Une année après j'ai décidé de me lancer dans les petits trucs... en ville... comme mécanique, de fois aussi la fabrication des briques. Grâce à cela aujourd'hui, je vis sans ces aides sociales » (Sujet 2).

Pour conclure la partie sur les facteurs internes ayant favorisé la résilience chez les réfugiés qui ont participé à l'étude, les résultats énoncent une diversité des facteurs personnels

mis en valeur et usités à chaque fois qu'une situation difficile se présente. Ces facteurs leurs amenaient de réconfort et comblaient leurs besoins relationnels. Rappelons que le déplacement forcé manifeste chez le réfugié une série de sentiments négatifs, réponse de la coupure rapide et douloureuse de la famille d'origine, de ses réseaux sociaux, de la langue du pays, du choc culturel, la situation incertaine de l'avenir, entre autres. C'est dans ce contexte que les réfugiés ont développé des facteurs internes pour répondre à leurs besoins.

5.2.3. Facteurs issus de la religion

Pour nombre des participants, la religion a contribué à renforcer leur résilience face aux multiples défis. Car elle est le vecteur qui transmet de l'espoir dans la vie. En ce sens ils attachent du prix à l'idée magique selon laquelle le temps est le régulateur à tous les problèmes et que les choses vont aller mieux ou vont s'améliorer. En effet, la religion prône une sorte de changement positif tout en donnant la force à certains participants de résister aux difficultés rencontrées en période d'intégration au camp. C'est pourquoi croire en Dieu constitue un facteur très utile à ces participants, pendant la période difficile.

❖ Croyance en Dieu

La croyance en Dieu se manifeste de plusieurs manières chez les participants, dans le seul objectif de recevoir un soutien moral devant les problèmes auxquels ils étaient confrontés dans le pays d'accueil. De ce fait, la foi en Dieu, se transforme et prend la forme pour la plupart des répondants d'un facteur de résilience interne chez les réfugiés, en ce sens qu'elle procure la force dont ils ont besoin pour continuer en dépit des souffrances ou la douleur qu'ils endurent. La religion est aussi importante pour transmettre aux enfants des valeurs chrétiennes ou musulmanes de culture d'origine.

« J'ai transmis à tous mes enfants des valeurs chrétiennes... par mon garçon de 15 ans, souvent, là, peut-être ses amis vont le taxer de fou, mais lorsqu'il a des problèmes, il vient auprès de sa maman dire : Maman, j'ai demandé à Dieu de me donner telle chose, j'ai eu un problème, j'ai dit à Dieu de me consoler, j'ai prié Dieu, j'ai dit qu'il me calme. C'est aussi important, ainsi dans nos valeurs, on leur apprend aussi, on leur transmet aussi des valeurs chrétiennes, voilà ! Par exemple je vais dire quoi à mon fils, c'est que ce n'est pas bon d'insulter, ce n'est pas bon se moquer des gens, Dieu n'aime pas quand on parle mal à son parent, voilà. C'est un peu ça que je leur apprend, qu'il grandisse avec ça » (Sujet 1).

Certains répondants confient leurs problèmes à Dieu. Cette manière de faire nous indique que les répondants part de leurs difficultés à l'être.

« Je me remet entre les mains d'Allah. J'ai foi en lui que ça va passer... que les problèmes vont se résoudre. Ici on n'a pas d'autres solutions que lui. Pour la douleur que l'on vécu ici à cause de la perte, rupture avec le pays et la famille... on n'a pas de solution. C'est lui seul la solution » (Sujet 2).

«Bon !, la manière de gérer ça, on fait comme si ça n'existait pas. Il ne faut pas se mettre tout ça dans la tête. Moi, je réagis comme ça. Aussi comme on est des chrétiens, on donne tout au bon Dieu. La famille, le pays, les amis me manquent trop, mais c'est lui parfois qui... Le bon Dieu nous trouvera une solution » (Sujet 5).

En bref, la religion constitue un des facteurs largement mise en œuvre par la plupart des participants. Elle est considérée comme un mécanisme de protection individuelle et familiale dans la vie des réfugiés interrogés, non seulement en période de difficulté, quand les choses se passaient comme on l'aurait souhaitée, mais aussi dans la vie courante. Ainsi Dieu en vient à occuper une place non négligeable en réponse à leurs préoccupations et à leur désarroi. Il se dégage dans les propos des participants que c'est Dieu qui les a guidés pour trouver des solutions aux problèmes, et c'est Dieu qui les a écoutés lorsqu'ils devaient se soumettre à lui. Cet acte de fidélité devant leur Tout-Puissant fait de la religion un mécanisme de protection interne très utile dans la vie de ces réfugiés, parce qu'ils se soutiennent mutuellement à travers la prière.

5.3. FACTEURS EXTERNES QUI PERMETTENT AUX RÉFUGIÉS D'AUGMENTER LEUR NIVEAU DE RÉSILIENCE ET EN PLUS DE S'INTÉGRER SUR LES PLANS SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Cette partie s'intéresse aux facteurs externes qui favorisent la résilience chez les réfugiés. Ces facteurs se divisent en plusieurs catégories : la première partie est liée à l'ouverture vers le réseau social et la seconde concerne l'appui des organisations non gouvernementales

5.3.1. Facteurs qui résultent du contexte social

Dans le cadre de cette étude, nous distinguons quatre facteurs issus du contexte social ayant favorisé la résilience chez les participants : les amis, les activités sociales, des relations interpersonnelles chaleureuses et un environnement social accueillant.

❖ Appui des amis

Les entretiens réalisés auprès des participants a permis de remarquer que ce facteur répondait dans un premier moment à un besoin de socialisation, et dans un deuxième moment à un besoin de développement familial comme le désir de reprendre leur vie. Ce sont davantage les hommes qui ont exprimé ce besoin.

« J'étais arrivé ici, j'avais tout perdu tout contact avec mes amis en RCA, j'ai rencontré mon meilleur ami à la réunion des jeunes. Il est mon meilleur conseil et parfois il m'assiste financièrement, matériellement. Il est toujours présent à mes côtés quand j'ai besoin de lui » (Sujet 1).

« Oui !si je suis fort jusqu'à présent c'est grâce au conseil de mes amis que j'ai fait leur connaissance ici au camp. Ils sont toujours présents à mes côtés, ils me prodiguent beaucoup de conseils surtout ils m'encouragent tellement. Quand je n'ai pas de mil à la maison ils m'en donnent, nous sommes devenus presque des frères de même sang » (Sujet 2)

Pour d'autres répondants, aux premières heures dans le nouveau milieu de vie les amis proviennent de la même culture. Des années après et du moment où le programme d'intégration commence à prendre forme. Les participants commencent à s'intégrer dans les cercles d'amis tchadiens et des gens issues d'autres cultures.

«J'ai des amis dans les villages tout autour de nous et dans la ville aussi. Ils ne sont pas de ma culture, ici dans le camp aussi des amis. Grâce à ceux des villages environnants j'ai trouvé des parcelles de terre pour cultiver. En ville, les amis me convie souvent à faire des travaux journaliers, le soir je rentre au camp avec quelques chose » (Sujet 3).

« Comparativement au début, j'ai beaucoup des amis. Ceux qui ne parlent pas ma langue, ils sont tchadiens mais ne parle pas la même. Donc je suis au complet ici quoi, au milieu de mes amis là» (Sujet 4).

❖ **Prendre part aux activités sociales**

Suivant les discours des participants, il se dégage un constat. Ils sont de nature des personnes qui aiment participer à des activités sociales. Et ça ils indiquent à avoir fait cela dans leurs d'origine. En ce contexte d'isolement dans le camp, ces activités constituent un besoin important pour la plupart des répondants, ils se trouvent sans réseau d'appartenance, dans un nouveau pays, sans connaissance ou avec peu de connaissance dans certains cas. C'est pourquoi, participer à des activités dites sociales est un facteur qui leur procure le sentiment de sentir unis.

«Je participe à des rencontres avec les amis de l'église. C'est très important ces rencontres. De fois je viens avec mes amis aussi. Ça nous unis vraiment ! Il y a des moments, par exemple, le nouvel An, nous fêtons entre nous. Il y'a des années où nous disons : nous fêtons seulement en famille aussi» (Sujet 5)

Certains participants, indiquent que le fait de participer à des activités sociales leur permettait de s'intégrer, en tant que famille à la société tchadienne.

« C'est une bonne chose pour nous, de participer aux activités d'ordre sociale en tant que famille. Nous nous intégrons tous à cette société. C'est aussi les moments qui nous amènent à nous soutenir dans les moments de difficultés» (Sujet 6).

❖ Développer des relations interpersonnelles harmonieuses

Plusieurs participants, pensent que le social se construit pas de n'importe qu'elle manière. Les rapports humains se basent sur des rapports construits sur le respect, sur le souci de bien prendre soin des autres et de les accepter tels qu'ils sont. En lien avec ces principes, l'amitié pourra perdurer dans le temps et devenir une source de soutien important.

« On prend notre appui sur le respect des autres que je considère amis, la vie en communauté, donc la vie en famille, parce que moi, je connais quelqu'un qui m'a parlé d'un de ses frères qui s'est suicidé, parce qu'il n'a pas une bonne relation avec les amis. Donc si je veux conserver mes amis pour la vie, je dois prendre soin d'eux et les respecter et, comme ma mère disait, les accepter avec leurs défauts, si tu fais ça, tu auras des amis pour la vie. Ici après ma famille, ce sont mes amis qui comptent le plus. Par exemple, si tu as un problème, tu vas où pour trouver des solutions ? On est tout seul, les amis sont là pour nous écouter» (Sujet 2).

❖ Un environnement social accueillant

Un bon nombre des participants sentent qu'ils ont été bien reçus depuis le début de leur arrivée dans le pays d'accueil par la population hôte. Ce qui les amène à dire que le pays est caractérisé par un environnement social accueillant. Ils vont plus loin pour dire, les gens de cette localité hôte sont exceptionnels par leur hospitalité.

« Les gens d'ici sont bon ! J'ai vécu ici plus de 10 ans et puis je voyais la différence de mentalité, la vision de la vie, comment ils voient la vie. J'ai été capable de percevoir tout ça à travers la difficulté de la langue. Je voyais comment ils percevaient la vie. J'ai vu que c'était de gens qui étaient vrais, et que je me sentirais bien à l'aise avec ces personnes-là. Et puis, j'étais vraiment à l'aise tout le temps... donc vraiment que je me sentais bien dans cet environnement-là. Ça c'est un environnement où je pourrais ne pas nuire» (Sujet 1).

Dans le même sens, d'autres répondants mettent en avant le fait que les gens de cette localité ne font pas de discrimination. Cette façon de vivre est importante pour les réfugiés parce qu'elle vient rendre plus agréable leur vécu dans cette localité du Tchad pour les réfugiés.

« Même si quelque fois on nous dénigre, en général je peux dire que les gens n'ont de pas de problème avec les réfugiés. Par exemple, là où nous fabrique les briques, nous sommes au milieu de toutes sortes de personnes et ont fait le même travail ensemble depuis des années. Ça fait qu'on rencontre tout le monde, et ils sont très ouverts, respectueux et accueillant. De fois ils disent, on est content que vous veniez ici, content de vous voir. Il y en a qui disent on aime votre langue aussi» (Sujet 4).

5.4.2. Facteurs qui résultent de l'appui des organismes non gouvernementaux

❖ Volet Formation

D'autres participants ont souligné que grâce à la formation organisée par les organismes non gouvernementaux, ils ont pu se faire une place dans la société Tchadienne. Ils vont l'exprimer de différentes manières. Ainsi pour certains, la formation leur offre une possibilité réelle de s'intégrer à travers les petits métiers. Cela donne une reconnaissance sociale pour le réfugié dans le camp ainsi qu'en dehors du camp.

«La FLM a organisé la formation dans trois domaines. Moi je me suis fait former en couture. Cette formation a duré 2 mois. Grâce à cela, aujourd'hui je suis couturier ici. Et, c'est avec ça que je nourris ma famille ici au camp. Alors que je ne savais que faire au début de notre arrivée. Du matin au soir je suis devant ma machine, comme tu me vois là, je ne suis pas oisif hein mon ami ! Oui Après la formation les kits contenant la machine, les outils de couture, ont été donné par FLM » (Sujet 2)

Aux dires des participants, la formation fournit en plus d'un accès au travail, à des opportunités comme la socialisation et l'apprentissage de la langue locale. Le travail fait sentir aux répondants qu'ils sont utiles, importants et contribuent au développement de la communauté de réfugiés mais aussi de la localité.

« Le fait de travailler, dans mon atelier, me permet de me sociabiliser, apprendre l'arabe, et avoir d'autres opportunités. Donc là, c'est aussi de sentir que tu fais la contribution pour que le camp se développe et les villages qui nous entourent aussi. Ça te fait sentir bien, te sentir importante » (Sujet 2).

La formation a des répercussions dans la vie des participants, et ils vont l'exprimer de différentes manières. Ainsi pour certains, la formation leur offre une possibilité réelle de s'intégrer à travers les petits métiers. Cela donne une reconnaissance sociale pour le réfugié dans le camp.

«Il y a quelques années passées un projet d'autonomisation des réfugiés a été instauré au sein de ce camp à travers la formation dans plusieurs métiers. Moi ! J'ai suivi la formation en mécanique. Donc après la formation, on a réussis de Kits de clé. Comme tu peux constater c'est ça mon atelier. Donc je peux dire que sans les aides même je peux m'en sortir» (Sujet 6)

De tout ce qui précède, les facteurs issus du social ont fortement contribué chez les participants à dégager des sentiments d'attachement à la localité, à travers les implications et leur participation à diverses activités. En outre, le social les amène à combler des besoins d'une socialisation qui avait été coupée dès leur départ du pays d'origine.

5.4. STRATÉGIES D'ADAPTATION GAGNANTES DANS LE PROCESSUS D'INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÉFUGIÉS

Cette partie est consacrée à la présentation et à l'analyse des stratégies gagnantes dans le processus d'intégration socio-économique des réfugiés dans la société tchadienne. Les données sont divisées en deux grandes parties : les stratégies d'adaptation en rapport avec des ressources sociales et économiques. Ces stratégies d'adaptation concernant les ressources économiques et sociales sont divisées en deux groupes, à savoir : l'ouverture vers le soutien social et l'organisation pour avoir un revenu stable et adéquat.

5.4.1. Ouverture vers le soutien social

Selon les propos des répondants qui ont participé à l'étude, l'ouverture vers le soutien social a joué un rôle capital dans l'intégration des réfugiés et leur résilience. Cette ouverture vers le soutien social permet de définir un réseau communautaires qui s'est construit dès leur arrivée, c'est ainsi que certains réfugiés en plus d'avoir des amis un peu partout dans les camps et en dehors des camps, se sont rapprochés de certaines organismes et associations pour chercher les informations au sujet du travail, de santé, des groupements de transformations des produits locaux.

« A mon arrivée, je travaillais dans les champs des autochtones pour subvenir aux besoins de la famille. Maintenant, je fréquente une association communautaire pour les réfugiés au sein du camp. On s'organise entre nous pour faire les tontines. Cette association m'a aidé à entrer en contact avec beaucoup de commerçants de la localité et cela m'a permis de m'engager aussi dans la vente de mes produits agricoles » (sujet 1)

« Oui, je fréquentais un organisme communautaire qui faisait dans l'accompagnement psychologique des orphelins et ceux qui ont arrêté de fréquenter. Grâce à cet organisme j'ai pu me faire de la place dans la société tchadienne, par ce que je travaille avec les gens de la localité et cela m'a permis de bien connaître les coins stratégiques de la localité. Je reçois gratuitement des soins, ainsi que mes enfants. Et mon salaire me permet d'inscrire mes enfants à l'école. » (Sujet3).

❖ Organisation pour avoir un revenu stable et adéquat

Les participants s'entendent tous à dire qu'une bonne organisation pour avoir un revenu stable et adéquat a aidé les réfugiés à leur adaptation socioéconomique. Plusieurs répondants ont perçu le travail comme une grosse aide pour cheminer en famille. Ils rapportent en entretien que le travail leur donne la fierté et la possibilité d'interagir avec les gens, de se faire d'amis, autrement d'entrer complétement dans la vie sociale.

«J'ai travaillé et je continue à travailler depuis mon arrivée ici ! Grâce aux bœufs d'attelages et des parcelles de terre reçue. Travailler m'a aidé à rester, à cheminer avec ma famille. Nous sommes tous fiers du travail que nous faisons ici» (Sujet 6).

Toujours sur le plan économique, le travail donne à certains participants, une aide importante pour rester dans le camp. Il se traduit ainsi par une source fondamentale du soutien pour rester dans le pays d'accueil.

«Le fait que nous sommes occupés par le travail a permis à moi et ma famille de continuer à rester ici. Sinon je crois que l'on serait rentré chez lui depuis. Moi j'ai reçu les bœufs, mon garçon a été formé en mécanique, mes filles et ma femme c'est le truc d'AGR là. Donc tout le monde ici travail. Il ne faut pas cacher non plus que le camp est loin de tout et que cela est un peu démotivant, mais le travail à fait en sorte que nous restons ici» (Sujet 5).

Notons que la majorité des répondants ayant participé à l'étude avaient au moins une activité génératrice de revenus. Se trouver un travail engendre des sentiments positifs dans la vie des participants. Le travail a permis aux participants de sentir qu'ils contribuent au développement, qu'ils existent et qui sont visible dans la société.

En plus, de pratiquer les activités génératrices de revenus, certains répondants se sont accroché à l'élevage et l'agriculture comme moyen d'intégration. Cela leurs a permis non seulement à développer l'élevage et l'agriculture mais assoir une économie basée sur l'élevage et l'agriculture.

«Bon, lorsque j'étais arrivé, après notre installation, j'ai reçu les petits ruminants pour l'élevage. Aujourd'hui j'ai beaucoup de moutons. A chaque fois que nous avons un problème d'argent, on vend quelques têtes. Donc, aujourd'hui, ça nous donne de l'argent, et pendant les fêtes on mange ça aussi» (Sujet 1).

Un autre aspect positif d'une bonne organisation pour avoir un revenu stable et adéquat, c'est qu'il se transforme en un soutien non seulement économique, mais aussi psychologique pour les répondants.

L'apport de l'assistance humanitaire a été d'une grande importance quant à l'intégration des réfugiés. Selon les avis des répondants, il existe plusieurs volets d'assistance à savoir : Economie, Formation, Agriculture, Elevage, Argent (Cash based transfer ou transfert monétaire).

❖ Volet agriculture

Plusieurs répondants ont perçu le travail comme une grosse aide pour cheminer en famille. Ils rapportent en entretien que le travail leur donne la fierté familiale.

«J'ai travaillé et je continue à travailler depuis mon arrivée ici ! Grâce aux bœufs d'attelages et des parcelles de terre reçue. Travailler m'a aidé à rester, à cheminer avec ma famille. Nous sommes tous fiers du travail que nous faisons ici» (Sujet 6).

Toujours sur le plan économique, le travail donne aux certains participants, une aide importante pour rester dans le camp. Il se traduit ainsi par une source fondamentale du soutien pour rester dans le pays d'accueil.

«Le fait que nous sommes occupés par le travail a permis à moi et ma famille de continuer à rester ici. Sinon je crois que l'on serait rentré chez lui depuis. Moi j'ai reçu les bœufs, mon garçon a été formé en mécanique, mes filles et ma femme c'est le truc d'AGR là. Donc tout le monde ici travail. Il ne faut pas cacher non plus que le camp est loin de tout et que cela est un peu démotivant, mais le travail à fait en sorte que nous restons ici» (Sujet 2).

Notons que la majorité des répondants ayant participé à l'étude avaient au moins une activité génératrice de revenus. Se trouver un travail engendre des sentiments positifs dans la vie des participants. Le travail a permis aux participants de sentir qu'ils contribuent au développement, qu'ils existent et qui sont visible dans la société.

Bref, les stratégies associés aux ressources sociales et économiques ont eu des répercussions énormes sur l'intégration des réfugiés selon les propos recueilli auprès des répondants. Cela a permis le développement d'une capacité de résilience à travers la mise sur pieds des stratégies adaptatives telles que l'ouverture au soutien social et l'organisation pour avoir un revenu stable et adéquat, qui se manifeste par la vente des produits agricoles, l'achat à crédit ou emprunte de vivres, utilisations de l'épargne pour l'achat des aliments.

CHAPITRE 6 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Cette section a pour objet, premièrement en une mise en rapport des résultats de cette recherche et l'état actuel des connaissances dans le domaine de la résilience plus précisément la résilience chez les réfugiés. Cette discussion permettra de voir dans quelle mesure les résultats corroborent, se complètent, ou s'éloignent de l'état actuel des connaissances sur la résilience et l'autonomisation des réfugiés et ce compte tenu de nos hypothèses. Deuxièmement, quelques implications et perspectives vont être relevées pour les travaux ultérieurs car nous ne prétendons pas avoir parcouru tous les aspects du problème soulevé par cette recherche. Enfin pour améliorer les actions entreprises sur le terrain, nous ferons quelques suggestions.

Pour faciliter nos discussions, il convient de rappeler l'hypothèse générale qui a conduit cette recherche, à savoir : les stratégies d'adaptation utilisées par les réfugiés leur permettent d'augmenter le niveau de résilience et de s'intégrer plus efficacement sur le plan social et économique. Pour tester cette hypothèse nous nous sommes inspirées d'une perspective écosystémique. Ainsi, nous avons pris en compte l'individu et l'entourage avec lequel il interagit. Les résultats de cette étude viennent de l'expérience des participants, plus précisément de ce à quoi ils attribuent leur résilience. De cette expérience des participants découlent plusieurs éléments dont l'interaction favorise leur résilience. Ces éléments proviennent simultanément des caractéristiques individuelles et des appuis du milieu familial et de la communauté.

Pour les répondants qui ont pris part à cette étude, les raisons qui les ont poussés à quitter leur pays d'origine sont diverses, elles varient d'un cas à l'autre. Les éléments du discours des participants mettent également en évidence les particularités de certains répondants pour lesquels, la guerre apparaît ainsi comme étant la cause principale de leur départ de leur pays d'origine. Le départ brusque et sans préparation préalable, signifie qu'ils n'ont pas eu le temps de vendre leurs biens personnels et /ou leurs maisons. D'ailleurs l'ONU (2019) indique que le contexte d'instabilité conséquent aux conflits géopolitiques a augmenté le nombre des réfugiés dans le monde, ceux-ci ont besoin de soutien.

L'insécurité fait également partie des propos des participants comme étant la seconde raison de leur déplacement vers le Tchad. En effet, la guerre a engendré d'énormes violences mettant les populations dans une insécurité sans cesse. Selon les propos des répondants, ils ont

fait partie premièrement leurs femmes et enfants. La situation étant loin de revenir à la normale, ces derniers ont eu pour seule option de quitter et rejoindre leurs familles. D'autres répondants quant à eux, la raison de leur déplacement était de suivre leurs familles, car ils se sentaient tout seul, raison pour laquelle ils ont décidé de rejoindre la famille.

Enfin, les répondants ont souligné aussi que le Tchad apparaît pour eux comme un pays idéal dans lequel il y a la possibilité d'avoir un meilleur avenir. Il convient de mentionner qu'au lendemain de la guerre, les réfugiés ont tout perdu leurs biens et n'ayant plus rien sur quoi espérer, sont obligés de chercher un endroit où commencer une nouvelle aventure. Les témoignages relatés par les répondants, montrent qu'ils ont rêvé d'une meilleure vie au moment du choix du Tchad comme pays de refuge.

6.1. DISCUSSIONS DES RÉSULTATS DE L'HYPOTHÈSE HR1.

Pour rendre compte les facteurs internes qui favorisent la résilience et l'autonomisation chez les réfugiés centrafricains vivant dans les camps de Goré, la discussion sera organisée autour de trois grands facteurs internes ayant été recensés dans la section des résultats : 1) facteurs familiaux, 2) facteurs individuels et 3) facteurs issus de la religion.

Les discours riches en informations recueillis auprès de nos répondants ont permis de relever quatre (04) facteurs internes familiaux dont le rôle n'est pas négligé dans la construction de la résilience et l'autonomisation chez les réfugiés participants à l'étude. Ces facteurs sont : rester en famille, dialoguer, prendre des décisions, et enfin l'organisation familial.

Certains chercheurs ayant travaillé sur la question de la résilience reconnaissent que les facteurs de protection qu'offre la famille à ses membres, face aux difficultés ou des stress importants, sont ceux ayant trait à se sentir écoutés, soutenus et encouragés (Afifi et MacMillan, 2011 ; de Andrade Seidl et da Cruz Benetti, 2011 ; Milstein, 2003). Les résultats de cette étude corroborent avec tous ces aspects énumérés ci-haut. Plusieurs participants attestent que rester en famille a été un grand facteur qui les a aidés et protégés vis-à-vis des difficultés rencontrées. D'autres estiment que la famille constitue un facteur clé dans le processus d'intégration dans le camp, du moment où elle offre une possibilité à ses membres de se sentir écoutés et soutenus. En terre étrangère, la famille constitue ainsi un système de protection et de soutien pour tous ses membres.

Pendant les premières semaines, mois ou années dans le camp, l'absence d'un écosystème, c'est-à-dire réseau social pour les réfugiés a fait en sorte que la famille constitue le premier soutien pour la résolution des difficultés, et ce sur quoi les participants ont pu et

peuvent encore compter (Mackay, 2003). Cela suppose en ce temps-là, le manque de réseau d'amis, s'il en existe un, il semble être faible. Les réfugiés confirment que le soutien qu'ils peuvent recevoir chez les personnes venant d'une autre culture ne serait pas nécessairement le premier choix à faire dans les premières semaines, mois de leur arrivée. Au regard de cette clarification, la famille a un rôle clé à jouer dans le processus d'intégration et de résilience de ses membres.

Selon (Cohen-Emerique, 2000), avoir des moments de partage familial entre les différents membres du microsystème constitue un facteur protecteur. Pour lui, ces moments de partage permettront aux membres de la famille de mettre les problèmes sur la table, dans le but de trouver de solutions. Les réfugiés indiquent que, devant des situations stressantes ou de crise, ils choisissent un moment propice à tout le monde pour en discuter en tant que famille. Cette manière de se prendre, nous permet d'affirmer que, lorsque les réfugiés agissent ainsi, ils démontrent une capacité adéquate en matière de rapports familiaux et de résolution de leurs problèmes et de leurs émotions. Cet élément est aussi souligné dans certaines études (Cabanyes, 2010 ; Molina et al., 2005 ; Walsh, 2016) qui montrent que les réfugiés qui sont capables de fonctionner sur la base de bons rapports familiaux peuvent enseigner à leurs membres un bon système de règles, de limites et de frontières pour faire face de manière adéquate aux situations difficiles.

Echanger pendant les heures de repas est considéré, par la majorité des réfugiés qui ont participé à l'étude, comme un facteur qui les amène à résoudre des problèmes. C'est dans ce cadre que les difficultés sont examinées et les solutions aux problèmes qui minent la famille sont construites quotidiennement. C'est un espace pour exposer nos plus petites inquiétudes et de nos plus grands ; de tout ce qui peut toucher les membres de la famille à un moment précis. C'est à cet endroit que se forment les mécanismes de protection qui ont aidé les ménages réfugiés pendant leurs premières années dans le camp des réfugiés. Il sied de noter que, que si l'état de la connaissance existant sur les facteurs favorisant la résilience familiale pour les réfugiés considère la famille sous l'angle des rapports familiaux (Nam et al, 2016 ; Olson, 2000 ; Vanderbilt-Adriane et Shaw, 2008 ; Zolkoski et Bullock, 2012), il ne relève pas des temps où se construit leur savoir. Cette étude nous permet d'affirmer que les ménages des réfugiés résilients ont été porteurs d'un savoir familial, qui commence à se tricoter depuis leur arrivée dans le camp à partir de plusieurs éléments stressants tels que : la peur de l'inconnu, l'isolement, la barrière linguistique, le choc culturel. C'est dans cette optique que les réfugiés ayant participé à l'étude ont mis en œuvre différentes stratégies, dans le but de s'adapter et s'intégrer dans le

pays d'accueil. Alors que, les données issues de cette étude permettent de croire que la résilience des réfugiés se manifeste durant les premières années qui suivent leur installation dans le camp. Ainsi, elle s'installe lentement dans la conscience des réfugiés, au même élan que leurs expériences vécues dans le camp.

Un autre facteur aidant les réfugiés en situation de stress ou de crise, nous ramène au champ de la prise des décisions en famille. Les discours des réfugiés ayant participé à l'étude ont mis en exergue des moyens démocratiques dans la prise des décisions. Dans ce contexte, inclure tous les membres de la famille dans la prise des décisions est apprécié de manière positive puisque cela procure un sentiment d'appartenance et offre du soutien aux membres de chaque ménage. De ce qui précède, nous sommes en droit de croire que, le fait d'agir dans la logique de « famille » a été un soutien qui a renforcé la cohésion familiale dans les moments de faiblesse et des difficultés. Ce qui selon plusieurs auteurs, permet de développer des liens de protection et des liens émotionnels fort entre les membres (Nam et al, 2016 ; Vanderbilt-Adriance et Shaw, 2008 ; Zolkoski et Bullock, 2012). Suivant les propos des participants, il existe d'autres avantages engendré par le facteur « la prise de décision familiale », dont celui de procurer une aide mutuelle à ses membres. Cette manière d'agir engendre un sentiment d'appartenance et une vision familiale dans la vie de chaque membre dont le leitmotiv est la relation d'aide mutuelle. C'est ce qui est d'ailleurs reconnu comme positive par un certain nombre d'auteurs tels que (Mackay, 2003 ; Molina et al, 2005). Pour (Walsh, 2003), la collaboration mutuelle dans la famille aide à ce que les décisions dans la famille soient prises en commun par tous ses membres. De plus, la prise de décisions en famille a apporté un bien-être pour les enfants, et pour la famille en tant que système.

Les propos de certains répondants attestent que le dernier facteur familial favorisant leur résilience est capital. Ainsi il a permis d'une part, à impliquer tous les membres de la famille dans la prise des décisions, d'autre part à responsabiliser chaque membre de la famille. Ce qui revient à dire que chaque membre contribue à l'épanouissement, au bonheur de la famille. Cela se manifeste par la réalisation des tâches ménagères, donner l'argent pour la ration alimentaire, payer des remèdes pour un membre de la famille malade et faire des activités génératrices de revenus.

Dans cette optique du soutien provenant du milieu familial, en ce qui a trait à la construction de la résilience,(Cyrulnik ,2003) affirme que les personnes résilientes sont celles qui ont pu bénéficier d'un attachement sécurisant et confiant durant les périodes de traumatisme et de stress. Cette relation d'attachement donne à l'individu le point de départ de toutes les

relations futures, d'où son rôle crucial. Pour que cette relation apporte les bases essentielles au développement et à l'adaptation de l'individu et à son environnement, il faut qu'elle soit de bonne qualité. (Palacio-Quintin ,2000) indique que la qualité de l'attachement à un impact positif sur l'estime de soi et les compétences sociales, deux éléments important parmi ceux qui favorisent la résilience. Mis à part cette relation d'attachement, la cohésion, l'harmonie, la chaleur et l'entente familiale, les bonnes relations entre les membres de la famille sont des facteurs de protection permettant le développement de la résilience (Anaut, 2003 ; Benard, 2004 ; Hanus, 2001 ; Melendez & Tomlinson-Clark, 2004 ; Vanistendael & Lecomte, 2000).

Dans la présente étude, il est possible que les participants aient eu un attachement confiant, ou qu'ils aient de relations constructives avec les membres de la famille. Cet état de fait ressort chez certains participants qui ont affirmé avoir reçu l'amour et l'attention nécessaire.

En résumé, nous pouvons retenir quatre facteurs familiaux ayant renforcé la résilience des réfugiés ayant participé à l'étude de retrouver un équilibre dans leur fonctionnement à travers ce que Richardson et al. (1990) appellent « opportunité ». Ce qui revient à dire que les réfugiés ont déployés une adaptation et un développement positif de leur dynamique interne, dans leur nouveau milieu de vie. Les facteurs familiaux seraient les plus déterminants dans le processus de développement de la résilience des réfugiés. Ils influencent de manière directe la dynamique interne des familles pour qu'elles se trouvent de manière pérenne dans l'étape d'« opportunité » à laquelle fait référence Richardson et al, (1990), c'est-à-dire vivre dans un environnement familial homéostatique qui procure aux familles un fonctionnement harmonieux.

En ce qui concerne les facteurs individuels, il semble que la résilience individuelle influe sur la résilience générale et vice versa. Cette remarque a lieu du fait que la continuité des participants à vivre dans le camp est une manière de se projeter dans l'avenir, d'acquérir l'indépendance, d'être responsable de sa propre vie et de pouvoir mieux soutenir ceux qui sont à sa charge. Ces caractéristiques corroborent avec celles que les chercheurs dans le domaine de la résilience retrouvent chez les personnes résilientes. Manciaux et al, (2001) mettent l'accent sur le fait que la résilience dépasse l'idée de surpasser le traumatisme et inclut un dynamisme de vie positive. Dans le cadre de cette étude, il est à constater que, les réfugiés interrogés qui essaient de surpasser le traumatisme inhérent à la guerre et ses conséquences cherchent à se bâtir une vie normale. En plus le facteur déterminant qui a renforcé le sentiment de surmonter le traumatisme lié à la guerre et ses conséquences, est le fait d'avoir du courage. Pour la majorité des répondants à l'étude, avoir le courage constitue un mécanisme qui les a permis de se

mobiliser pour apprendre et à voir l'échec comme quelque chose qui n'a pas sa place dans leur vie de réfugié.

Quant à l'estime de soi, la plupart des réfugiés qui ont participé à notre recherche ont déclaré qu'ils sont confiants d'avoir déjà en eux les capacités propres à la pratique des activités pour subvenir à leurs besoins et ne pas dépendre que de la prise en charge des ONG, même s'ils ne manquent pas de préciser qu'ils devront travailler très fort pour y arriver. En d'autres termes, ces réfugiés interrogés sont confiants par rapport à leurs aptitudes personnelles à se relancer dans la vie active. Delannoy (2005), dans son ouvrage sur la motivation, souligne l'importance d'intérioriser une espérance de réussite qui pousse l'individu vers un projet et à visualiser les conditions pour que celui-ci advienne.

Les participants s'accordent sur le fait que la persévérance constitue un facteur interne important pour l'être humain dans son adaptation et sa résilience. Suivant leurs propos, cette attitude implique une volonté de s'en sortir et la capacité de se faire confiance. D'autres éléments associés à la persévérance et qui découlent des discours des répondants sont : ne pas abandonner et prendre du recul devant les obstacles pour réfléchir. Ces deux aspects corroborent la thèse de Carol (2020) qui stipule que ces éléments sont à relier à deux aspects. Le premier, celui d'une attitude familiale interne positive vis-à-vis de ce Nouveau Monde que les réfugiés commencent à découvrir petit à petit. Le deuxième aspect est celui de la place qui est donnée à la réflexion et à la recherche de solutions en famille, dans un contexte d'absence de réseau social, ou encore d'un faible réseau. (Walsh, 2003) fera référence à cette façon de fonctionner de la famille comme étant une forme collaborative d'opérer dans sa dynamique interne. Cela veut dire que la famille joue un rôle de soutien et d'appui, parce que devant l'absence de la famille élargie et lorsque les membres se replient vers l'intérieur de la famille (ontosystème), ils trouveront le soutien nécessaire pour affronter les difficultés.

La perception du futur se manifeste par l'espoir pour l'avenir. Les propos riches en information des réfugiés montrent que ces derniers quelque soit ce qu'ils ont traversé comme situation, ils demeurent optimistes pour leur avenir. L'optimisme fut l'un des éléments internes qui a favorisé la résilience. Puisque la résilience n'est ni absolue ni stable, les auteurs travaillant dans ce domaine admettent qu'elle doit donc être encouragée sans cesse. C'est dans ce contexte que (Cyrulnik, 2003), parle d'un processus dynamique, constant depuis l'enfance jusqu'au quatrième âge. Il affirme que toute leur vie, les enfants blessés, ont à travailler ce processus, à le négocier.

Par ailleurs, la débrouillardise constitue selon les propos des participants comme un autre facteur favorisant le processus de l'autonomisation. La débrouillardise consisterait par exemple, de sortir de l'aide sociale, de participer aux activités que procurent la localité, de se faire un réseau afin de casser la solitude, et de chercher des opportunités. Ainsi, les récits des participants reflètent un désir de faire part à la société hôte, c'est-à-dire de participer et s'y intégrer. Il est possible qu'avec ce type de débrouillardise les réfugiés ont trouvé des opportunités d'intégration aux marchés et aux réseaux formels et informels. Suivant les témoignages recueillis, se sentir en sécurité a été fortement un facteur clé ayant favorisé l'intégration des réfugiés. Cette sécurité dont parlent ces réfugiés requiert une signification se rapportant à Goré (ville hôte), plus spécifiquement au camp comme étant un endroit calme où ils se sentent bien. Ce sentiment de sécurité que les réfugiés ont trouvé dans le milieu d'accueil constitue un facteur interne qui les a aidés à affronter les temps durs.

Pendant l'évènement du traumatisme, il y'a la signification que l'on attribue à l'avènement et après, il y a les ressources externes que la culture, la société ou la famille mettent à la disposition du blessé. Le même constat est fait par Poletti et Dobbs (2003) qui souligne que la manière dont le blessé arrive à surmonter la souffrance ou à ne pas la surmonter dépend à la fois :

« de son patrimoine génétique, des circonstances de sa petite enfance, des messages qu'il a reçu, des attachements qu'il a pu créer, et de la sécurité qu'il a ressentie dans ses attachements, de sa manière d'entrer en contact avec les adultes, de sa santé physique et son apparence, de son intelligence et de sa créativité, mais aussi de l'environnement dans lequel il se trouve, de la présence ou de l'absence de personnes saines dans son entourage, des circonstances politiques, religieuses, sociales et culturelles dans lesquelles il évolue » (p. 35).

Les facteurs individuels sont associés aux mécanismes de soutien qui permettent de faire face efficacement aux facteurs de stress, aux problèmes de santé mentale et à la capacité de trouver du soutien dans le réseau social. Ces facteurs viennent jouer un rôle important dans des évènements difficiles.

Les chercheurs qui s'intéressent au concept de la résilience ont essayé de relever, à partir des expériences des personnes considérées comme résilientes, des facteurs individuels qui permettent de favoriser la résilience. Parmi ces caractéristiques, (Anaut, 2003) mentionne le tempérament et les aptitudes cognitives. À leur tour, (Manciaux et al, 2001) mentionnent que les facteurs de protection propres au sujet résilient sont l'estime de soi, la sociabilité, le don

d'éveiller la sympathie, un certain sens de l'humour, un esprit d'anticipation et de planification, un projet de vie. À ces facteurs, (Vanistendael et Lecomte, 2000) ajoutent la capacité de trouver un sens à la vie, aspect lié à la vie Spirituelle et à la religion, des aptitudes et le sentiment de maîtrise (au moins un peu) de sa vie, l'amour-propre, le sens des responsabilités, l'engagement et l'empathie. D'autres caractéristiques qu'on retrouve chez une personne résiliente sont des compétences sociales, des capacités à résoudre des problèmes, une certaine autonomie, un sens de l'avenir avec une orientation et des objectifs (Benard, 2004; Ehrensaft & Tousignant, 2001).

En lien avec les facteurs de résilience de Richardson et al, (1990), les facteurs internes recensés se situent à un niveau que ces auteurs appellent de « récupération ». Ce qui signifie que l'homéostasie atteinte est très faible. Cependant, cela est contributif au reste des facteurs internes, ce qui permet aux réfugiés de continuer à fonctionner. Autrement dit, les facteurs de type interne aident les réfugiés à passer d'un état de « récupération » à un état d'« opportunité » qui leur permet d'atteindre un niveau d'homéostasie très élevé dans leur vie

Les résultats obtenus concernant les facteurs inhérents à la religion indiquent qu'ils ont joué un rôle déterminant dans l'autonomisation et la résilience des réfugiés dans le milieu d'accueil. Comme le montre les études de (Vatz-Laaroussi et Rachedi, 2004) et (Chaouinard, 2009), la religion fait partie des composantes de la résilience. Elle constitue aussi un point de rencontre entre gens de différentes origines géographiques (TCRI, 2007). Les réfugiés qui ont participé à l'étude attestent que, dans leur vie quotidienne, la foi occupe une place de choix et a produit en eux le positivisme. Selon les propos de certains participants, Dieu est un soutien spirituel inconditionnel dans les moments de problèmes, et confier à Dieu cet effet, les difficultés et soucis qui les rongent. Cette attitude d'esprit, leur apporte la liberté et réduit la peine de leurs souffrances. Il s'agit d'abandonner tout à Dieu pour trouver de solution. Ainsi Dieu est pour eux un réconfort spirituel dans les situations de stress et de souffrance. Dans un contexte marqué par une forte vulnérabilité des réfugiés, la place qu'occupera Dieu dans la vie de ces réfugiés est la clé du facteur qui les aidera à mieux faire face à ces événements. Bien que, dans la littérature scientifique, il n'y a pas une théorie unique qui relie la spiritualité avec la résilience, pour (Werner et Smith, 2001) dans (Walsh, 2016, p. 56), chez les familles immigrantes afro-américaines, la religion est une source de résilience.

Il ressort de ce qui précède que le facteur lié à la religion est important dans la vie des réfugiés interrogés. Or, comme dans le cas des facteurs internes, les facteurs provenant de la religion se situent dans le modèle de résilience de Richardson et al. (1990), dans le stade de « récupération ».

6.2. DISCUSSIONS DES RÉSULTATS DE L'HYPOTHÈSE HR2

L'hypothèse deux stipule que, les facteurs externes favorisent la résilience et l'autonomisation chez les réfugiés centrafricains vivant dans les camps de Goré. Pour discuter cette hypothèse, nous aborderons distinctement deux grandes parties : la première partie est dédiée à la présentation des facteurs liés à la culture. La deuxième partie sera consacrée aux facteurs issus du réseau communautaire.

Les réfugiés reçus en entretien, ont mentionné plusieurs facteurs externes en lien avec la culture d'origine, comme étant des éléments qui les ont aidés à passer à travers, et à s'adapter à la nouvelle vie. Il s'agit des amis (microsystème) et organismes communautaires (mésosystème et l'exosystème). (Cohen-Emerique, 2000). Le désir de s'intégrer dans la culture d'autrui constitue le premier facteur. Selon les avis des réfugiés interrogés, leur intégration dans le nouveau milieu est encouragée par la coexistence de deux cultures. Même si sur le plan des valeurs et de l'éducation des enfants existent des nuances. Ce résultat est en lien étroit par les points de vue de certains auteurs, qui indiquent que le choc culturel peut constituer une contrainte pour l'intégration des migrants (Hinse, 2015 ; Steinbach, 2010 ; Van Den Bussche, 2015). Plusieurs réfugiés reçus en entretien, ont développé une stratégie qui consiste à s'ouvrir au milieu d'accueil. Il s'agit concrètement d'être réceptifs à la communication de la population hôte qui veulent les accueillir, et aussi de faire l'expérience de manger les produits locaux. Il ressort clairement de cette attitude, une ferme volonté des réfugiés centrafricains à s'intégrer dans la culture de la population hôte.

Dans cette logique, (Carol, 2020) soutient l'hypothèse selon laquelle, l'ouverture a été l'un des facteurs externes ayant facilité l'adaptation des familles, à cause du fait qu'elles ont vu la culture québécoise non comme une menace, mais plutôt comme une richesse qu'il faut explorer et apprendre à connaître. Dans le cadre de cette étude, certains réfugiés interrogés vont plus loin pour dire qu'une personne ayant le statut de réfugiés ne doit pas se replier sur les gens de sa propre culture. Cette manière de voir les choses procure une ouverture de construction d'un réseau de soutien mutuel externe, dont l'importance n'est pas à démontrer pendant les premières années de vie au camp. Selon (Cheung, 2008) les familles immigrantes sont dépourvues de ce type de soutien.

Pour (Walsh, 2016), la disponibilité des sources de soutien externe est l'un des facteurs qui favorisent la résilience. Pour finir, la volonté d'intégrer la culture d'autrui consiste à apprendre de l'autre, pour savoir comment l'approcher, le connaître dans sa manière de réfléchir

ou comment trouver quelques choses à faire avec eux. Il convient de relever qu'il y'a peu d'étude dans le domaine qui aidera à confirmer que cela est un comportement normal ou un modèle des personnes ayant le statut de réfugié. Il serait important de continuer cette réflexion chez les réfugiés centrafricains vivant à Goré, afin de mieux comprendre si le désir d'intégration à la culture de la population que démontrent les réfugiés de l'étude est présent ailleurs.

Pour d'autres réfugiés interrogés, garder sa culture requiert un sens positif dans leurs parcours de réfugiés. Bon nombre d'entre eux indiquent qu'il est important de faire connaître aux enfants leurs origines. Selon eux, leur culture est un facteur identitaire externe rassemble et facilite l'unité familiale. Dans même, la majorité des réfugiés manifeste le désir de ne pas abandonner leur culture d'origine. Suivant leurs avis, la culture serve de mémoire pour les valeurs telles que le respect envers les adultes, les parents, les aînés ainsi que la place qu'occupe Dieu dans la famille. Un autre facteur externe mentionné par les répondants est le fait de manger les mains de chez eux. Les réfugiés ayant participé à l'étude indiquent qu'ils mangent de la nourriture de leur pays, à des niveaux différents, alors certains organisent des soirées dansantes question de revivre ce type de moment qu'ils ont eu organisé dans leur pays. Les activités sociales qu'ils organisent constituent des moments de socialisation et de soutien. C'est aussi une occasion de consolidation de leur réseau social et une opportunité d'intégrer dans ce réseau des nouveaux venus. Apprendre la langue maternelle aux enfants est un élément soulevé par les participants. Car pour eux, c'est un moyen pour véhiculer la culture d'origine. Cela a permis aux réfugiés participants d'enraciner leurs enfants à la culture d'origine, et à leur transmettre des valeurs (Laaroussi, 2009).

En plus des facteurs externes mentionnés ci-haut, le respect de la culture de l'autre a contribué à l'autonomisation dans le nouveau milieu de vie, indiquent les participants à l'étude. Il s'agit pour eux, de participer aux activités locales. Ceci étant dit, l'adaptation dans le nouveau milieu se voit comblée en quelque sorte par les activités qui dépassent ce qui est relié au travail. Cette perception de la vie dans un nouveau milieu constitue un facteur externe qui, sans doute, favorise l'autonomisation et renforce la résilience. Suivant l'angle d'approche du modèle de résilience de Richardson et al. (1990), les facteurs externes contribuent à ce que les réfugiés cheminent vers la phase d'« opportunité » malgré les situations de stress. Cette capacité de résilience traduit un état d'homéostasie.

Enfin, il est remarqué que, le fait se faire un réseau de la même culture est une source qui apporte du soutien. Selon (Legault et Fronteau, 2008), ce réseau naturel, au début permet de recevoir de l'aide, d'offrir du soutien, d'échanger culturellement et de s'amuser. Ceci permet

de briser le sentiment de solitude qu'expérimentent les réfugiés pendant les premières années en terre d'accueil. Nous constatons que ce réseau a procuré aux réfugiés un sentiment de se sentir, en quelques sortes, chez eux.

Pour en conclure cette section, « garder sa culture » aide à construire un cadre culturel de connaissances et de comportements que les réfugiés ont développé après leur installation au camp, en vue de s'adapter à la nouvelle vie et mettre en œuvre les conduites résilientes. La culture est représentée ainsi comme un facteur externe ayant contribué, selon les propos de réfugiés, à rester résilients pendant toutes ces années de vie au camp, tout en gardant leur identité de réfugiés en s'efforçant de s'adapter à une culture différente et à un environnement exigeant.

Tout comme les besoins primaires de l'Homme, le désir de se faire du social représente une partie importante de la vie des réfugiés en terre d'accueil. Ce désir se révèle par la nécessité de se faire des amis. Il faut dire que ce besoin a aidé les réfugiés à se socialiser par l'entremise de leurs expériences de vie en terre d'accueil, et de construire un réseau de proximité sur qui compter. Pour (Vatz-Laaroussi et Rachedi ,2004), les amis sont des composantes importantes de la résilience. De plus, la personne réfugié a tout laissé au moment de quitter son pays (Cardu, 2007; Carranza, 2008; Feuerverger, 2011; Grenier et Xue, 2011), y compris les amis. Donc, se faire des amis est un besoin naturel que les réfugiés cherchent à combler. Les amis deviennent un moteur clé de soutien dans les moments difficiles. Dans ces termes, le mésosystème des réfugiés prend une importance clé comme facteur aidant à la résilience, parce qu'il se complète avec le reste des facteurs externes et internes tels que les facteurs familiaux, leur permettant ainsi d'atteindre un haut niveau d'homéostasie ou d'« opportunité » (Richard et al, 1990). Les réfugiés sont restés ouverts à avoir des amis, autant de la même culture que d'une autre culture.

Autres éléments mentionnés par les participants est le fait de participer aux activités dites sociales. Participer aux activités sociales pour eux, leurs a permis de retrouver la joie. Et leur ramène dans une logique de partage, de communication, des lieux de rencontre et aussi de se sentir unis et de s'intégrer en tant que réfugié dans la société hôte. Ce qui explique l'intérêt des réfugiés reçus en entretien, le travail d'adaptation pour reprendre la vie menée dans leur pays d'origine.

Tel que montré par quelques études, il est reconnu que le réseau social externe remplit un rôle important dans la vie des réfugiés, (Cabanys, 2010). Par ce qu'il vient combler des

besoins de socialisation et de partage qu'ils avaient vécus dans leurs pays d'origine et qu'ils cherchent à satisfaire dans leur pays d'accueil.

Outre les facteurs protecteurs liés à l'environnement social, nous avons constaté pour nombre des réfugiés, il est impératif d'établir des relations interpersonnelles harmonieuses. C'est-à-dire construire des relations basées sur le respect taillé sur la volonté d'échanges mutuels chaleureux. Aux dires des participants, c'est à partir de rapport, que l'amitié peut avoir tout son sens d'être. Devant les situations stressantes, vient en premier la famille, et les amis ensuite qui comptent le plus. Ces résultats viennent appuyer (Walsh, 2016) qui révèle que l'amitié est un facteur de soutien qui favorise la résilience. En plus de cela, les participants indiquent que les gens de la localité d'accueil sont des gens de bien. Ceci peut-être expliqué par l'attitude positive que la population hôte a montrée envers les réfugiés.

Les répondants vont un peu plus loin pour dire que la localité est marquée par un environnement social accueillant. Il y'a lieu de croire que ce milieu si positif a aidé en quelque sorte les réfugiés à rester dans le camp, en dépit des conditions de leur prise en charge précaire. Pour ce résultat, nous n'avons pas trouvé de littérature scientifique pour l'appuyer ou l'infirmier. Les participants ont en outre, indiqué que le réseau social s'est établi dans le milieu accueillant et propice à l'intégration des réfugiés. Nous pouvons conclure à partir de ces données que la population hôte se comporte d'une manière excellente en matière d'accueil des réfugiés, ce qui a permis aux réfugiés interrogés de développer des sentiments d'attachement à un milieu social et géographique.

Pour les auteurs comme (Black et Lobo, 2008), les réfugiés qui n'ont pas de réseau social adéquat, ou qui se replie seulement à l'intérieur de leur vie familiale, sont plus vulnérables et ont plus des difficultés à confronter aux facteurs stressants qui accompagnent la vie de réfugié. Ainsi, se retirer de la vie sociale impacte négativement la capacité de résilience des réfugiés.

L'emploi comme facteur externe qui améliore le fonctionnement familial et favorise la résilience est au cœur des travaux des auteurs comme (Benzies et Mychasiuk, 2009 ; Greeff, Vanseenwegen et Ide, 2006 ; Zolkoski et Bullock, 2012). Se trouver une activité lucrative est le désir de tous les réfugiés. Face à cette préoccupation les participants indiquent que leur autonomisation s'est vue faciliter par le fait que chaque membre de la famille trouve quelque chose à faire. Les participants perçoivent l'emploi comme un moyen véritable pour s'intégrer, car il leur a donné une reconnaissance sociale. Aux dires des répondants l'emploi a contribué

largement à rester unie et à cheminer en famille. Ces données corroborent les thèses de (Benzies et Mychasiuk, 2009) ainsi que de (McCubbin, 1988) qui indiquent l'emploi facilite le fonctionnement social. Il est à noter que l'emploi est l'un des facteurs externes le plus important qui a fait en sorte certains participants ont résolu de rester au camp, car leurs activités procurent en eux une raison d'être, et qu'ils contribuent au développement de la localité.

Suivant Cohen-Emerique (2000), les systèmes ayant contribué à renforcer la résilience chez les réfugiés sont au nombre de trois : le microsystème, le mésosystème et l'exosystème. Du point de vue du modèle de résilience de Richardson et al, (1990), trois facteurs ont facilité la résilience et l'autonomisation des réfugiés dans leur nouveau milieu de vie. Il s'agit de : le réseau social, le contexte social et l'économie. Le rôle de ces facteurs a été de type intermédiaire ou de « récupération » et cela a permis aux familles de faire un « retour aux bases », c'est-à-dire une adaptation qui permet de passer à côté ou au-dessus des situations problématiques (voire stressantes) à un état d'« opportunité » ou d'adaptation en région qui leur permet une évolution, et qui les aide à trouver un nouvel équilibre interne reflétant un haut niveau d'homéostasie (Carol, 2020). Ainsi, les facteurs environnementaux s'additionnent aux facteurs internes, ce qui permet aux réfugiés de devenir résilient.

6.3. DISCUSSION DES RÉSULTATS DE L'HYPOTHÈSE HR3

Du point de vue de la théorie de l'autodétermination, qui s'intéresse aux sources variées de motivations intrinsèques et extrinsèques sur le développement cognitif et social ; à la façon dont les facteurs sociaux et culturels facilitent ou sapent la motivation de l'Homme et aux conditions permettant de soutenir l'autonomie, la compétence et l'affiliation pour favoriser les formes de qualité élevée de motivation. La recherche de l'autonomisation constitue une quête, une aspiration légitime non seulement pour les réfugiés, mais aussi pour la communauté hôte.

Les propos riches en information recueillis auprès des répondants montrent que pour subvenir à leurs besoins, les réfugiés ont mis sur pieds les stratégies favorisant leur autonomisation et les permettant de joindre les deux bouts. Ces réfugiés pratiquent des activités génératrices de revenus. Ces activités consistent à vendre les produits alimentaires comme farine de mil, riz, l'oignon, pâtes, sel, etc. ils s'approvisionnent sur les marchés des villages environnants. Ces activités de commerce sont pratiquées dans le marché du camp. Les potentiels clients sont les ménages réfugiés.

L'utilisation de l'épargne des ménages pour l'achat des aliments fait partie de l'une des stratégies qui a permis aux réfugiés de développer les capacités de résilience. L'épargne de ces

réfugiés dérive de l'emploi journalier (mototaxi, contrat humanitaire ...) réalisé au sein et en dehors du camp. Quelques réfugiés possédant du bétail, vendent quelques têtes pour subvenir à leurs besoins.

En plus des initiatives personnelles, les interventions des acteurs humanitaires ont été un plus dans l'autonomisation des réfugiés. Pour favoriser leur autonomisation, des organismes tel que FLM en partenariat avec d'autres ONG humanitaires internationales, ont initié des programmes de formation dans divers domaines. Cette formation était axée sur les métiers tels que la menuiserie, la maçonnerie, la couture, etc. Aujourd'hui la plupart des réfugiés s'intègrent dans la vie active au travers les petits métiers.

En plus de la formation orientée vers les petits métiers, la mise en valeur des terres et les activités agropastorales sont les principaux facteurs qui favorisent l'adaptation des réfugiés. Nos résultats montrent que cette stratégie a eu un impact positif pour l'autonomisation des réfugiés. D'ailleurs, (Deci et al.1999), soulignent qu'avec ce qui se passe avec les récompenses matérielles, la rétroaction positive sur le rendement de l'individu renforce sa motivation intrinsèque plutôt que de la démunie. Les parcelles de terres cultivables ont été octroyées aux réfugiés pour les permettre de pratiquer l'agriculture. Toutes ces stratégies visent d'une part à accompagner les réfugiés dans leur phase d'insertion, d'autre part à leur rendre autonome.

Autrement dit, les récompenses les amenaient à perdre de l'intérêt pour cette activité. Toutefois, il faut mentionner que certaines conditions limitaient la portée de cette aide. Par exemple, les récompenses qui ne dépendaient pas de l'activité ou qui n'y étaient pas spécifiquement reliées, ou encore celles qui ne dépendaient pas de l'atteinte d'un certain niveau, n'avaient pas tendance à nuire à la motivation intrinsèque pour l'activité concernée, étant donné que les sujets ne percevaient pas ces récompenses comme un facteur visant à régir leur comportement.

En ce qui a trait à l'ouverture envers le soutien social dont ont souligné les réfugiés. Le soutien social est reconnu dans la littérature comme étant une source qui peut offrir aux réfugiés un sens d'appartenance et un sentiment de protection (Benzies et Mychasiak, 2009 ;Channy et Nemeroff, 2008). Ensuite, ce soutien externe provenant des amis est venu satisfaire un besoin de socialisation très importante pour ces réfugiés.

Plusieurs études subséquentes ont permis d'étudier les effets d'autres facteurs externes sur la motivation intrinsèque, et on a constaté que plusieurs de ces facteurs, incluant les menaces de punition (Deci et Cascio, 1972), les échéances (Amabile, DeJong et Lepper, 1976) et la

surveillance (Plant et Ryan, 1985), amoindrissaient la motivation intrinsèque. Par contre, on a constaté que la possibilité de faire des choix augmentait la motivation intrinsèque (Zuckerman, Porac, Lathin, Smith et Deci, 1978).

Dans l'interprétation de ces conclusions, nous avons soutenu que lorsqu'une personne est motivée de l'intérieur, elle éprouve un sentiment d'auto-détermination, pour autant que son besoin d'autonomie soit satisfait. Donc, quand les personnes sont récompensées, menacées, surveillées ou évaluées, elles ont le sentiment qu'on fait pression sur elles et qu'on cherche à leur imposer un comportement, ce qui diminue la satisfaction de leur besoin d'autonomie, tandis que si on leur donne la capacité de choisir, elles en éprouvent un sentiment accru d'auto-détermination, et, partant, une plus grande satisfaction (Deci et Ryan, 2000).

On a aussi constaté que, dans bien des cas, contrairement à ce qui se passe avec les récompenses matérielles, la rétroaction positive sur le rendement de l'individu renforce sa motivation intrinsèque plutôt que de la diminuer (Deci *et al.* 1999). Cela semble dû au fait que l'individu, tout en n'ayant pas l'impression d'être contrôlé, reçoit ainsi un message qui renforce son sentiment de compétence et qui comble chez lui ce besoin. Nous nous référons ici aux cas où le message de compétence transmis à une fonction informative, sans être contraignant.

Bref, nous pouvons dire que l'effet des récompenses matérielles ou de la rétroaction positive peut varier en fonction du contexte social dans lequel elles sont attribuées. Par exemple, bien qu'on ait démontré que les récompenses matérielles affaiblissent la motivation intrinsèque, si les relations interpersonnelles se font dans une ambiance ouverte et encourageante qui favorise l'autonomie de la personne, les récompenses peuvent alors avoir des effets positifs (Ryan, Mims et Koestner, 1983). De manière parallèle, si on donne une rétroaction positive dans un contexte contraignant, la motivation intrinsèque de la personne, plutôt que d'augmenter, aura tendance à diminuer (Ryan, 1982).

6.4. IMPACT DE LA RÉSILIENCE SUR LE PARCOURS DE VIE DES RÉFUGIÉS

Les réfugiés ont vécu plusieurs sentiments à la suite de leur arrivée dans les camps. Ces sentiments ont été pour la plupart négatifs. Le sentiment de découragement apparaît ici comme le premier sentiment vécu par ces derniers, en raison de leur isolement dans les coins reculés loin de la ville de Goré. Ce qui constituait un obstacle dans la réalisation des activités en raison du manque de ressources disponibles pour eux. Pour d'autres réfugiés ce sentiment s'est produit parce qu'ils s'imaginaient être accueillis dans une location avec de bonne

condition de vie avec une plus grande vie sociale et économique. Au sentiment de découragement s'ajoute un sentiment d'inquiétude.

Ce sentiment associé aux soucis qu'ils ont en rapport de se trouver un petit boulot et d'être constamment sous la tutelle des ONG. De plus le sentiment d'inquiétude dont font preuve ces réfugiés trouve son écho dans le sens que ces réfugiés qui ne disposent pas de réseau social ou, s'ils ont un réseau, il est très faible (Benhadj, 2005 ; Cheung, 2008). Au-delà de tout ceci, vient s'ajouter le sentiment de peur qui est déclenché à chaque fois qu'ils pensent à leur futur. Ce sentiment transmet une méconnaissance de certaines activités pouvant les rapporter de ressources financières.

Il convient de noter aussi que le sentiment d'ennui est un fort sentiment de révolte dans les propos des réfugiés. Ce sentiment semble dus aux conditions environnementales, car le fait de passer toute la seule sans faire une activité les plonge dans l'ennui et au fait de ne pas trouver des activités en accord avec leur attente. Plusieurs de ces sentiments sont reliés au fait que les réfugiés ont des difficultés importantes à trouver un emploi. (Bilge et Roy, 2010 ; Boulet, 2012 et al.) et cela nuit à leur intégration (Hinse, 2015). Un sentiment de frustration est apparu dans les propos des réfugiés comme étant les résultats de condition de vie précaires. Les expériences négatives qu'ils ont vécues à leur arrivée les amènent à l'idée de retourner dans leur pays d'origine.

Le seul sentiment positif qui ressort dans les propos des réfugiés, a été le sentiment de courage. Le fait de vivre dans les camps avec des conditions difficiles pendant des années signifie avoir du courage.

Nous pouvons dire que le processus de résilience se structure chez les réfugiés auteurs des stratégies d'adaptation, selon qu'il s'agit des facteurs internes ou externes. Les réfugiés expérimentent assez tôt dans leur projet d'autonomisation des sentiments négatifs associés à la rupture provoquée par le fait d'avoir laissé leurs proches et leur pays ; ils vivent donc des sentiments intenses de perte et de douleur. On peut observer que la résilience commence à se construire depuis le stade d'ajustement et d'adaptation. Le concept d'équilibre que propose Richardson et al. (1990) se retrouve au centre de ce stade d'ajustement et d'adaptation.

La résilience de même suppose des interactions positives entre différentes sphères de sorte que des ressources mobilisées dans à un niveau le sont d'autant mieux qu'elles sont favorablement influencées par les ressources mises en œuvre à un autre niveau. Cette manière

de voir conduit à comprendre les interventions d'aides d'une façon très différentes selon les vectorisations de la démarche éco systémique.

Pour mieux permettre des changements individuels, on considère en premier lieu des facteurs communautaires et sociaux. On fait intervenir des dispositifs en partant du principe que la création d'un contexte de vie plus favorable aidera les individus à mieux vivre et à mieux se développer. Des changements au niveau des pensées, des représentations, des sentiments, des comportements individuels sont compris comme tributaires des changements environnementaux (sphère extérieure, notamment exosystème, mésosystème du modèle de Bronfenbrenner).

De fait, il faut se rappeler que, pour atteindre cet équilibre, les réfugiés puisent constamment de la force par le biais des facteurs internes associés aux rapports familiaux, individuels et religieux, et sont nourris par des sources de stratégies. Dans ce sens, les réfugiés vont communiquer avec leurs membres de familles pour mettre en place des relations stables, avoir une bonne communication, prendre des décisions en commun, etc. Pour combattre les effets néfastes des sources de stress reliées à l'immigration. Les stratégies associées aux facteurs internes sont fondamentales pour que les réfugiés passent d'un « état de récupération » à cause des pertes qu'elles ont subies lors de leur départ du pays d'origine, à un « état de retour aux bases » (Richardson et al. 1990).

Les interactions que les réfugiés développent avec leur entourage médiat et immédiat en contexte de vie, à travers de chacun des six systèmes qui le composent (ontosystème, microsystème, mésoystème, exosystème, exosystème et macrosystème). Or, le microsystème a permis aux réfugiés de cibler les possibilités d'entraide et de soutien dans leur vie quotidienne. Le mésoystème nous montre des réfugiés toujours soutenues émotionnellement par le réseau primaire (parents, amis, voisins ou connaissances). L'exosystème, pour sa part, n'est pas absent dans les interactions de réfugiés. Ils se sont tournés vers les organismes communautaires pour s'intégrer dans la société. Enfin, le microsystème a joué un rôle clé dans l'intégration des réfugiés. Là, nous retrouvons les croyances religieuses, les rituels, etc. jouant un rôle important pour confronter les moments de stress.

Dans le même contexte, Ehrensaft et Tousignant (2001) soulignent que le développement de la résilience résulte d'une interaction entre divers niveaux de système qui régissent l'enfant, soit l'ontosystème (les caractéristiques internes de l'enfant), le microsystème (la famille), l'exosystème (la communauté) et le macro système (la culture, le système politique).

Benard (2004) complète ces propos en mentionnant des ressources communautaires susceptibles de favoriser la résilience dont l'apport des voisins, des amis, des enseignants et de toute autre personne en mesure de soutenir les jeunes.

Dans cette perspective de la construction de résilience, Cyrulnik (1999) parle des tuteurs de résilience pour désigner les personnes significatives qui soutiennent et favorisent chez l'enfant la croissance malgré les conditions difficiles que traverse ou Reproduced with permission of the copyright owner. Further reproduction prohibited without permission. qu'a traversées cet enfant et qui ont eu un impact négatif sur son développement. Ces tuteurs de résilience aident les enfants blessés à reprendre leur développement. Benard (2004) ainsi que Vanistendael et Lecomte (2000) indiquent que les tuteurs de résilience peuvent provenir respectivement des trois milieux de l'entourage de l'enfant dont la famille, l'école et la communauté

SUGGESTIONS

La gestion des réfugiés est complexe et diverse à cause de multiples problèmes que ceux-ci rencontrent. En abordant notre sujet, « renforcement de la résilience et autonomisation des réfugiés centrafricains du camp de Goré au Tchad ». Cette étude nous a permis de relever les facteurs internes et externes qui ont favorisé la résilience des réfugiés d'une part, d'autre part évaluer la portée des actions des acteurs humanitaires sur l'autonomisation des réfugiés. Il convient de faire quelques propositions sous forme de suggestions. Celles-ci seront présentées au gouvernement Tchadien par l'entremise de la CNARR, aux organisations en charge des réfugiés et aux réfugiés eux-mêmes.

A la CNAAR

- Mettre sur pieds des projets continuels par le financement d'activités génératrices de revenus, des formations professionnelles du programme national d'autonomisation pour les réfugiés reconnus par l'Etat.

- Il faut que les réfugiés soient assister et accompagner psychologiquement dès le départ pour une solution durable de leur problèmes, afin de ne pas créer chez eux un esprit de dépendance éternelle.

- En plus, nous avons constaté que les réfugiés ont du mal à bien vendre leurs produits à cause de la distance. Ils manquent de moyen de déplacement, nous demandons donc à l'Etat Tchadien de mettre en œuvre, les moyens nécessaires de permettre à ces réfugiés de mieux exportés leurs produits dans les sites et camps, dans les villages autour des camps et sites mais surtout en ville.

Pour les organismes (ONG)

- Plaider en faveur de la mise en place de mesures d'accompagnement et de solutions plus durables et résilientes pour la population hôte afin de renforcer les moyens d'existence et de stimuler le développement d'initiatives locales de créations d'emploi pour les jeunes.

- Envisager des approches interventionnistes qui vont encourager la formation des réfugiés afin d'accroître leur potentialité.

- Les dons et les formations offerts doivent être adaptés aux attentes et aux réalités des réfugiés.

- Pour une assimilation facile, une attention particulière et une évaluation continue doivent être pratiquées pour permettre aux réfugiés de faire en bon usage la formation reçue.

Pour les réfugiés

-Les réfugiés doivent être motivés à se lancer dans des activités, sans le soutien des acteurs humanitaires. Les situations vécues ne doivent pas être perçue comme désespoir, mais avoir une forte conviction pour le futur, en donnant le meilleur d'eux-mêmes.

-Telles sont énumérées brièvement quelques suggestions que nous pouvons faire afin stimuler quelques peu la politique d'assistance des réfugiés. Cependant il faut signaler que ceci ne pourra se faire que de manière progressive.

CONCLUSION GENERALE

Cette étude que nous nous sommes proposé de mener est intitulée : « renforcement de la résilience et autonomisation des réfugiés du camp de Goré au Tchad. », sous l'angle de déterminer les facteurs internes, externes et les stratégies mis sur pieds par les réfugiés pour s'adapter et faire face aux difficultés sociales et économiques auxquelles ils sont confrontés. Il convient de rappeler que notre problématique et nos objectifs consistent à déterminer les facteurs internes, les facteurs externes qui permettent aux réfugiés d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique. Ainsi que les stratégies gagnantes dans le processus d'intégration sociale et économique des réfugiés. C'est sur cette logique que nous nous sommes posé la question de savoir : « comment la résilience favorise-t-elle l'intégration socioéconomique des réfugiés centrafricains dans la société tchadienne ? »

Les multiples orientations de notre travail, nous ont permis de décrire les différentes variables de notre étude. Ensuite, nous avons expliqué les différents concepts clé de notre travail et présenté une revue de la littérature qui mettait l'accent sur la résilience, les facteurs externes et internes qui ont facilité la résilience chez les réfugiés. Les perspectives théoriques constituantes de notre grille de lecture se sont fondées sur l'approche écosystemique de Bronfenbrenner(1979) et de la théorie de l'autodétermination de (Deci, 1985,2000).

C'est de cette théorisation que découle notre question de recherche : « comment la résilience favorise –t-elle l'intégration socioéconomique des réfugiés centrafricains dans la société tchadienne ? »

Pour répondre à cette question de recherche, nous avons formulé l'hypothèse générale suivante : « la résilience favorise l'intégration socioéconomique des réfugiés centrafricains dans la société tchadienne. »

L'opérationnalisation de cette hypothèse générale a donné lieu aux trois hypothèses suivantes :

H1 : les facteurs internes permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne ;

H2 : les facteurs externes permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne ;

H3 : les stratégies d'adaptation permettent aux réfugiés d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur le plan socioéconomique.

Ensuite, la collecte des données s'est déroulée à l'aide du guide d'entretien semi-directif adressée aux réfugiés du camp de Goré au Tchad. L'entretien était à cet effet, administré à un échantillon de six (06) participants, mixtes (femmes et hommes). Les données obtenues ont été analysées à l'aide de la grille du contenu. Ce qui nous a permis de soumettre nos hypothèses aux faits. De l'analyse, il en ressort les résultats suivants :

- les facteurs internes permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne. De ces facteurs découlent les sous facteurs qui sont : les facteurs familiaux, les facteurs individuels et les facteurs issus de la religion.
- les facteurs externes permettent aux réfugiés centrafricains d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer sur les plans social et économique dans la société tchadienne. De ces facteurs externes, on trouve les facteurs issus du réseau social, ouverture vers le réseau social, le réseau communautaire et l'appui des organisations non gouvernementales.
- les stratégies d'adaptation gagnante dans le processus d'intégration socioéconomique sont centrées sur l'ouverture vers le soutien social, organisation pour avoir un revenu stable et adéquat et l'adhésion vaux associations communautaires.

Ces résultats rendent compte de ce que toutes nos hypothèses de recherche (H1, H2 et H3) sont éprouvées et pertinentes pour comprendre la problématique de la résilience et l'autonomisation des réfugiés du camp de Goré au Tchad.

De manière générale, cette recherche se focalise sur les capacités de l'individu à faire face aux adversités, les difficultés qui empêchent d'avoir une meilleure capacité de résilience. Il convient de noter aussi qu'en ce qui concerne les actions humanitaires plusieurs défis rester à relever, raison pour laquelle des suggestions ont été faites.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ouvrages

- Abessolo, N. J-R.** (juin 2014) *Réfugiés et personnes déplacées*, in *L'Afrique centrale face aux défis migratoires*, Sous la Direction de Babacar NDIONE, pp 81-94, ACP MIGRATION, Belgique,
- Agier, M.** (2002). *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion.
- Agier, M.** (2008) *Gérer les indésirables: des camps de réfugiés au gouvernement*.
- Anaut, M.** (2003) *La résilience : surmonter les traumatismes*. France : Nathan,
- Anaut, M.** (2006). Résiliences familiales ou familles résilientes ? *Reliance*, (1), 14-14.
- Beaud, M.** (2006) *L'Art de la Thèse, Paris, La découverte*.
- Beaud, S & Weber, F.** (1998). *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- Beaud, S.** (1996). *L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour « l'entretien ethnographique »*. *Politix*, vol. 9, n°35, p. 234.
- Bouardbat, B., et Boulet, M.** (2010). Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail. [Rapport de recherche]. Consulté à <https://cirano.qc.ca/pdf/publication/2010RP-05.pdf>
- Bronfenbrenner, U.** (1979) *The ecology of human development : experiments by nature and design*. Cambridge, Mass : Harvard University. Press.
- Bronfenbrenner, U.** (1987). *The ecology of human development: experiments by nature and design*. Cambridge. Harvard University press.
- Cambrézy, L.** (2001). *Réfugiés et exilés. Crise des sociétés, crise des territoires*. Éditions des archives contemporaines, Paris.
- Cambrézy, L.** (2003) «*Enlisement des conflits et enracinement des camps de réfugiés : plutôt que l'asile politique, une politique d'endiguement* », in *L'asile politique entre deux chaises. Droits de l'Homme et gestion des flux migratoires*. Avec GUILLON, Michelle; Canadian Ethnic Studies, 51(2), 131-151.
- Legault, G. et Fronteau, J. (2008). Les mécanismes d'inclusion des immigrants et des réfugiés.

- Cheung, M.** (2008). Resilience of older immigrant couples: long-term marital satisfaction as a protective factor. *Journal of Couple & Relationship Therapy*, 7(1), 19-38.
- Cyrulnik, B.** (2001). Echange avec des professionnels de la relation d'aide. Dans B. Cyrulnik & C Seron *La résilience ou comment renaître de sa souffrance* (pp. 43-69). Paris : Fabert.
- Cyrulnik, B.** (2001). Manifeste pour la résilience. *Spirale* 2, 77-82.
- Cyrulnik, B., Elkaïm, M. et Maestre, M.** (2017). Entre résilience et résonance : À l'écoute des émotions. Paris: éditions Fabert. Dejean, F., Richard, M., & Jean, E.S. (2019). Le rôle des groupes religieux dans la fabrique du lien social: l'action des Églises évangéliques montréalaises auprès des personnes immigrantes.
- Dictionnaire. (1990). Le petit robert. Montréal canada.
- Kamdem, P.** (2015). *Eléments d'une géopolitique des migrations au Cameroun –Territorialité migrante, citoyenneté et frontières*, Le Harmattan
- Legault, G et Rachédi, L** (Dir.) L'intervention interculturelle, 2e édition (pp. 43-66).
- Manciaux, (2001).** *la résilience : résister et reconstruire* (pp.125-136). Genève : Médecine & Hygiène. Lighezzolo,
- Manciaux, M., Vanistendael, S., Lecomte, J. & Cyrulnik, B.** La résilience : Etats des lieux. Dans M. Manciaux (dir), *la résilience : résister et se reconstruire*. (pp.13-29). Genève : Médecine & Hygiène ;
- Manciaux, M., Vanistendael, S., Lecomte, J. et Cyrulnik, B.** (2001). La resiliencia: estado de la cuestión [Resilience: State of the art]. *La resiliencia: Resistir y rehacerse*
- Masten, A. S.** (2001). Ordinary magic: Resilience processes in development. *American Psychologist*, 56(3), 227-238. Masten, A. S., Best, K. M. et Garmezy, N. (1990). Resilience and development: Contributions from the study of children who overcome adversity. *Development and Psychopathology*, 2(4), 425-444.
- Matthieu, J. L.** (1998). *La Défense Internationale des Droits de l'Homme*, PUF,
- Mayer, D.** (1984) *Afrique, terre de réfugiés. Que faire ?* Paris, L'harmattan,
- Michallet, B.** (2009). Résilience: perspective historique, défis théoriques et enjeux cliniques. *Frontières*, 22(1-2), 10-18.

- Poletti, R., Dobbs, B.** (2001) *La résilience : L'art de rebondir*. Saint-Julien -en- Genève Cedex : Jouvence. 2001
- Rachedi, L. et Vatz-Laaroussi, M.** (2004). La résilience comme contribution sociale : pour les jeunes et familles réfugiés. *Canadian Issues* 48.
- Rutter, M.** (1993). Resilience: some conceptual considerations. *Journal of Adolescent Health*, 14(8), 626-631.
- Rutter, M.** (1993). La résilience : some conceptual considerations, *journal of adolescence health*, 14, 626-631
- Rutter, M.** (1999). Resilience concepts and findings: Implications for family therapy. *Journal of Family Therapy*, 21(2), 119-144.
- Rutter, M.** (2002). La résilience en face de l'adversité. *Études sur la mort* 2, 123-146
- Van der Maren, J. M.** (2004). *Méthodes de recherches pour l'éducation : « La règle de la clôture sémantique et la distinction des champs, des objets et des Méthodes »*, 2^e Édition, Presses Universitaires de Montréal, De Boeck Université.
- Vatz Laaroussi, M., et Rachedi, L.** (2004). La résilience comme contribution sociale pour les jeunes et familles réfugiés. *Thèmes canadiens*, 48-52.
- Walsh, F.** (2016). *Strengthening family resilience*. New York : Guilford Publications

2. Articles consultés

Charte des Nations Unies, 1945.

Convention de 1961 sur les risques d'apatridie, adoptée le 30 août 1961 par une conférence de plénipotentiaires réunie en 1959 et à nouveau en 1961 en application de la résolution 896 (IX) de l'Assemblée générale du 4 décembre 1954

Convention de Genève du 28 Juillet 1951 portant statut des réfugiés et apatride et son protocole additionnel de 1967.

Convention de Genève. (28 juillet 1951). Portant statut des réfugiés et son protocole additionnel, UNHCR.

Convention de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) du 10 Septembre 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique.

Convention de l'OUA (10 septembre 1969). Régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique ;

Convention de l'OUA. (1969). Sur les aspects des réfugiés en Afrique ;

Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique dite Convention de Kampala du 23 octobre 2009

Convention de(1951) et du protocole de 1967 relatifs. Guide et principes directeurs sur les procédures et critères à appliquer pour déterminer le statut des réfugiés au regard de statut des réfugiés réédité, UNHCR, Genève, Décembre 2011 ;

Convention européenne pour la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales du 04 Novembre 1950 (Entrée en vigueur le 03 Septembre 1953

Déclaration d'Action d'Abuja du 8 Juin 2016 issue du Dialogue Régional sur la Protection des réfugiés et des personnes déplacées dans le Bassin du Lac Tchad

Déclaration de Carthagène sur les réfugiés de 1984.

Déclaration Universelle des droits de l'Homme de 1948.

Décret n°839/PR/PM/MAT/2011 portant organisation, attribution de la CNARR

Document d'Addis-Abeba sur les réfugiés et les déplacements forcés de population en Afrique, 1994 (adopté par le Symposium de l'OUA et du HCR sur les réfugiés et les déplacements forcés des populations en Afrique, Addis-Abeba, ETHIOPIE), Septembre 1994

IVe Convention de Genève de 1949 sur le Droit International Humanitaire.

Montréal : Gaëtan Morin Legendre, R. (2005). Dictionnaire actuel de l'éducation. 3e édition.

Protection des réfugiés : Guide sur le droit international relatif aux réfugiés, Union Interparlementaire -UIP- et Office du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, IUP, Genève, 2001

Statuts du HCR du 14 Décembre 1950

Traité du 18 Avril 1983 portant création et organisation de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale-CEEAC- (entré en vigueur le 18 Décembre 1984)

3. Mémoires et Thèses consultés

- ALLARABEYE M.** (2019). L’insertion sociale des réfugiés centrafricains au Sud du Tchad : Une évaluation des Missions de la Commission Nationale d’Accueil, de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés ». Mémoire de Master en Sciences de l’Education, Université de Yaoundé I,
- Kyitesi,B.** (Juin 2006). *Facteurs de résilience scolaire chez les orphelins rescapés du génocide qui vivent seuls dans les ménages au Rwanda* ». Mémoire de Maîtrise en Education, Université du Québec
- Poumo leumbe, J-J P** (Octobre 2015). *Les déplacés environnementaux : problématique de la recherche d’un statut juridique en droit international* ». Thèse de doctorat en Droit public, Université de Limoges, France.
- Tchinda, C.** (Août 2019) *Organisation communautaire et intégration sociale des réfugiés vivant dans la ville de Yaoundé* ». Mémoire de Master en sciences de l’éducation, Université de Yaoundé I,
- Nsoga, R.E.** (Juillet 2020).*La protection des réfugiés en Afrique Centrale : Quelle gouvernance des migrations forcées pour les Etats centre-africains ?* ». Thèse de Doctorat en Géographie politique, Université de Bordeaux Montagne,
- Castro, C.** (Juillet 2020). *La résilience chez les familles immigrantes en région éloignée : Le cas de la région de l’ABITIBI-TEMISCAMINGUE* ». Thèse de Doctorat en Sciences Humaines, Université de Québec,
- Naryam, P.** (Novembre 2021).*Violence et résilience chez la réfugiée : le cas des réfugiées centrafricaines de la ville de Goré au Tchad* ». Mémoire de Master en Education spécialisée, Université de Yaoundé I

4. Site Web consulté

http://psych.rochester.edu/SDT/measures/SRQ_text.php

ANNEXES

Annexe 1 : Autorisation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE DIDACTIQUE
DES DISCIPLINES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF DIDACTICS

Le Doyen
The Dean

N°.....400...../22/UYI/FSE/VDSSE

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur BELA Cyrille Bienvenu**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante **NDOUBOMADJI Redji Tabitha**, Matricule **20V3058** est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : *EDUCATION SPECIALISEE*, filière : *EDUCATION SPECIALISEE*, Option : *HANDICAP SOCIAL*.

L'intéressée doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction de **Dr. NOUMBISSIE Claude Désiré**. Son sujet est intitulé : « *Renforcement de la résilience et autonomisation des réfugiés Centrafricains : cas du camp de Goré* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.

En foi de quoi, cette attestation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Fait à Yaoundé, le **13.1.MAI.2022**...

Pour le Doyen et par ordre



Annexe 2 : Autorisation d'accès au camp

REPUBLIQUE DU TCHAD

CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRESIDENCE DU CONSEIL

PRIMATURE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA
DECENTRALISATION

COMMISSION NATIONALE D'ACCUEIL DE REINSERTION
DES REFUGIES ET DES RAPATRIES

SECRETARIAT PERMANENT

DELEGATION PROVINCIALE DU LOGONE ORIENTAL

N° 180 /CMT/PC/PM/MATD/CNARR/SP/DPLO/2022

UNITE- TRAVAIL- PROGRES



AUTORISATION D'ACCES AUX CAMPS

Dans le cadre de ses recherches académiques, Il est autorisé à Madame **NDOUBOMADJI Redji Tabitha** étudiante venant de l'Université de Yaoundé au Cameroun, l'accès dans le camp des réfugiés d'Amboko pour une séance de travail sur le thème ; » **Renforcement de la Résilience et Autonomisation des Réfugiés Centrafricains** ».

Les Leaders du camp et les services de sécurité sont priés de bien vouloir faciliter la tâche à l'intéressé.

En foi de quoi la présence autorisation d'accès au camp est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Goré, le 13 Juillet 2022

Assistant Délégué Provincial de la CNARR



TIDJANI BRAHIM HAMZA

Annexe 3 : guide d'entretien

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES DE SCIENCES L'ÉDUCATION

DEPARTEMENT DE L'ÉDUCATION
SPECIALISEE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

THE FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF SPECIALIZED
EDUCATION

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PARTICIPANTS

Le présent protocole d'entretien est conçu dans le cadre de notre recherche en vue de la rédaction de notre Mémoire de Master 2 dont l'intérêt thématique porte sur : « *Renforcement de la résilience et autonomisation chez les réfugiés centrafricains du camp de Goré (Tchad)* »

Section 0 : Profil des réfugiés.

1. Nom et Prénom : -----
2. Âge : -----
3. Situation matrimoniale : -----
4. Niveau d'étude : -----
5. Religion : -----

Section 1. Parcours de vie des réfugiés

Sous-section 1. 1. Raison du déplacement

1. Quelles sont les raisons de votre déplacement ?-----
2. Quels sentiments avez-vous vécus lors du départ de votre pays d'origine ? -----

3. Quels sentiments avez-vous vécu dès votre arrivée dans ce camp? -----

Section 2 : Facteurs internes qui favorisent la résilience et l'autonomisation

sous-section 1 : soutien familial

1. Quel soutien vos parents vous apportent-ils dans votre nouveau milieu de vie ? -----

2. En cas de difficultés, comment vos parents réagissent-ils pour vous venir en aide ? -----

Sous-section 2 : Facteurs individuels

- 1. Avez-vous la capacité de vous surpassé? -----

- 2. Avez-vous de l'espoir pour votre avenir ? -----

❖ Sous-section 3 : Facteurs issus de la religion

- 1. Avez-vous la croyance en Dieu ? -----

Section 3 : Facteurs externes qui permettent aux réfugiés d'augmenter leur niveau de résilience et en plus de s'intégrer efficacement sur les plans social et économique.

Sous –section 1 : Facteurs qui résultent du contexte social

- 1. Où avez-vous rencontré vos amis pour la première fois ? -----

- 2. Quels soutiens avez-vous reçu venant de vos amis ? -----

- 3. Assistez-vous aux activités sociales au sein ou en dehors du camp ? -----

Sous-section 2 : soutien de la population d'accueil

- 1. Quel genre de soutien avez-vous reçu de la part de la population hôte ? -----

- 2. En quoi votre relation avec la population hôte est-elle bénéfique ? -----

Section 4. Stratégies gagnantes dans le processus d'intégration socioéconomique.

Sous-section .1.ouverture vers le soutien social.

- 1. depuis votre arrivée, fréquentez-vous un organisme communautaire ? -----

- 2. Depuis votre arrivée quels sont les organismes qui vous apportent de l'appui pour faciliter votre intégration ? -----

Sous-section 2 : organisation pour avoir un revenu stable et adéquat.

1. Quelle activité faites-vous pour subvenir à vos besoins ? -----

2. Avez-vous maintenant un emploi, et est-il à votre convenance ? -----

Merci pour votre aimable attention

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE	v
RÉSUMÉ	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET CONTEXTUEL	3
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	4
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	4
1.1.1. Mise en contexte de l'étude	4
1.1.2. Justification de l'étude	7
1.2. FORMULATION ET POSITION DU PROBLÈME	8
1.2.1 Constat empirique et constat théorique	9
1.2.1.1. Constat empirique	9
1.2.1.2. Constat théorique.....	11
1.3. PROBLÈME SPÉCIFIQUE DE L'ÉTUDE	16
1.3.1. Question de l'étude	19
1.3.1.1. Question principale	19
1.3.1.2. Questions spécifiques ou secondaires	19
1.4. OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	19
1.4.1 Objectif principal de l'étude	19
1.4.2. Objectifs spécifiques	20
1.5. HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE	20
1.5.1. Hypothèse générale	20
1.5.2. Hypothèses spécifiques	20

1.6. INTÉRÊT ET PERTINENCE DE L'ÉTUDE	21
1.6.1. Intérêt de l'étude	21
1.6.1.1. Intérêt scientifique	21
1.6.1.2. Intérêt académique et méthodologique	22
1.6.1.3. Intérêt personnel	22
1.6.2. Pertinence de l'étude	23
1.7. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE	24
1.7.1. Sur le plan thématique.....	24
1.7.2. Sur le plan géographique.....	24
1.7.3. Sur le plan temporel	24
CHAPITRE 2 : RÉFUGIÉS ET QUESTION DE RÉSILIENCE DANS LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE.....	25
2.1. DÉFINITION DES CONCEPTS DE L'ETUDE	25
2.1.1. Résilience	25
2.1.2. Réfugié	26
2.1.3. Autonomisation :	27
2.2.1. La crise centrafricaine	29
2.2.2. Conséquences des conflits armés	30
2.2.3. Les déplacements forcés	31
2.2.4. Les déplacés internes	31
2.3. LA TYPOLOGIE DES RÉFUGIÉS	32
2.3.1. Les réfugiés urbains	32
2.3.2. Les réfugiés ruraux	33
2.3.4. Question du droit international aujourd'hui pour les réfugiés	33
2.3.5. Statut des réfugiés	35
2.4. LE CONCEPT DE RESILIENCE	37
2.4.1. Emergence et définition du concept résilience	37
2.4.2. La place de la résilience en psychologie	38
2.4.3. Les différents sens et utilisation de la résilience	38
2.4.3.1. La résilience comme capacité.....	39
2.4.3.2. La résilience comme propriété	39
2.4.3.3. La résilience comme résultat d'un fonctionnement	39

2.4.3.4. La résilience comme équilibre	40
2.4.3.5. La résilience comme trait de personnalité.....	40
2.4.3.6. Résilience comme processus dynamique adaptatif et non pérenne.....	40
2.4.3.7. Résilience comme capacité d'adaptation	41
2.4.3.8. La résilience scolaire	42
2.5. LA RÉSILIENCE SUR DIVERS PLANS : INDIVIDUEL, FAMILIAL, COMMUNAUTAIRE	43
2.5.1. Résilience individuelle.....	43
2.5.2. La résilience familiale.....	44
2.5.3. Tuteur de résilience.....	45
2.6. FACTEURS DE RESILIENCE.....	46
2.7. L'IMPACT DE LA RÉSILIENCE SUR LES STRATEGIES D'ADAPTATION.....	46
CHAPITRE 3 : INSERTION THÉORIQUE	48
3.1. THÉORIE ÉCOSYSTÉMIQUE.....	48
3.1.1 Structure du système selon Bronfenbrenner	48
3.1.1.1 Opérationnalisation de la résilience dans la perspective écosystémique	50
3.1.1.2. La résilience : innée ou acquise ?.....	50
3.1.1. 3. Fonctionnement du processus psychique de la résilience	51
3.2. DIFFERENTS SPHERES DE L'ENVIRONNEMENT HUMAIN	52
3.2.1 L'ontosystème.....	52
3.2.2 Le microsystème	53
3.2.3. Le mésosystème	54
3.2.4. L'exosystème	54
3.2.5. Le chronosystème	55
3.3. PERSPECTIVES INTERRELATIONNELLES DE LA THEORIE ECOSYSTEMIQUE.....	55
3.4. THEORIE DE L'AUTODETERMINATION.....	56
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	61
CHAPITRE 4 : METHODOLOGIE	62
4.1 RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE ET DES HYPOTHESES.....	62
4.1.1 Rappel de la question de recherche.....	62
4.1.2. Rappel de l'hypothèse générale	62

4.1.2.1. La variable de l'étude	63
4.1.2.2. Hypothèses de recherche	65
4.2. TYPE DE RECHERCHE	68
4.3. PRESENTATION DE LA SITE DE L'ETUDE	69
4.3.1. Un bref historique : CNARR et sa mission.....	70
4.3.2. La mission du CNARR	71
4.3.2.1. Le service de la protection.....	71
4.3.2.2. Le service de réinstallation.....	71
4.3.2.3. Le service de la migration	72
4.3.2.4. Le service d'enregistrement et d'accueil.....	72
4.4. Population d'étude	73
4.4.1. La technique d'échantillonnage	74
4.4.2. Échantillon d'étude.....	74
4.4.3.1. Les critères d'inclusion de recrutement des participants.....	74
4.4.3.2. Les critères d'exclusion de recrutement des participants.....	74
4.4. INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNÉES : LE GUIDE D'ENTRETIEN... 75	
4.4.1. Justification du choix de l'instrument : le guide d'entretien.....	76
4.4.2. La construction de grille d'entretien	77
4.4.3. Présentation du guide d'entretien de cette étude est constitué ainsi :	77
4.4.4. Déroulement de la collecte des données	78
4.4.4.1. La pré enquête	78
4.4.4.2. L'enquête.....	78
4.5. METHODE D'ANALYSE DES DONNEES DE LA RECHERCHE	79
4.5.1. Analyse du contenu.....	79
4.5.2. Difficultés liées à la collecte des données.....	80
CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS.....	81
5.1. PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS.	81
5.1.1. Analyse des données collectées auprès de nos participants.....	81
5.1.1.1. Profil des réfugiés.....	81
5.1.1.2. Parcours de vie des réfugiés.	82
5.2. FACTEURS INTERNES QUI PERMETTENT AUX RÉFUGIÉS D'AUGMENTER LEUR NIVEAU DE RÉSILIENCE ET EN PLUS DE S'INTÉGRER EFFICACEMENT SUR LES PLANS SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	90

5.2.1. Facteurs familiaux.....	90
5.2.2. Facteurs individuels	94
5.3. FACTEURS EXTERNES QUI PERMETTENT AUX RÉFUGIÉS D’AUGMENTER LEUR NIVEAU DE RÉSILIENCE ET EN PLUS DE S’INTÉGRER EFFICACEMENT SUR LES PLANS SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	98
5.3.1. Facteurs qui résultent du contexte social	98
5.4. STRATÉGIES D’ADAPTATION GAGNANTES DANS LE PROCESSUS D’INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÉFUGIÉS	102
5.4.1. Ouverture vers le soutien social	102
CHAPITRE 6 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	105
6.1. DISCUSSIONS DES RÉSULTATS DE L’HYPOTHÈSE HR1.	106
6.2. DISCUSSIONS DES RÉSULTATS DE L’HYPOTHÈSE HR2	113
6.3. DISCUSSION DES RÉSULTATS DE L’HYPOTHÈSE HR3	117
6.4. IMPACT DE LA RÉSILIENCE SUR LE PARCOURS DE VIE DES RÉFUGIÉS ..	119
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	126
ANNEXES.....	131
Annexe 1 : Autorisation de recherche.....	132
Annexe 2 : Autorisation d’accès au camp.....	133
Annexe 3 : guide d’entretien.....	133
TABLE DES MATIERES	134